Recensement des Bornes Informations Voyageurs sur le réseau

N° BIV SAE	Commune	Nom commercial de l'arrêt	Modèle
1	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai A**	BIV
2	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai B**	BIV
3	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai C**	BIV
4	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai D**	BIV
5	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai E**	BIV
6	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai F**	BIV
7	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai G**	BIV
8	SETE	**PEM GARE SNCF - Quai H**	BIV
9	SETE	**PEM GARE SNCF - TFT**	TFT HTML PLOT
10	SETE	**PEM GARE SNCF - TFT**	TFT HTML PLOT
11	SETE	**PEM GARE SNCF - PGD**	ECRAN PGD
101	BALACUC LE VIEUX	**ECOLE vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
102	BALARUC LES BAINS	**CENTRE NAUTIQUE vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
103	BALARUC LES BAINS	**LES THERMES vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
104	BALARUC LES BAINS	**La Poste vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
105	FRONTIGNAN	**LA PEYRADE vers Frontignan**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
106	FRONTIGNAN	**SQUARE DE LA LIBERTE vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
107	FRONTIGNAN	**SQUARE DE LA LIBERTE vers Barnier**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
108	FRONTIGNAN	**GARE SNCF vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
109	GIGEAN	**AVENUE DE BEZIERS vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
110	FRONTIGNAN	**LA PEYRADE vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
111	MARSEILLAN	**LE PORT vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
112	MARSEILLAN	**Méditerranée 2 sens**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
113	MEZE	**LA MARIANE vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
114	POUSSAN	**LE RIVERAIN vers Sète**	NEXTBUS 1V 4G ext SOLAIRE
115	SETE	**CENTRE MALRAUX vers Jean Moulin**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
116	SETE	**RIANT VAL vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
117	SETE	**HOPITAL vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
118	SETE	**HOPITAL vers Centre Malraux**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
119	SETE	**CHÂTEAU VERT vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
120	SETE	**MEDIATHEQUE vers Jean Moulin**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
121	SETE	**PONT VIRLA**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
122	SETE	**NOEL GUIGNON int**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
123	SETE	**NOEL GUIGNON ext**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
124	SETE	**PASSAGE LE DAUPHIN**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
125	SETE	**LA VIGIE vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
126	SETE	**IFREMER vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
127	SETE	**Les Pénitents vers Malraux**	NEXTBUS 1V 4G ext SOLAIRE
128	SETE	**Salins vers Malraux**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
129	SETE	**Salins vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
130	SETE	**Pont de Pierre vers Gare SNCF**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
131	SETE	**Plan de La Corniche vers Gare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
132	SETE	**Le Môle vers Malraux**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
133	STOCK ATELIER	**spare**	NEXTBUS 1V 4G ext SOLAIRE
134	STOCK ATELIER	**spare**	NEXTBUS 1V 4G ext EP
135	STOCK ATELIER	**spare**	NEXTBUS 2V 4G ext EP
136	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 1**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
137	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 2**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP

N° BIV SAE	Commune	Nom commercial de l'arrêt	Modèle
138	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 3**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
139	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 4**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
140	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 5**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
141	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 6**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
142	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 7**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP
143	BALARUC LE VIEUX	**Centre Commecial Quai 8**	MARCUS LED P4.75 160*32 SF ETH AS BP

FICHES VÉHICULES
(F.V.)

Autorité Concédante
Sète Agglopôle Méditerranée

Objet de la Convention
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU SERVICE DES TRANSPORTS PUBLICS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET PRESTATIONS DE MOBILITÉ DURABLE ASSOCIÉES

NOM DU CANDIDAT **(MANDATAIRE en cas de groupement) :**	**KEOLIS**
NOMS DES CO-TRAITANTS : **(Le cas échéant)**	

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE
4, avenue d'Aigues – B.P. 600
34110 FRONTIGNAN

	IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**FH-981-DJ**	**DY-988-JC**	**DZ-606-JE**	**EA-234-TK**	**EA-662-TN**	**EA-706-TK**
	N° DU PARC	**10**	**18**	**19**	**20**	**21**	**22**
	CATÉGORIE DU VÉHICULE	**MIND**	**MIND**	**MIND**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	MERCEDES	MERCEDES	DIETRICH VEHICULES	MAN	MAN	MAN
2	Modèle	SPRINTER CITY 45	SPRINTER TRANSFER 45	CITY 23	A 66	A 66	A 66
3	Longueur * Largeur (en mètres)	7,36*1,99	7,36*1,99	6,95*1,99	8,81*2,38	8,81*2,38	8,81*2,38
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	13+5+1	15+0+1	10+7+1	30 + 24 + 1	30 + 24 + 1	30 + 24 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	21/06/2019	22/12/2015	02/02/2016	24/03/2016	24/03/2016	24/03/2016
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	6,98	10,48	10,36	10,22	10,22	10,22
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	159 185	329 935	279 227	305 557	208 177	283 930
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	1	1	1	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	MANUELLE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	NON EQUIPE	NON EQUIPE	NON EQUIPE	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	NON EQUIPE	NON EQUIPE	NON EQUIPE	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	NON	NON	NON	NON	NON	NON
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations	**Mise en vente véhicule 2026**	**Sortira en 2027**		**Sortira fin 2026**	**Sortira fin 2026**	**Sortira fin 2026**

#REF!						
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**ES-059-TV**	**ET-695-BG**	**EY-981-XW**	**EY-262-KX**	**EY-144-XX**	**EY-897-KW**
N° DU PARC	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**MIDE**	**MIDE**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS
2	Modèle	ALPINO 8.9 LE	ALPINO 8.9 LE	ALPINO 8.6	ALPINO 8.6	ALPINO 8.6	ALPINO 8.6
3	Longueur * Largeur (en mètres)	8,95*2,40	8,95*2,40	8,60*2,40	8,60*2,40	8,60*2,40	8,60*2,40
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	27 + 22 + 1	27 + 22 + 1	27 + 22 + 1	27 + 22 + 1	27 + 22 + 1	28 + 14 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	18/12/2017	18/12/2017	09/07/2018	22/06/2018	09/07/2018	22/06/2018
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	8,49	8,49	7,93	7,98	7,93	7,98
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	73 617	73 515	201 339	188 588	198 777	182 599
9	Norme EURO du véhicule	ELECTRIQUE	ELECTRIQUE	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations						

#REF!						#R
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**EY-102-KX**	**DX-197-VX**	**DX-391-VX**	**DX-591-VX**	**EQ-140-DD**	**EQ-424-DD**
N° DU PARC	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**	**MIDD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	SOLARIS	HEULIEZ	HEULIEZ	HEULIEZ	HEULIEZ	HEULIEZ
2	Modèle	ALPINO 8.6	GX 137	GX 137	GX 137	GX 137	GX 137
3	Longueur * Largeur (en mètres)	8,60*2,40	9,52*2,33	9,52*2,33	9,52*2,33	9,52*2,33	9,52*2,33
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	28 + 14 + 1	39 + 16 + 1	39 + 16 + 1	39 + 16 + 1	39 + 16 +1	39 + 16 +1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	22/06/2018	02/12/2015	02/12/2015	02/12/2015	30/08/2017	30/08/2017
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	7,98	10,53	10,53	10,53	8,79	8,79
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	177 752	395 804	364 656	368 711	237 091	242 648
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations						

	EF!					
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**DB-786-NQ**	**DB-097-TS**	**AV 266 AM**	**AV 299 AM**	**CC 330 GT**	**CC 012 GV**
N° DU PARC	**35**	**36**	**66**	**67**	**70**	**71**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**MIDD**	**MIDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	HEULIEZ	HEULIEZ	IRISBUS	IRISBUS	SOLARIS	SOLARIS
2	Modèle	GX 127	GX 127	CITELIS	CITELIS	URBINO	URBINO
3	Longueur * Largeur (en mètres)	9,42*2,33	9,42*2,33	11,99*2,50	11,99*2,50	12*2,55	12*2,55
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	40 + 16 +1	40 + 16 +1	79 + 26 + 1	79 + 26 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	19/12/2013	27/12/2013	15/06/2010	15/06/2010	10/03/2012	10/03/2012
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	12,49	12,47	16,00	16,00	14,27	14,27
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	324 099	314 129	601 017	608 043	515 458	527 220
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	2 portes doubles	2 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3	3
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	DESEQUIPE	DESEQUIPE
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	NON	NON	NON	NON	DESEQUIPE	DESEQUIPE
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	NON	NON	DESEQUIPE	DESEQUIPE
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations			**SORT AU 7 AVRIL 2026 (avec accord de l'AO pour EAS 2026)**	**Véhicule victime incendie**	**NE ROULE PLUS 2024**	**NE ROULE PLUS 2024**

#REF!							
	IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**CV 302 DR**	**CV 530 DS**	**DH 215 KX**	**DH 428 KX**	**EB-251-NZ**	**EB-337-NZ**
	N° DU PARC	**72**	**73**	**74**	**75**	**76**	**77**
	CATÉGORIE DU VÉHICULE	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS	SOLARIS
2	Modèle	URBINO	URBINO	URBINO	URBINO	URBINO	URBINO
3	Longueur * Largeur (en mètres)	12*2,55	12*2,55	12*2,55	12,*2,55	12,*2,55	12,*2,55
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 +1	75 + 27 +1	75 + 27 +1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	28/05/2013	28/05/2013	07/07/2014	07/07/2014	22/04/2016	22/04/2016
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	13,05	13,05	11,94	11,94	10,15	10,15
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	451 302	495 861	414 458	365 608	241 015	238 319
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	3	3	3	3	3 portes doubles	3 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	DESEQUIPE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	DESEQUIPE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	DESEQUIPE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations	**NE ROULE PLUS 2024**	**NE ROULE PLUS 2025**	**NE ROULE PLUS 2025**	**NE ROULE PLUS 2025**		

#REF!						
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**EB-457-NZ**	**EM-712-TD**	**FE-502-KF**	**FE-372-TV**	**FE-525-TR**	**FE-405-TR**
N° DU PARC	**78**	**79**	**80**	**81**	**82**	**83**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	SOLARIS	SOLARIS	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO
2	Modèle	URBINO	URBINO	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY
3	Longueur * Largeur (en mètres)	12,*2,55	12,*2,55	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	75 + 27 +1	75 + 27 +1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	22/04/2016	26/05/2017	08/03/2019	22/03/2019	22/03/2019	22/03/2019
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule (en années)	10,15	9,05	7,27	7,23	7,23	7,23
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	234 254	187 279	96 134	96 004	99 091	89 168
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations						

	IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**FE-192-TR**	**FT-142-PA**	**FT-942-NZ**	**FT-325-CG**	**FT-213-PA**	**FT-637-YL**
	N° DU PARC	**84**	**85**	**86**	**87**	**88**	**89**
	CATÉGORIE DU VÉHICULE	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO
2	Modèle	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY
3	Longueur * Largeur (en mètres)	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	22/03/2019	21/10/2020	04/11/2020	30/09/2020	21/10/2020	21/10/2020
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	21/10/2025	04/11/2025	30/09/2025	21/10/2025	21/10/2025
7	Âge du véhicule (en années)	7,23	5,64	5,61	5,70	5,64	5,64
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	90 387	19 499	17 527	22 091	22 613	17 477
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations						

	#REF!				
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**FY-474-AM**	**FX-742-AM**	**FX-650-XY**	**GX-643-TA**	**GX-768-TA**
N° DU PARC	**90**	**91**	**92**	**93**	**94**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**	**STDD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO	IVECO
2	Modèle	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY	URBANWAY
3	Longueur * Largeur (en mètres)	11,99*2,50	11,99*2,50	11,99*2,50	12*2,5	12*2,5
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	75 + 27 + 1	74 + 26 + 1	74 + 26 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	23/03/2021	18/03/2021	18/03/2021	24/06/2024	24/06/2024
6	Date de fin de la garantie constructeur	23/03/2026	23/03/2026	23/03/2026	24/06/2026 + extension 2 ans ou 180.000 kms	24/06/2026 + extension 2 ans ou 180.000 kms
7	Âge du véhicule (en années)	5,22	5,24	5,24	1,97	1,97
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	933	1 390	1 615	0	0
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI	GH	GH
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles	3 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations					

IMMATRICULATION DU VÉHICULE		**GX-356-TC**	**GX-429-TC**	**GR-310-NJ**	**GS-154-RY**	**GR-073-NJ**
N° DU PARC		**103**	**104**	**200**	**201**	**202**
CATÉGORIE DU VÉHICULE		**ARTD**	**ARTD**	**STDE**	**STDE**	**STDE**
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	IVECO	IVECO	HEULIEZ BUS	HEULIEZ BUS	HEULIEZ BUS
2	Modèle	URBANWAY	URBANWAY	GX337 ELEC	GX337 ELEC	GX337 ELEC
3	Longueur * Largeur (en mètres)	18*2,5	18*2,5	12,06*2,55	12,06*2,55	12,06*2,55
4	Nombre de places debout + assises + U.F.R.	131 + 38 + 2	131 + 38 + 2	60 + 23 + 1	60 + 23 + 1	60 + 23 + 1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	24/06/2024	24/06/2024	29/09/2023	29/11/2023	29/09/2023
6	Date de fin de la garantie constructeur	24/06/2026 + extension 2 ans ou 180.000 kms	24/06/2026 + extension 2 ans ou 180.000 kms	29/09/2028	29/11/2028	29/09/2028
7	Âge du véhicule (en années)	1,97	1,97	2,70	2,54	2,70
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	0	0	0	0	0
9	Norme EURO du véhicule	GH	GH	ELECTRIQUE	ELECTRIQUE	ELECTRIQUE
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Nombre de portes	4 portes doubles	4 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles	2 portes doubles
12	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
15	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
16	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18	Vidéo surveillance installée et mise en service	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)** et/ou informations					

	DESCRIPTIF DES VÉHICULES AFFECTÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU [NOM DU RESEAU] MIS À DISPOSITION PAR LE CONCESSIONNAIRE (Une colonne par véhicule)				DESCRIPTIF DES VÉHIC RESEAU] MIS À DISPOSITIO
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	**GN-844-BH**	**GN-131-BJ**	**GN-112-QY**	**GG-196-VB**	**XX**
EXPLOITANT	**Keolis Bassin de Thau**	**Keolis Bassin de Thau**	**Keolis Bassin de Thau**	**Keolis Mediterranée**	**HP Ambulance**
N° DU PARC	**100**	**101**	**102**	**Aucun**	**XX**
CATÉGORIE DU VÉHICULE	**ARTD**	**ARTD**	**ARTD**	**VLD**	**VLD**

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	Type IVECO	Type IVECO	Type IVECO	Type RENAULT	Type Citroen
2	Modèle	Type Urbanway	Type Urbanway	Type Urbanway	Type TRAFIC	Type Jumpy
3	Longueur * Largeur (en mètres)	1,7910*2,5	1,7910*2,5	1,7910*2,5	5,306*1,920	5,306*1,920
4	Nombre de places assises + debout + U.F.R.	33+117+1	33+117+1	33+117+1	9+0+0	9+0+0
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	30/03/2023	30/03/2023	28/04/2023	08/06/2022	XX
6	Date de fin de la garantie constructeur	30/03/2025	30/03/2025	28/04/2025	08/06/2024	XX
7	Âge du véhicule au 1er septembre 2022	REMPLACEMENT	REMPLACEMENT	REMPLACEMENT	4,01	REMPLACEMENT
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	SO	SO	SO	0	XX
9	Norme EURO du véhicule	GH	GH	GH	6	6
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Celulles de comptage porte avant	NON	NON	NON	NON	NON
12	Nombre de portes	3	3	3	2	2
13	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI	NON	NON
14	Présence d'un espace U.F.R. pour un fauteuil roulant	OUI	OUI	OUI	NON	NON
15	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI	NON	NON
16	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER	NON	NON
17	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER	NON	NON
18	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER	NON	NON
19	Véhicule pré-équipé pour la vidéo-surveillance	OUI	OUI	OUI	NON	NON
20	Vidéo surveillance installée, cablée et mise en service	OUI	OUI	OUI	NON	NON
21	Ecran TFT	OUI	OUI	OUI	NON	NON
22	Premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	19/04/2023	20/04/2023	10/06/2023	01/09/2022	01/09/2022
23	Dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	31/12/2029	31/12/2029	31/12/2029	31/12/2026	31/12/2026
24	Nombre d'années d'utilisation sur le réseau [NOM DU RESEAU]	6,71	6,70	6,56	4,33	4,33
25	Valeur du véhicule au premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	17 703,85 €	17 703,85 €
26	Valeur du véhicule au dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	192 000,00 €	192 000,00 €	192 000,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Coût de l'habillage des véhicules (Livrée [NOM DE LA LIVREE])	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	500,00 €	500,00 €
28	Coût du véhicule pour la durée de la convention	212 000,00 €	212 000,00 €	212 000,00 €	18 203,85 €	18 203,85 €
29	Frais financiers annuels (si achat à crédit, leasing, location financière…)					
30	Coût de l'assurance	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €
31	**Coût total du véhicule, par an H.T. par année complète de mise à disposition**	31 609,48 €	31 622,39 €	32 295,49 €	4 200,00 €	4 200,00 €
32	Tranche ferme ou n° de la T.O. **(à titre non contractuel)**	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 17	Ligne 24 et 25
33	Remarques					

	ULES AFFECTÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU [NOM DU ON PAR LE CONCESSIONNAIRE (Une colonne par véhicule)					
IMMATRICULATION DU VÉHICULE		XX	XX	AR-639-ED	AR-775-EN	AR-622-ED
EXPLOITANT		Keolis Mediterranée	HP Ambulance	Keolis Bassin de Thau	Keolis Bassin de Thau	Keolis Bassin de Thau
N° DU PARC		XX	XX	1	3	4
CATÉGORIE DU VÉHICULE		VLD	VLD	ARTD	ARTD	ARTD
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	Type Citroen	Type Citroen	IRISBUS	IRISBUS	IRISBUS
2	Modèle	Type Jumpy	Type Jumpy	Type AGORA	Type AGORA	Type AGORA
3	Longueur * Largeur (en mètres)	5,306*1,920	5,306*1,920	1,7910*2,5	1,7910*2,5	1,7910*2,5
4	Nombre de places assises + debout + U.F.R.	9+0+0	9+0+0	39+120+1	39+120+1	39+120+1
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	XX	XX	25/02/2005	25/02/2005	25/02/2005
6	Date de fin de la garantie constructeur	2 ans	XX	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule au 1er septembre 2022	REMPLACEMENT	REMPLACEMENT	17,53	17,53	17,53
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	XX	XX			
9	Norme EURO du véhicule	6	6			
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Celulles de comptage porte avant	NON	NON	NON	NON	NON
12	Nombre de portes	2	2	3	3	3
13	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	NON	NON	OUI	OUI	OUI
14	Présence d'un espace U.F.R. pour un fauteuil roulant	NON	NON	OUI	OUI	OUI
15	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	NON	NON	OUI	OUI	OUI
16	Marque de la girouette avant	NON	NON	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Marque de la girouette latérale	NON	NON	HANOVER	HANOVER	HANOVER
18	Marque de la girouette arrière	NON	NON	HANOVER	HANOVER	HANOVER
19	Véhicule pré-équipé pour la vidéo-surveillance	NON	NON	OUI	OUI	OUI
20	Vidéo surveillance installée, cablée et mise en service	NON	NON	NON	NON	NON
21	Ecran TFT	NON	NON	NON	NON	NON
22	Premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	31/12/2026	31/12/2026	01/09/2022	01/09/2022	01/09/2022
23	Dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	31/12/2029	31/12/2029	09/06/2023	18/04/2023	19/04/2023
24	Nombre d'années d'utilisation sur le réseau [NOM DU RESEAU]	3,00	3,00	0,77	0,63	0,63
25	Valeur du véhicule au premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	17 703,85 €	17 703,85 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
26	Valeur du véhicule au dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	5 592,35 €	5 592,35 €	37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €
27	Coût de l'habillage des véhicules (Livrée [NOM DE LA LIVREE])	500,00 €	500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
28	Coût du véhicule pour la durée de la convention	12 611,50 €	12 611,50 €	47 000,00 €	47 000,00 €	47 000,00 €
29	Frais financiers annuels (si achat à crédit, leasing, location financière…)					
30	Coût de l'assurance	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €	1 694,00 €
31	**Coût total du véhicule, par an H.T. par année complète de mise à disposition**	4 200,00 €	4 200,00 €	61 049,82 €	74 912,66 €	74 586,96 €
32	Tranche ferme ou n° de la T.O. **(à titre non contractuel)**	Ligne 17	Ligne 24 et 25	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3
33	Remarques			**Certifié détruit depuis le 20/02/2025**	**Certifié détruit depuis le 06/03/2025**	**Certifié détruit depuis le 24/12/2024**

DESCRIPTIF DES VÉHICULES AFFECTÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU [NOM DU RESEAU] MIS À DISPOSITION PAR LE CONCESSIONNAIRE (Une colonne par véhicule)			
IMMATRICULATION DU VÉHICULE	977 BGF 34	AB 810 ZN	AV 336 AM
EXPLOITANT	Keolis Méditerranée	Keolis Méditerranée	Keolis Méditerranée
N° DU PARC	14	15	65
CATÉGORIE DU VÉHICULE	MIDD	MIDD	STDD

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque	IRISBUS	IRISBUS	IRISBUS
2	Modèle	EUROPOLIS	EUROPOLIS	CITELIS
3	Longueur * Largeur (en mètres)	7,99*2,39	7,99*2,39	11,99*2,50
4	Nombre de places assises + debout + U.F.R.	30 + 16 + 1+1	30 + 16 + 1+1	79 + 26 + 1
5	Date de 1ere mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)	13/01/2009	17/07/2009	15/06/2010
6	Date de fin de la garantie constructeur	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie	N'est plus sous garantie
7	Âge du véhicule au 1er septembre 2022	13,64	13,13	12,22
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021	476453	397041	605354
9	Norme EURO du véhicule	EURO VI	EURO VI	EURO VI
10	Climatisation	OUI	OUI	OUI
11	Celulles de comptage porte avant	NON	OUI	NON
12	Nombre de portes	2	2	3
13	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.	OUI	OUI	OUI
14	Présence d'un espace U.F.R. pour un fauteuil roulant	OUI	OUI	OUI
15	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service	OUI	OUI	OUI
16	Marque de la girouette avant	HANOVER	HANOVER	HANOVER
17	Marque de la girouette latérale	HANOVER	HANOVER	HANOVER
18	Marque de la girouette arrière	HANOVER	HANOVER	HANOVER
19	Véhicule pré-équipé pour la vidéo-surveillance	OUI	OUI	OUI
20	Vidéo surveillance installée, cablée et mise en service	OUI	OUI	OUI
21	Ecran TFT	NON	NON	NON
22	Premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	14/01/2009	18/07/2009	16/06/2010
23	Dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]	25/08/2022	04/02/2023	TOUJOURS EN EXPLOITATION
24	Nombre d'années d'utilisation sur le réseau [NOM DU RESEAU]	13,62	13,56	#VALEUR!
25	Valeur du véhicule au premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]			
26	Valeur du véhicule au dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]			
27	Coût de l'habillage des véhicules (Livrée [NOM DE LA LIVREE])			
28	Coût du véhicule pour la durée de la convention			
29	Frais financiers annuels (si achat à crédit, leasing, location financière…)			
30	Coût de l'assurance			
31	**Coût total du véhicule, par an H.T. par année complète de mise à disposition**	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
32	Tranche ferme ou n° de la T.O. **(à titre non contractuel)**			
33	Remarques	**VEHICULE SERA DETRUIT EN 2026**		**SORT AU 7 AVRIL 2026 (avec accord de l'AO pour EAS 2026)**

DESCRIPTIF DES VÉHICULES AFFECTÉS À LA PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE N°2 POUR LA NOUVELLE LIGNE 18 FRONTIGNAN / BALARUC-LES-BAINS MIS À DISPOSITION PAR LE CONCESSIONNAIRE (Une colonne par véhicule)

	IMMATRICULATION DU VÉHICULE					
	N° DU PARC					
	CATÉGORIE DU VÉHICULE					
N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque					
2	Modèle					
3	Longueur * Largeur (en mètres)					
4	Nombre de places assises + debout + U.F.R.					
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)					
6	Date de fin de la garantie constructeur					
7	Âge du véhicule au 1er septembre 2022					
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021					
9	Norme EURO du véhicule					
10	Climatisation					
11	Celulles de coimptage porte avant					
12	Nombre de portes					
13	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.					
14	Présence d'un espace U.F.R. pour un fauteuil roulant					
15	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service					
16	Marque de la girouette avant					
17	Marque de la girouette latérale					
18	Marque de la girouette arrière					
19	Véhicule pré-équipé pour la vidéo-surveillance					
20	Vidéo surveillance installée, cablée et mise en service					
21	Ecran TFT					
22	Premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
23	Dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
24	Nombre d'années d'utilisation sur le réseau [NOM DU RESEAU]					
25	Valeur du véhicule au premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
26	Valeur du véhicule au dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
27	Coût de l'habillage des véhicules (Livrée [NOM DE LA LIVREE])					
28	Coût du véhicule pour la durée de la convention					
29	Frais financiers annuels (si achat à crédit, leasing, location financière…)					
30	Coût de l'assurance					
31	**Coût total du véhicule, par an H.T. par année de complete de mise à disposition**					
32	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)**					
33	Remarques					

DESCRIPTIF DES VÉHICULES AFFECTÉS À LA PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE N°3 POUR LA NOUVELLE LIGNE 19 INTERNE À MARSEILLAN MIS À DISPOSITION PAR LE CONCESSIONNAIRE (Une colonne par véhicule)					
IMMATRICULATION DU VÉHICULE					
N° DU PARC					
CATÉGORIE DU VÉHICULE					

N° de ligne	Intitulé	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule
1	Marque					
2	Modèle					
3	Longueur * Largeur (en mètres)					
4	Nombre de places assises + debout + U.F.R.					
5	Date de 1ère mise en circulation mentionnée sur le certificat d'immatriculation (carte grise)					
6	Date de fin de la garantie constructeur					
7	Âge du véhicule au 1er septembre 2022					
8	Kilométrage compteur au 1er mai 2021					
9	Norme EURO du véhicule					
10	Climatisation					
11	Celulles de coimptage porte avant					
12	Nombre de portes					
13	Palette électrique pour l'accès des P.M.R.					
14	Présence d'un espace U.F.R. pour un fauteuil roulant					
15	Système d'information sonore et visuelle installé, cablé et en service					
16	Marque de la girouette avant					
17	Marque de la girouette latérale					
18	Marque de la girouette arrière					
19	Véhicule pré-équipé pour la vidéo-surveillance					
20	Vidéo surveillance installée, cablée et mise en service					
21	Ecran TFT					
22	Premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
23	Dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
24	Nombre d'années d'utilisation sur le réseau [NOM DU RESEAU]					
25	Valeur du véhicule au premier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
26	Valeur du véhicule au dernier jour d'affectation au réseau [NOM DU RESEAU]					
27	Coût de l'habillage des véhicules (Livrée [NOM DE LA LIVREE])					
28	Coût du véhicule pour la durée de la convention					
29	Frais financiers annuels (si achat à crédit, leasing, location financière…)					
30	Coût de l'assurance					
31	**Coût total du véhicule, par an H.T. par année de complete de mise à disposition**					
32	Ligne d'affectation **(à titre non contractuel)**					
33	Remarques					

PLAN DE RENOUVELLEMENT DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE Y COMPRIS P.S.E.

Immatriculation	Exploitant	Catégorie du véhicule	2022	2023				2024				2025				2026				2027				2028				2029			
			4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
XX	Keolis Méd.	**VLD**																		x											
XX	HP Amb.	**VLD**																		x											
AR-639-EP	K.B.T.	**ARTD**	x	x	x																										
AR-775-EN	K.B.T.	**ARTD**	x	x																											
AR-622-EP	K.B.T.	**ARTD**	x	x																											
GN-844-BH	K.B.T.	**ARTD**			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
GN-131-BJ	K.B.T.	**ARTD**			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
GN-112-QY	K.B.T.	**ARTD**				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
AV-336-AM	K.B.T.	**STDD**															x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Véhicule remplacé par l'AO

			2022	2023				2024				2025				2026				2027				2028				2029			
			4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
Immatriculation	Exploitant	Catégorie du véhicule																													

Contrôle Fraude

Année 2025

		Hiver				Intermédiaire		Estivale		Intermédiaire	Hiver			
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL Période
CONTROLES	Nb voyages *	263 888	232 719	291 600	294 797	318 855	315 880	385 476	405 234	354 773	322 416	282 333	256 794	3 724 765
	Nb de voyageurs contrôlés	6 564	1 871	5 372	3 619	2 929	1 986	4 039	2 386	2 933	4 851	883	1 977	39 410
	TAUX DE CONTRÔLE	**2,49%**	**0,80%**	**1,84%**	**1,23%**	**0,92%**	**0,63%**	**1,05%**	**0,59%**	**0,83%**	**1,50%**	**0,31%**	**0,77%**	**1,06%**
PV	Nb PV émis	15	4	5	6	12	3	9	9	9	8	2	11	93
	TAUX DE FRAUDE	**0,23%**	**0,21%**	**0,09%**	**0,17%**	**0,41%**	**0,15%**	**0,22%**	**0,38%**	**0,31%**	**0,16%**	**0,23%**	**0,56%**	**0,24%**
	Nb d'amendes payées	6	1	1	1	3	1	3	2	4	2	1	5	30
	TAUX DE RECOUVREMENT	**40,00%**	**25,00%**	**20,00%**	**16,67%**	**25,00%**	**33,33%**	**33,33%**	**22,22%**	**44,44%**	**25,00%**	**50,00%**	**45,45%**	**32,26%**

** hors lignes gratuites*



BILAN ENQUETE CLIENT MYSTERE SETE AGGLOPOLE 2025

27 JANVIER 2025

POINTS FORTS DU RESEAU EN 2025

ITEMS AU DESSUS DES OBJECTIFS



Points forts 2025

Indicateurs / Items	Objectif	2025	2024	Evolution N-1
Ponctualité des véhicules				
Ponctualité	*85.0%*	90,2%	92.3%	▼ −2,1 pt
Informations présentes à l'extérieur du bus				
Girouette frontale	*98.0%*	100%	99.2%	▲ + 0,8 pts
Girouette latérale	*98.0%*	100%	99.6%	▲ + 0,4 pts
Netteté et propreté des bus				
Carrosserie et vitres extérieures	*96.0%*	97,4%	98.8%	▼ −1,4 pt
Attention conducteur portée aux voyageurs				
Distance au trottoir	*98.0%*	98,8%	99.6%	▼ −0,8 pt
Attention du conducteur	*98.0%*	98,4%	98.0%	▲ + 0,4 pts
Tenue vestimentaire	*98.0%*	100%	100.0%	● 0,0 pt
Vente de titres	*98.0%*	99,6%	98.9%	▲ + 0,7 pts
Vitesse inadaptée à l'environnement	*98.0%*	99,8%	99.2%	▲ + 0,6 pts
Musique, radio dans le bus	*98.0%*	100%	99.8%	▲ + 0,2 pts
Informations délivrées par le conducteur	*98.0%*	100%	99.8%	▲ + 0,2 pts

⚠️ **Ponctualité** : Baisse par rapport à 2024

- Ligne en dessous de l'objectif : 3 /7/9/10/11/23.
- En 2024 les lignes sous l'objectif : 7 /14 / 16 / 20 et 24.

⚠️ **Propreté des Bus** : Baisse par rapport à 2024

- NC relevées principalement sur les vagues 1 et 2 : importantes coulures près du réservoir.





⚠️ **Distance au trottoir** : Légère par rapport à 2024

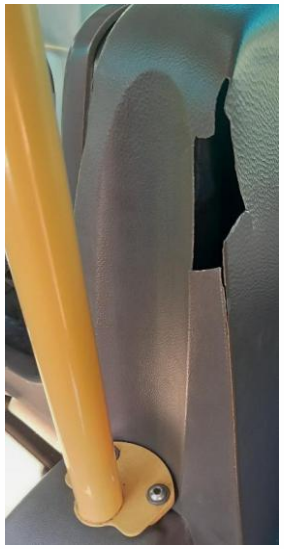
- NC relevées principalement sur les lignes 3 / 10 /20 et 21 aux arrêts Pont virla, Port Suttel, Centre commercial et Passage le Dauphin et sur la vague 4.

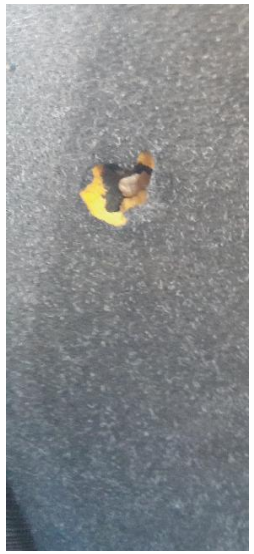
Points forts 2025

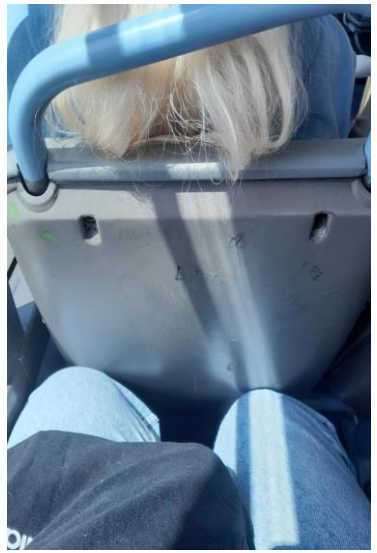
Indicateurs / Items	Objectif	2025	2024	Evolution N-1
Propreté à l'intérieur des bus				
Poste d'accueil et conduite	*98.0%*	99,8%	99.8%	● 0,0 pt
Sol	*95.0%*	99%	96.7%	▲ +2,3 pts
Dispositifs de maintien	*98.0%*	100%	99.4%	▲ +0,6 pt
Sièges	*85.0%*	98,6%	94.7%	▲ +3,9 pts
Vitres	*96.0%*	99,8%	98.2%	▲ +1,6 pt
Nuisances olfactives	*98.0%*	98,6%	99.6%	▼ −1,0 pt
Surfaces verticales	*96.0%*	98,2%	98.2%	● 0,0 pt
Cadre d'affichage au dos du conducteur	*98.0%*	99,6%	100.0%	▼ −0,4 pt
Disponibilité des équipements embarqués				
Valideurs	*98.0%*	100%	96,7%	▲ + 3,3 pts
Demandes d'arrêt	*98.0%*	99,6%	100.0%	▼ −0,4 pt
Fonctionnement des portes	*98.0%*	100%	99.8%	▲ +0,2 pts

Propreté intérieure : Hausse de l'ensemble des items par rapport à 2024

- NC relevées sur le sol et les sièges (dégradations principalement)







Valideur : Importante progression par rapport à 2024

- Fin année 2024 compliquée avec la mise en place de l'open paiement en mai 2025 (NC relevée sur les vagues 3 et 4 en 2024)
- Aucun dysfonctionnement relevé lors des ECM 2025

Points forts 2025

Indicateurs / Items	Objectif	2025	2024	Evolution N-1
Présence des informations dans les bus				
Principaux tarifs	*98.0%*	99,4%	99.8%	▼ −0,2 pt
Affichage lumineux	*90.0%*	97,6%	96.3%	▲ +1,3 pts
Ecran TFT	*90.0%*	94,3%	92.5%	▲ +1,8 pt
Informations sonores	*90.0%*	96,3%	95.5%	▲ +0,8 pts
Informations temporaires	*95.0%*	100%	100.0%	● 0,0 pt
Présence des informations aux arrêts				
Nom de l'arrêt	*98,0%*	100%	99,6%	▲ +0,4 pts
Indice de ligne	*95,0%*	99,8%	99,4%	▲ +0,4 pts
Direction	*98,0%*	99,6%	98,8%	▲ +0,8 pts
Fond de poteau	*95,0%*	99,4%	98,4%	▲ + 1,0 pts
Structure	*95,0%*	97,8%	94,8%	▲ + 3,0 pts
Protection en plexiglas	*95,0%*	99,2%	97,6%	▲ +1,6 pts
Tarifs	*96,0%*	98,2%	93,9%	▲ +4,3 pts

Information dynamique : Hausse de l'ensemble des items par rapport à 2024

- NC Relevées principalement sur la vague 1
- Les actions mises en place par KBT par la suite ont été efficaces : changement des cartes mères pour le matériel embarqué.
- Très peu de NC sur les autres vagues provenant de dysfonctionnements ponctuels.

Information aux arrêts : Hausse de l'ensemble des items par rapport à 2024

- En collaboration avec SAM, un état des lieux a été réalisé sur l'adaptation du mobilier au besoin du réseau (poteau double face pour arrêt avec plusieurs lignes passantes et simple face pour une ou deux lignes passantes).
- Echanges avec Hérault transport sur les besoins en affichage et les formats d'affichage à utiliser notamment pour les thermomètres de ligne.
- Meilleur entretien des structures (tags, graffitis).

Points forts 2025

Indicateurs / Items	Objectif	2025	2024	Evolution N-1
Agence commerciale information libre accès				
Plan de réseau affiché	*100.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Dépliant réseau	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Guide horaire, fiches horaire, guide tarifaire	*98.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Propreté de l'agence				
Sol	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Surfaces vitrées	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Présentoir de documentation	*96.0%*	**100.%**	100.0%	● 0,0 pt
Guichet	*96.0%*	**100.%**	100.0%	● 0,0 pt
Accueil des usagers				
Temps d'attente	*96,0%*	**96,7%**	90,0%	▲ +6,7 pts
Disponibilité du personnel	*96.0%*	**100.0%**	100.%	● 0,0 pt
Port de la tenue	*96.0%*	**100.%**	100.%	● 0,0 pt
Informations transmises par l'agent				
Accueil et écoute	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Exactitude des informations transmises	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Ventes de titres	*96.0%*	**100,0%**	96,2%	▲ + 3,8 pts
Rendu de monnaie	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt

Les items mesurés en agence sont constants et bien aux dessus des seuils fixés

- Il est à noté la progression du temps d'attente en agence par rapport aux années 2023 (90%) et 2024 (90%)
- Les NC sont relevées sur systématiquement sur la vague 3 des ECM (période estivale avec forte affluence pour le réseau).

Points forts 2025

Indicateurs / Items	Objectif	2025	2024	Evolution N-1
Informations délivrées par courriel				
Délai de réponse	*96.0%*	**100.0%**	100,0%	● 0,0 pt
Exactitude des informations transmises	*96.0%*	**100.0%**	100,0%	● 0,0 pt
Accueil et renseignements téléphoniques				
Accueil et écoute	*96.0%*	**100.0%**	100.0%	● 0,0 pt
Amabilité et courtoisie	*96,0%*	**96,0%**	93,1%	▲ +3,1 pts
Réponse à la question	*96,0%*	**96,0%**	69,0%	▲ +27,0 pts

Les 2 indicateurs Information délivrées par courriel et l'accueil téléphoniques sont stables ou en forte progression.

- La méthodologie d'enquête a été adaptée afin de diminuer la pression sur les agents : ils sont libres dans la forme de leurs réponses, tout en couvrant les points essentiels pour satisfaire les demandes des usagers.
- Les réponses sont détaillées et précises.

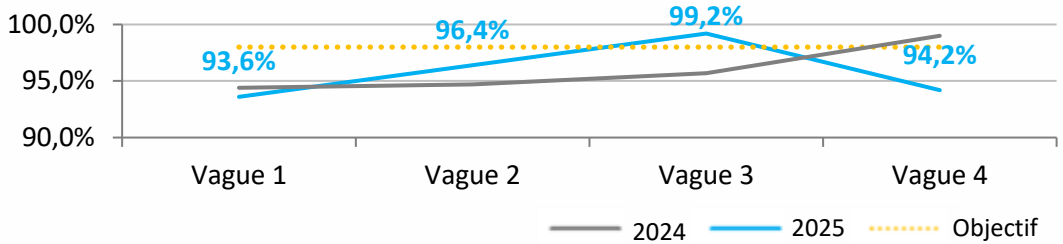
POINTS A AMELIORER

ITEMS EN DESSOUS DES OBJECTIFS



Indicateurs bus – Comportement en roulant

Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif : 98,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	500	476	21	3	95,8%	95,8%
Après neutralisation	500	476	21	3	95,8%	95,8%

21 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

Détail des non-conformités:

▪ *12 non-conformités sur l'item « Bavarde avec un client ou une connaissance »:*

Le 04/02 à 12h40 – Ligne 13
Le 05/02 à 08h52 – Ligne 3
Le 07/02 à 09h05 – Ligne 8
Le 13/02 à 13h46 – Ligne 11
Le 13/02 à 12h25 – Ligne 8
Le 20/02 à 12h05 – Ligne 11
Le 03/06 à 10h55 – Ligne 3
Le 05/06 à 10h21 – Ligne 2
Le 05/06 à 09h30 – Ligne 9
Le 08/08 à 10h52 – Ligne 3
Le 24/10 à 10h29 – Ligne 10
Le 25/10 à 08h46 – Ligne 3

▪ *1 non-conformité sur l'item « Demande d'arrêt non prise en compte par le conducteur »:*

Le 03/02 à 13h34 – Ligne 20

▪ *2 non-conformités sur l'item « Klaxon intempestif »:*

Le 27/10 à 11h30 – ligne 22
Le 29/10 à 10h19 – ligne 1

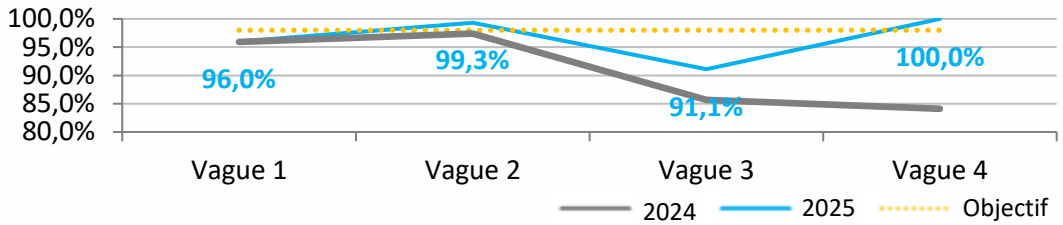
▪ *6 non-conformités utilisation du téléphone:*

Le 10/02 à 11h55 – Ligne 10
Le 22/05 à 17h36 – Ligne 1
Le 22/10 à 10h03 – Ligne 3
Le 24/10 à 11h45 – Ligne 13
Le 25/10 à 11h20 – Ligne 10
Le 27/10 à 08h15 – Ligne 10

Indicateurs points d'arrêt – Horaires en vigueur



Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif :
98,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	500	468	**26**	6	**94,7%**	**96,7%**
Après neutralisation	500	468	**10**	22	**97,9%**	**97,7%**

10 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

Détail des non-conformités:

▪ *1 non-conformité pour horaire absent :*
Le 06/08 à l'arrêt Charlemagne dir. Cave Coopérative

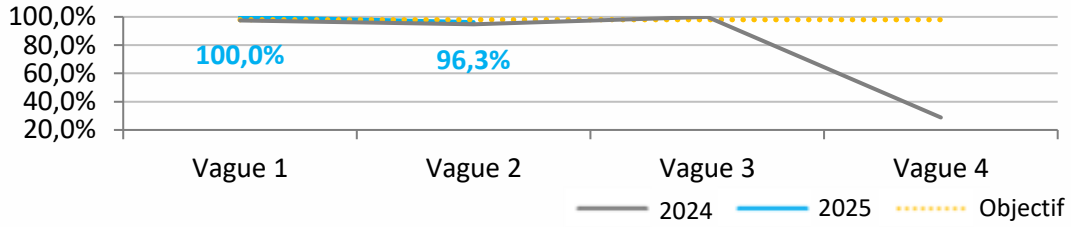
▪ *4 non-conformités pour horaire erroné :*
Le 06/08 à l'arrêt Garrigues dir. Victor Hugo
Le 06/08 à l'arrêt Garrigues dir. Passage Le Dauphin
Le 18/08 à l'arrêt Port Suttel dir. Gare SNCF B
Le 19/08 à l'arrêt Veronique Herbert dir. Bois de Boulogne

▪ *5 non-conformités pour horaire froissé/fané :*
Le 20/02 à l'arrêt Avenue Pasteur dir. Centre Commercial
Le 20/02 à l'arrêt Chemin Haut dir. Centre Commercial
Le 20/02 à l'arrêt Les Perdrix dir. Balaruc le vieux
Le 20/02 à l'arrêt Dépensière dir. Centre Commercial
Le 04/06 à l'arrêt A.Lumière dir. Noël Guignon

Indicateurs points d'arrêt – Plan complet du réseau



Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif :
98,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	500	232	6	262	97,5%	87,5%
Après neutralisation	500	232	5	263	97,7%	89,7%

5 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.



Détail des non-conformités:

▪ *1 non-conformité pour plan froissé :*
Le 04/06 à l'arrêt Pagnol dir. Quai de Vene

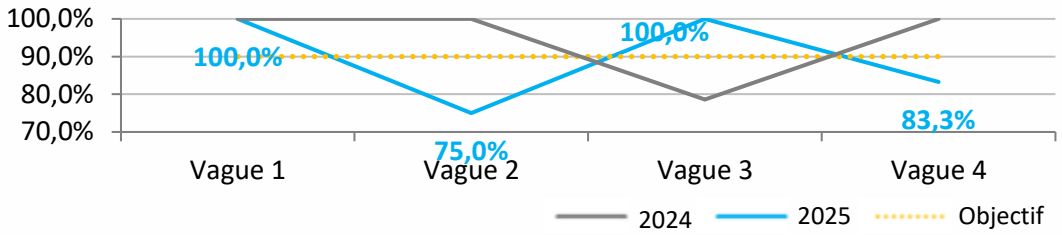
▪ *4 non-conformités pour plan illisible :*
Le 04/06 à l'arrêt RP de l'Europe dir. Centre Malraux
Le 04/06 à l'arrêt Fonquerne dir. Gare SNCF H
Le 04/06 à l'arrêt Pagnol dir. Gare SNCF B
Le 05/06 à l'arrêt Crique de la Nau dir. Gare SNCF H

A titre dérogatoire il n' a pas été demandé la réactualisation du plan de réseau suite aux travaux du mois de juillet 2025 et à la suppression de l'arrêt « Pont de Pierre ». Le plan de réseau devant être refondu intégralement à l'occasion du lancement de la phase 2 du réseau au 5 janvier , l'item a donc été neutralisé sur les deux dernières vagues de l'année 2025

Indicateurs points d'arrêt – Borne d'information voyageurs



Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif :
90,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	500	33	8	459	80,5%	75,9%
Après neutralisation	500	33	6	461	84,6%	88,0%

6 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

Détail des non-conformités:

Le 03/06 à l'arrêt Méditerranée dir. Passage Le Dauphin (ne fonctionne pas)
Le 03/06 à l'arrêt Centre Commercial dir. Thermes (ne fonctionne pas)
Le 03/06 à l'arrêt Les Ecoles dir. Thermes (manque une information)
Le 04/11 à l'arrêt Centre Commercial dir. Mas de Garric (manque une information)
Le 04/11 à l'arrêt Le Môle dir. Centre Malraux (manque une information)
Le 04/11 à l'arrêt Les Pénitents dir. Centre Malraux (manque une information)

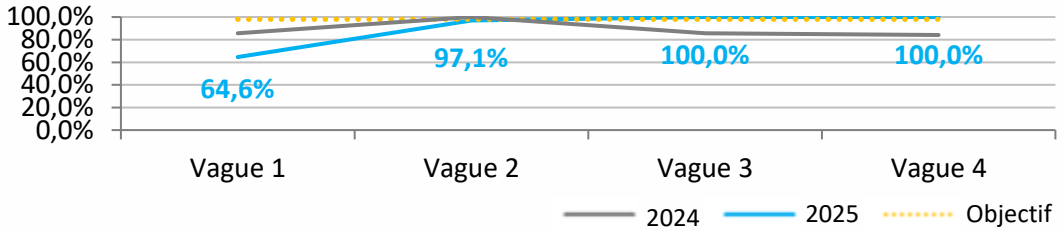




Indicateurs points d'arrêt – Informations temporaires



Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif :
95,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	500	65	46	389	58,6%	85,2%
Après neutralisation	500	93	18	389	83,8%	85,2%

18 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

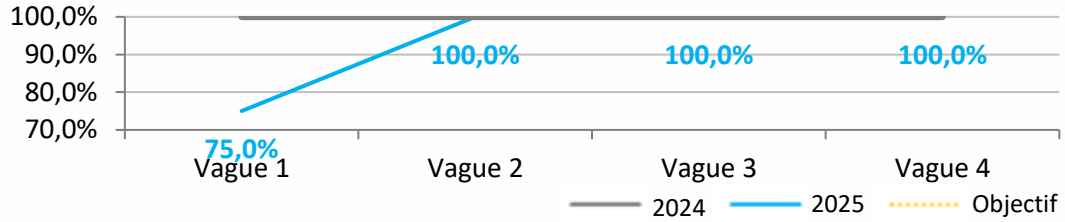
Détail des non-conformités:

NC relevées lors des travaux de l'avenue Victor Hugo

Le 05/02 à l'arrêt Les anémones dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Poste Mèze dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Marcel Pagnol dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Cimetière Mèze dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Ernest Massol dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Mas de Garric dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Lot des Costes dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Le Portel dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Lou Soleil dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Gendarmerie dir. Pont de Pierre (absente)
Le 05/02 à l'arrêt Romany dir. Pont de Pierre(absente)
Le 13/02 à l'arrêt Cimetière Balaruc dir. Noël Guigon (absente)
Le 13/02 à l'arrêt Les Tennis dir. Noël Guigon (absente)
Le 13/02 à l'arrêt La Closerie dir. Le Gare SNCF (absente)
Le 20/02 à l'arrêt Cacaussels dir. Noël Guigon (absente)
Le 20/02 à l'arrêt Chemin Haut dir. Noël Guigon (absente)
Le 20/02 à l'arrêt Pech Meja dir. Noël Guigon (absente)
Le 04/06 à l'arrêt Ifremer dir. Centre Malraux (absente)

Indicateurs Agence – Amabilité et courtoisie

Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif :
100,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	30	29	1	0	96,7%	100,0%
Après neutralisation	30	29	1	0	96,7%	100,0%

1 non-conformité a été maintenue au cours de l'année.

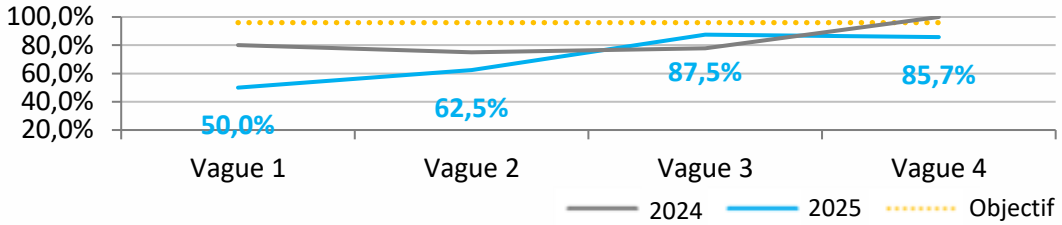
Objectif non atteint.

Détail des non-conformités:

Absence de formule de politesse le 18/02 à 11h10

Indicateurs Appels téléphoniques – Disponibilité du service

Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif : 96,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	30	21	8	1	72,4%	80,0%
Après neutralisation	30	21	8	1	72,4%	82,8%

8 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

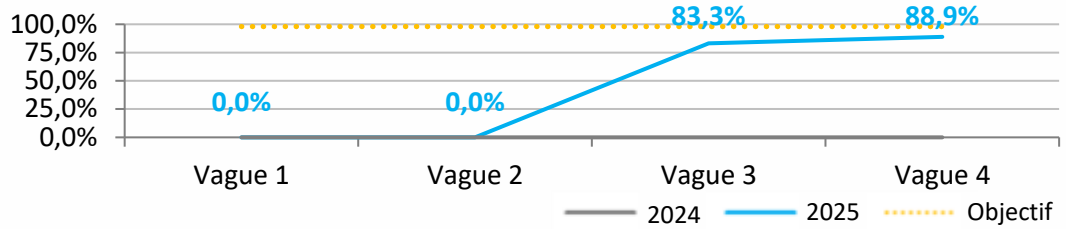
Détail des non-conformités:

8 non-conformités pour réponse dans un délai supérieur à 6 sonneries:

Le 20/02 à 11h49
Le 21/02 à 11h24
Le 26/02 à 15h30
Le 23/05 à 12h02
Le 28/05 à 15h36
Le 06/06 à 13h32
Le 24/07 à 14h57
Le 21/10 à 09h44

Indicateurs Site internet – Informations et services

Evolution de l'indicateur sur l'année :



Objectif : 98,0%

Détail de l'indicateur :

Item	Nombre Mesures	C	NC	SO	Indice 2025	Indice 2024
Avant neutralisation	30	5	**25**	0	**16,7%**	**0,0%**
Après neutralisation	30	13	**17**	0	**43,3%**	**0,0%**

17 non-conformités ont été maintenues au cours de l'année.

Objectif non atteint.

Détail des non-conformités:

- *15 non-conformités au niveau des fiches horaires erronées ou obsolètes : 05/02, 07/02, 13/02, 14/02, 17/02, 20/02, 21/02, 25/02, 19/05, 23/05, 27/05, 30/05, 02/06, 06/06 et 10/06.*
- *10 non-conformités pour schéma, thermomètre de ligne erroné ou obsolète : 05/02, 07/02, 13/02, 14/02, 17/02, 20/02, 21/02, 25/02, 28/07, 14/10.*
- *8 non-conformités pour actualité réseau erronée ou obsolète : 05/02, 07/02, 13/02, 14/02, 17/02, 20/02, 21/02, 25/02.*
- *5 non-conformités pour calculateur d'itinéraire absent ou ne fonctionnant pas : 05/02, 07/02, 14/02, 21/02, 25/02.*

Sur la Vague 4, 9 non conformités ont été relevées concernant des thermomètres de ligne erronés.
SAM n'a conservé qu'une non-conformité et neutralisé les 8 autres.

BILAN ANNUEL 2025



Bilan annuel 2025

Sète Agglopole - Bilan prévisionnel 2025					TOTAL (vague 1 + vague 2 + vague 3 + vague 4)					
Catégorie	Item	Type relevé	Coefficient	Objectif	Nb mesures	Conforme	Non Conforme	Sans Objet	%	Intéressement
INDICATEURS RELATIFS AUX BUS										
Ponctualité des véhicules										
	Ponctualité	ECM, CC ou CI	8	85,0%	500	435	47	18	90,2%	+12 480,00
Informations présentes à l'extérieur des bus										
	Girouette frontale	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	497	0	3	100,0%	+1 200,00
	Girouette latérale	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	493	0	7	100,0%	+1 200,00
	N° du véhicule	CC, CI	-	-	-	-	-	-	-	
Netteté et propreté extérieures des bus										
	Carrosserie et vitres extérieures	ECM, CC, CI	2	96,0%	500	484	13	3	97,4%	+840,00
	Eléments de la carrosserie	CC, CI	-	-	-	-	-	-	-	
Attention du conducteur portée aux voyageurs										
	Distance au trottoir	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	491	6	3	98,8%	+240,00
	Attention du conducteur	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	488	8	4	98,4%	+240,00
	Tenue vestimentaire du personnel de conduite	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	497	0	3	100,0%	+600,00
	Vente de titres	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	490	2	8	99,6%	+480,00
	Vitesse adaptée à l'environnement	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	496	1	3	99,8%	+2 160,00
	Musique, radio dans le bus	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	497	0	3	100,0%	+600,00
	Comportement en roulant	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	476	21	3	95,8%	-2 640,00
	Informations délivrées par le conducteur	ECM	3	98,0%	500	496	0	4	100,0%	+1 800,00
Propreté à l'intérieur des bus										
	Poste d'accueil, et de conduite	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	496	1	3	99,8%	+540,00
	Sol	ECM, CC, CI	2	95,0%	500	490	5	5	99,0%	+2 400,00
	Dispositifs de maintien	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	497	0	3	100,0%	+600,00
	Sièges	ECM, CC, CI	2	85,0%	500	490	7	3	98,6%	+8 160,00
	Vitres	ECM, CC, CI	1	96,0%	500	496	1	3	99,8%	+1 140,00
	Nuisances olfactives	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	490	7	3	98,6%	+180,00
	Vibrations engendrant une nuissance sonore	CC, CI	-	-	-	-	-	-	-	
	Surfaces verticales	ECM, CC, CI	1	96,0%	500	487	9	4	98,2%	+660,00
	Cadre d'affichage au dos du conducteur	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	491	2	7	99,6%	+480,00
Disponibilité des équipements embarqués										
	Demandes d'arrêt	ECM, CC, CI	1	98,0%	500	490	2	8	99,6%	+480,00
	Valideurs de titre de transport	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	493	0	7	100,0%	+1 200,00
	Fonctionnement des portes	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	492	0	8	100,0%	+1 200,00
Présence des informations dans les bus										
	Principaux tarifs	ECM, CC, CI	2	98,0%	500	490	3	7	99,4%	+840,00
	Affichage lumineux	ECM, CC, CI	2	90,0%	500	479	12	9	97,6%	+4 560,00
	Ecrans TFT	ECM, CC, CI	2	90,0%	500	363	22	115	94,3%	+2 580,00
	Informations sonores	ECM, CC, CI	2	90,0%	500	474	18	8	96,3%	+3 780,00
	Informations temporaires	ECM, CC, CI	2	95,0%	500	119	0	381	100,0%	+3 000,00

⟨ Bilan annuel 2025 ⟩

Sète Agglopole - Bilan prévisionnel 2025					TOTAL (vague 1 + vague 2 + vague 3 + vague 4)					
Catégorie	Item	Type relevé	Coefficient	Objectif	Nb mesures	Conforme	Non Conforme	Sans Objet	%	Intéressement
INDICATEURS RELATIFS A L'INFORMATION VOYAGEURS EN DEHORS DES BUS										
Renseignements aux points d'arrêt										
	Nom de l'arrêt	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	496	0	4	100,0%	+2 400,00
	Indice de ligne	ECM, CC, CI	3	96,0%	500	497	1	2	99,8%	+3 420,00
	Direction	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	493	2	5	99,6%	+1 920,00
	Horaires en vigueur	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	468	10	22	97,9%	-120,00
	Informations temporaires	ECM, CC, CI	2	95,0%	500	93	18	389	83,8%	-6 720,00
	Plan complet du réseau	ECM, CC, CI	4	98,0%	500	232	5	263	97,9%	-120,00
	Tarifs	ECM, CC, CI	2	96,0%	500	481	9	10	98,2%	+1 320,00
	Fond de poteau	ECM, CC, CI	3	95,0%	500	492	3	5	99,4%	+3 960,00
	Structure	ECM, CC, CI	2	95,0%	500	489	11	0	97,8%	+1 680,00
	Protection en plexiglas	ECM, CC, CI	3	95,0%	500	496	4	0	99,2%	+3 780,00
	Bornes d'information voyageurs	ECM, CC, CI	3	90,0%	500	33	6	461	84,6%	-4 860,00
INFORMATIONS DELIVREES DANS LES DIVERS LIEUX PERMETTANT DE PRESENTER DE L'INFORMATION VOYAGEURS										
Agence commerciale										
Information en libre accès										
	Plan du réseau affiché	ECM, CC, CI	1	100,0%	30	30	0	0	100,0%	+0,00
	Dépliant du réseau	ECM, CC, CI	2	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+2 400,00
	Guide horaire, fiches horaires et guide tarifaire	ECM, CC, CI	2	98,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
Propreté de l'agence commerciale										
	Sol	ECM, CC, CI	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Surfaces vitrées	ECM, CC, CI	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Présentoir de documentation	ECM, CC, CI	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Guichet	ECM, CC, CI	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
Accueil des usagers										
	Temps d'attente	ECM	1	96,0%	30	29	1	0	96,7%	+210,00
	Disponibilité du personnel	ECM	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Amabilité et courtoisie	ECM	2	96,0%	30	29	1	0	96,7%	+420,00
	Port de la tenue	ECM, CC, CI	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
Informations transmises par l'agent										
	Accueil et écoute	ECM	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Exactitude des informations transmises	ECM	1	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+1 200,00
	Vente de titres	ECM	1	96,0%	30	29	0	1	100,0%	+1 200,00
	Rendu de la monnaie	ECM	1	96,0%	30	25	0	5	100,0%	+1 200,00
Autres lieux permettant de relayer l'information voyageurs										
	Mise à disposition des fiches horaires et plans pliés	CC, CI	-	-	-	-	-	-	-	
Informations délivrées par courriel										
	Délai de réponse	ECM	3	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+3 600,00
	Exactitude des informations transmises	ECM	3	96,0%	30	30	0	0	100,0%	+3 600,00

Bilan annuel 2025

Sète Agglopole - Bilan prévisionnel 2025					TOTAL (vague 1 + vague 2 + vague 3 + vague 4)					
Catégorie	Item	Type relevé	Coefficient	Objectif	Nb mesures	Conforme	Non Conforme	Sans Objet	%	Intéressement
Accueil et renseignements téléphoniques										
	Disponibilité du service	ECM	3	96,0%	30	21	8	1	72,4%	-21 240,00
	Accueil et écoute	ECM	1	96,0%	30	25	0	5	100,0%	+1 200,00
	Amabilité et courtoisie	ECM	2	96,0%	30	24	1	5	96,0%	+0,00
	Réponse à la question posée	ECM	3	96,0%	30	24	1	5	96,0%	+0,00
Site internet										
	Informations et services	ECM, CC, CI	2	98,0%	30	13	17	0	43,3%	-32 820,00
	Applications dédiées au réseau	ECM, CC, CI	2	95,0%	30	0	0	30	-	
							TOTAL prévisionnel (HT en €) :			+28 230,00

- ***Le montant 2025 du bonus / malus est ainsi de :***
- ***+28 230,00 €***

Sans ***aucune neutralisation*** *(hors erreur sur mesure et neutralisation prévue au référentiel),*

le bonus / malus serait de :

-23 820,00 €

RECOMMANDATION POUR 2026



Recommandations pour l'année 2026



- *Comportement du conducteur: renforcer les rappels sur l'utilisation du téléphone, et surtout sur les discussions avec un client ou une connaissance.*



- *Horaires erronés ou froissés/fanés à l'arrêt*
- *Informations temporaire manquantes lors de travaux*
- *Plan illisible à certains arrêts*
- *Rendre toutes les BIV fonctionnelles si présentes*



- *Attention au temps d'attente à l'agence surtout en période estivale*



- *Service téléphonique joignable à tout moment*



- *Actualiser les maquettes du site internet : fiche horaires, schéma, thermomètre de ligne ou supprimer les thermomètres de ligne en PDF car déjà présents sur les fiches horaires.*



Merci pour votre confiance

AMONRE

contact@scat.fr • http://www.scat.fr/ • 04 37 49 63 53

SCAT • Service Contrôle et Analyse du Transport | Villa Mercedes, 151, Route de Vourles - 69230 SAINT-GENIS LAVAL

SCAT

PARC	TYPE	Date passage CT 1	Résultat Procès verbal A / S / R	Date passage CT 2	Résultat Procès verbal A / S / R	Date passage CT 3 (si cas échéant)	Résultat Procès verbal A / S / R
	EUROPOLIS						
14	977BGF34	NE ROULE PLUS					
15	AB-810-ZN	20/12/2024	A	26/06/2025	A		
	Mercedes Sprinter						
10	FH-981-DJ	05/03/2026	A	*Remis en service après 1,5 an d'immobilisation*			
18	DY-988-JC	10/12/2024	A	27/05/2025	A	Depuis le bus est immobilisé, il recevra son prochain CT en 2026	
19	DZ-606-JE	02/04/2025	A	07/10/2025	A		
	MAN A 66						
20	EA-234-TK	25/04/2025	A	06/11/2025	A		
21	EA-662-TN	10/01/2025	A	07/07/2025	A		
22	EA-706-TK	08/01/2025	A	25/06/2025	A	29/12/2025	A
	SOLARIS ELECTRIQUE						
23	ET-695-BG	07/11/2024	A	04/07/2025	A		
24	ES-059-TV	01/04/2025	A	18/09/2025	A		
	SOLARIS URBINO 8.6						
25	EY-981-XW	23/04/2025	A	10/10/2025	A		
26	EY-262-KX	19/03/2025	A	09/09/2025	A		
27	EY-144-XX	28/04/2025	A	12/09/2025	A		
28	EY-897-KW	11/03/2025	A	04/09/2025	A		
29	EY-102-KX	04/04/2025	A	25/09/2025	A		
	GX 137						
30	DX-197-VX	25/03/2025	A	17/09/2025	A		
31	DX-391-VX	06/03/2025	A	26/08/2025	A		
32	DX-591-VX	21/03/2025	A	17/09/2025	A		
33	EQ-140-DD	07/05/2025	A	12/11/2025	A		
34	EQ-424-DD	02/05/2025	A	07/11/2025	A		
	GX 127						
35	DB-786-NQ	04/03/2025	A	28/08/2025	A		
36	DB-097-TS	25/03/2025	A	18/09/2025	A		
	CITELIS						
65	AV-336-AM	07/01/2025	A	02/07/2025	A	30/12/2025	A
66	AV-266-AM	17/06/2025	A	17/12/2025	A		
67	AV-299-AM	16/04/2025	A	24/09/2025	A		
	SOLARIS						
76	EB-251-NZ	18/02/2025	A	26/06/2025	A	24/12/2025	A
77	EB-337-NZ	31/12/2024	A	13/06/2025	A		
78	EB-457-NZ	05/03/2025	A	02/09/2025	A		
79	EM-712-TD	14/03/2025	A	05/09/2025	A		
	IVECO URBANWAY						
80	FE-502-KF	30/04/2025	A	17/10/2025	A		
81	FE-372-TV	29/04/2025	A	21/10/2025	A		
82	FE-192-TR	15/05/2025	A	31/10/2025	A		
83	FE-525-TR	07/05/2025	A	27/10/2025	A		
84	FE-405-TR	04/12/2024	A	20/05/2025	A	Depuis le véhicule est immobilisé (fin 2025) et passera son prochain contrôle en 2026	
85	FT-942-NZ	03/01/2025	A	18/06/2025	A	16/12/2025	A
86	FT-637-YL	07/03/2025	A	03/09/2025	A		
87	FT-325-CG	16/05/2025	A	14/11/2025	A		
88	FT-142-PA	06/01/2025	A	20/06/2025	A	18/12/2025	A
89	FT-213-PA	02/01/2025	A	13/06/2025	A	11/12/2025	A
90	FY-474-AM	06/06/2025	A	27/11/2025	A		
91	FX-742-XY	10/06/2025	A	28/11/2025	A		
92	FX-650-XY	28/05/2025	A	12/12/2025	A		
93	GX-643-TA	11/06/2025	A	04/12/2025	A		
94	GX-768-TA	12/06/2025	A	05/12/2025	A		
	URBANWAY ARTICULE						
100	GN-844-BH	08/01/2025	A	04/07/2025	A		

101	GN-131-BJ	12/03/2025	A	05/09/2025	A		
102	GN-112-QY	13/03/2025	A	09/09/2025	A		
103	GX-356-TC	24/06/2025	A	19/12/2025	A		
104		10/06/2025	A	03/12/2025	A		
	HEULIEZ GX 337 ELEC						
200	GR-310-NJ	09/01/2025	A	25/06/2025	A	24/12/2025	A
201	GS-154-RY	18/04/2025	A	07/10/2025	A		
202	GR-073-NJ	03/03/2025	A	29/08/2025	A		

A noter : Si les deux CT se chevauchent entre deux années, c'est alors la date de l'année N-1 qui est renseignée + la date de l'année N+1 au premier contrôle de l'année qui est indiquée.

Légende

A	*Accepté (favorable), remarque : des défailles mineurs peuvent être observées*
S	*Contre-visite pour défaillance majeure (1 mois)*
R	*Refus pour défaillance critique(véhicule immobilisé au retour CT, correctif et repassage obligatoire pour retour à l'exploitation)*

Le véhicule 14 toujours assuré sur parc mais hors exploitation, ne sera pas du tout roulant sur toute l'année 2025. Il est prévu à la destruction en 2026.
Le véhicule 15 est remis en service et sera exploité sur toute l'année 2025.

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

27

N°d'imprimé : ZB03036351

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/09/2025	25006624

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
11/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-144-XX (F)	09/07/2018	09/07/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019088	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
485354

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Droite Latéral, Avant Droite Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche, Arrière Droite Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 48%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.1% D : -1.1% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

27

N°d'imprimé : ZB03050903

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/04/2025	25003149

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
27/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7031
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-144-XX (F)	09/07/2018	09/07/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019088	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
463256

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Droite Latéral, Avant Droite Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C2 : <0.10 m^{-1} C3 : <0.10 m^{-1} C4 : <0.10 m^{-1} Moyenne : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 70% E2 : 52%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 52%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.0% D : -1.1% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

26

N°d'imprimé : ZB03056599

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/09/2025	25006481

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-262-KX (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019086	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

511949

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Essieu 2 Droite Extérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Gauche Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière Droite Gauche)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Droite Milieu Latéral, Avant Droite Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 56%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 53%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 18%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.3% D : -0.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03048213

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/03/2025	25002197

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
18/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7011
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-262-KX (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019086	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
481202

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Gauche Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière Droite Gauche)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Droite Milieu Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 55%
Efficacité par essieu : E1 : 70% E2 : 50%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 8% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 46%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.0% D : -0.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

25

N°d'imprimé : ZB03036751

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/10/2025	25007394

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
09/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-981-XW (F)	09/07/2018	09/07/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019087	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
504667

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 54%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -1.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

25

N°d'imprimé : ZB03050851

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	23/04/2025	25003045

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
22/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-981-XW (F)	09/07/2018	09/07/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019087	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
474557

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Avant Droite Supérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Gauche Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 13%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 45%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.5% D : -2.4% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

24

N°d'imprimé : ZB03036424

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/09/2025	25006769

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
17/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7028
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
ES-059-TV (F)	18/12/2017	18/12/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU206U0EHB018280	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293D567	EL

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
145999

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Gauche Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 62% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 9% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%
Efficacité par essieu : E2 : 63%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 17%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.0% D : -0.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

24

N°d'imprimé : ZB03032964

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	01/04/2025	25002553

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

30/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
ES-059-TV (F)	18/12/2017	18/12/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU206U0EHB018280	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293D567	EL

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

143087

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Gauche Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 65% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 62%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

23

N°d'imprimé : ZB03053333

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/07/2025	25004958

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
03/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7026
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
ET-695-BG (F)	28/12/2017	28/12/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU206U0EHB018281	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293D567	EL

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
148737

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 61% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 8% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -1.6% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

23

23

N°d'imprimé : ZB02723442

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/11/2024	24008014

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

06/05/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
ET-695-BG (F)	28/12/2017	28/12/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU206U0EHB018281	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293D567	EL

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

132437

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement (Avant)

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Arrière Gauche Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 1%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 56%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.0% D : -1.0% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

22

N°d'imprimé : ZB03060968

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/12/2025	25009397

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

28/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-706-TK (F)	27/01/2023	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ8GC021441	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

474047

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse (Arrière)
5.1.1.b.1. ESSIEUX : Anomalie de fixation (Essieu 1 Droite Gauche)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche, Avant Droite Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière Gauche Latéral)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0148/00 P2413/00
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 53%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 47%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.3% D : -2.1% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

22

N°d'imprimé : ZB03053209

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/06/2025	25004719

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
24/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7031
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-706-TK (F)	27/01/2023	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ8GC021441	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
457940

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.1.1.b.1. ESSIEUX : Anomalie de fixation (Essieu 1 Droite Gauche)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Intérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche, Avant Droite Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière Gauche Latéral)
7.11.1.a.1. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Kilométrage relevé inférieur à celui relevé lors d'un précédent contrôle
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C3 : <0.10 m^{-1} C4 : <0.10 m^{-1} C5 : <0.10 m^{-1} Moyenne : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 43%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 43%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.3% D : -2.2% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.1% D : -2.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

22

N°d'imprimé : ZB02719413

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	08/01/2025	25000220

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

07/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7011

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-706-TK (F)	27/01/2023	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ8GC021441	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

462026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse (Arrière Droite Gauche)

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 2 Droite Gauche)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)

9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 56%

Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 53%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 2%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%

Efficacité par essieu : E2 : 54%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.3% D : -2.2% h < 0.8 m

Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

21

N°d'imprimé : ZB03053356

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/07/2025	25005001

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-662-TN (F)	19/12/2022	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ1GC021443	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
315073

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 70% E2 : 54%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 49%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.6% D : -0.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

21

N°d'imprimé : ZB02719452

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/01/2025	25000308

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-662-TN (F)	19/12/2022	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ1GC021443	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

296119

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
4.8.1.a.1. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Dispositif défectueux ou endommagé (Arrière Gauche)
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (Arrière Gauche)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Gauche Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C2 : <0.10 m^{-1} C3 : <0.10 m^{-1} C4 : <0.10 m^{-1} Moyenne : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 54%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.4% D : -1.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

20

N°d'imprimé : ZB03058915

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/11/2025	25008133

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-234-TK (F)	27/01/2023	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ6GC021437	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

423857

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

2.1.3.g.1. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Capuchon antipoussière endommagé ou détérioré (Essieu 1 Droite Gauche)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 2 Droite Gauche Inférieur)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 52%
Efficacité par essieu : E1 : 56% E2 : 51%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 46%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 11%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.6% D : -1.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.8% D : +1.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

20

N°d'imprimé : ZB03050895

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/04/2025	25003133

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EA-234-TK (F)	27/01/2023	24/03/2016

Marque	Genre	Carrosserie
CAETANO	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMAA66ZZ6GC021437	M3

Type/CNIT	Énergie
M30ZWZTC000S009	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

409788

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière Gauche)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.65 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 3% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.5% D : -2.1% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.8% D : -3.6%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

19

N°d'imprimé : ZB03036692

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/10/2025	25007289

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7011

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DZ-606-JE (F)	19/12/2022	02/02/2016

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9066551P163869	M2

Type/CNIT	Énergie
906FLC13ABA235X1	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
413676

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREIN : Usure importante (Essieu 2 Droite Gauche)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 64%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 10% E2 : 12%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 24%

Frein de secours : Indépendance des circuits

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.1% D : -1.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

19

N°d'imprimé : ZB03050614

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/04/2025	25002583

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DZ-606-JE (F)	19/12/2022	02/02/2016

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9066551P163869	M2

Type/CNIT	Énergie
906FLC13ABA235X1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

400608

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (Avant Gauche)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P229E/13 P229F/09

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 68%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 14% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 19%
Frein de secours : Indépendance des circuits
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -1.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

18

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03052792

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/05/2025	25003895

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DY-988-JC (F)	12/12/2022	22/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9066571P199312	M2

Type/CNIT	Énergie
M20MCDTCJV10497	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

530818

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Arrière Gauche)

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%

Efficacité par essieu : E1 : 60% E2 : 56%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 11%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 29%

Frein de secours : Indépendance des circuits

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.2% D : -1.4% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719062

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/12/2024	24008945

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DY-988-JC (F)	12/12/2022	22/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9066571P199312	M2

Type/CNIT	Énergie
M20MCDTCJV10497	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

506609

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0344/00

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 65% E2 : 67%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 28%
Frein de secours : Indépendance des circuits
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

15

N°d'imprimé : ZB03053226

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	26/06/2025	25004760

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AB-810-ZN (F)	17/07/2009	17/07/2009

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
ZGA4A8G100H000058	M3

Type/CNIT	Énergie
203E796/2P	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

427638

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 1 Droite Gauche, Essieu 2 Droite Gauche Inférieur Supérieur)
5.3.4.b.1. ROTULES DE SUSPENSION : Capuchon antipoussière gravement détérioré (Essieu 1 Droite Gauche)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Droite Latéral Supérieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0148 P0420 P0562 P0658 P2048 P208B P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.80 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 62% E2 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 44%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.5% D : -2.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

13

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719204

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/12/2024	24009267

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AB-810-ZN (F)	17/07/2009	17/07/2009

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
ZGA4A8G100H000058	M3

Type/CNIT	Énergie
203E796/2P	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

427586

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Avant Droite Supérieur, Arrière Droite Supérieur)

4.4.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse (Arrière Droite)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Droite Latéral Supérieur)

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.80 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%

Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 55%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 2%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 28%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 28%

Efficacité par essieu : E2 : 41%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

10

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03392504

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/03/2026	26001850

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/09/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FH-981-DJ (F)	27/01/2023	21/06/2019

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9066571P647137	M2

Type/CNIT	Énergie
M20MCZTC248U268	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

288301

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P042F/73 P0562/00 P068A/92

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 17% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours : Indépendance des circuits
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.5% D : -1.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

78

N°d'imprimé : ZB03036178

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/09/2025	25006312

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-457-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015952	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

406703

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.6.1.a.1. NOTICE DESCRIPTIVE OU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : Absent ou non-conforme
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche Inférieur)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTIPROJECTIONS : Détériorés ou mal fixés (Essieu 2 Droite)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Droite, Arrière Gauche Latéral)
7.4.1.a.1. TRIANGLE DE SIGNALISATION : Manquant
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Avant Droite)
9.6.1.b.1. COULOIRS, EMPLACEMENT POUR VOYAGEURS DEBOUT : Mains courantes ou poignées défectueuses (Droite Milieu)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 9% E2 : 19%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 52%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -2.1% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03029603

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/03/2025	25001782

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
04/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7026
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-457-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015952	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
395301

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (Arrière)
4.3.3.a.1. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX STOP) : Feu, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences (Arrière)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 74% E2 : 51%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 45%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 10%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.7% D : -0.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

77

N°d'imprimé : ZB03034696

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/06/2025	25004387

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
12/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-337-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015951	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
432022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 54%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 47%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.8% D : -1.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719305

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	31/12/2024	24009449

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
29/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026
NOM ET PRÉNOM :
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-337-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015951	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
421164

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 51%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 3% E2 : 17%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 49%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.1% D : -1.1% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

76

N°d'imprimé : ZB03059448

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/12/2025	25009355

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

23/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-251-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015950	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

420277

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 53%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 19%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -2.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03035389

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	26/06/2025	25004734

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-251-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015950	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

397770

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 2)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C2 : <0.10 m^{-1} C3 : <0.10 m^{-1} C4 : <0.10 m^{-1} Moyenne : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%

Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 61%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 3% E2 : 21%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%

Efficacité par essieu : E2 : 60%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 16%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -1.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03047784

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/02/2025	25001364

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

17/08/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EB-251-NZ (F)	22/04/2016	22/04/2016

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161GB015950	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC293H377	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

387888

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Gauche)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 55%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 51%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 15%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 53%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

67

N°d'imprimé : ZB03036517

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/09/2025	25006937

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

23/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

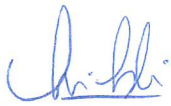
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-299-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303906	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

865842

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0046 P0148 P0420 P208B P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 64%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 14% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 60%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -2.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

67

N°d'imprimé : ZB03050798

67

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/04/2025	25002916

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-299-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303906	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

840479

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.4.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse (Arrière Droite)

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0046 P0148 P0420 P208B P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 57%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 18% E2 : 1%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 51%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -0.8% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

66

N°d'imprimé : ZB03059354

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/12/2025	25009159

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-266-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303931	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

895955

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse (Arrière Gauche)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Essieu 2 Droite Extérieur)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Gauche Inférieur, Gauche Milieu Latéral Inférieur, Arrière Droite Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%

Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 59%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 15% E2 : 3%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%

Efficacité par essieu : E2 : 55%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 12%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -2.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

66 66

N°d'imprimé : ZB03053097

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/06/2025	25004479

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
16/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7030
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-266-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303931	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
872916

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Intérieur Extérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière, Gauche Milieu Latéral Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche Latéral Inférieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0149 P0420 P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 51%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 12%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -2.4% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

65

N°d'imprimé : ZB03060994

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/12/2025	25009442

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-336-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303922	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

785754

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Gauche Inférieur)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 69% E2 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 48%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

65

N°d'imprimé : ZB03053308

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/07/2025	25004894

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-336-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303922	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

772735

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.3.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse (Arrière Milieu)
4.4.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse (Arrière Gauche)
4.6.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0148 P0149 P0420 P208B P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 74% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 10% E2 : 13%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 15%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.3% D : -2.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

65 65

N°d'imprimé : ZB02724345

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/01/2025	25000165

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

NOM ET PRÉNOM

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AV-336-AM (F)	15/06/2010	15/06/2010

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNEPS09D100303922	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
747981

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 2)

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0148 P0149 P0420 P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.53 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 71% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 23%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%

Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 47%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 28%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

36

N°d'imprimé : ZB03036434

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/09/2025	25006790

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

17/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DB-097-TS (F)	12/12/2022	27/12/2013

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1GX586H7C002570	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002F143	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

477951

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0420 P208B P20A7 P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.87 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 69% E2 : 66%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 62%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 11%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03050480

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/03/2025	25002362

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
24/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7011
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DB-097-TS (F)	12/12/2022	27/12/2013

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1GX586H7C002570	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002F143	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
452682

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.87 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 60% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 17%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 32%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 32%
Efficacité par essieu : E2 : 49%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -1.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

35

N°d'imprimé : ZB03036105

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/08/2025	25006192

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DB-786-NQ (F)	12/12/2022	19/12/2013

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1GX586H7C002560	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002F143	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

580080

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche Latéral Inférieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0046 P0148 P0420 P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.87 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 66%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 19%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 64%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 12%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.2% D : -1.2% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03029585

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/03/2025	25001744

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
03/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7028
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DB-786-NQ (F)	12/12/2022	19/12/2013

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1GX586H7C002560	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002F143	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
562188

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0046 P0148 P0420 P208B P20A7 P2200

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.87 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 71%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 70%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 8%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 29%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 29%
Efficacité par essieu : E2 : 46%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 15%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -0.8% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

34

N°d'imprimé : ZB03040213

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/11/2025	25008166

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

06/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EQ-424-DD (F)	12/12/2022	30/08/2017

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J80N003533	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002U801	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

642151

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%

Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 61%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 8% E2 : 4%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%

Efficacité par essieu : E2 : 51%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.6% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

34

N°d'imprimé : ZB03052485

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/05/2025	25003284

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EQ-424-DD (F)	12/12/2022	30/08/2017

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J80N003533	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002U801	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

514286

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Avant Droite Gauche)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite Inférieur, Avant Gauche Inférieur, Gauche Latéral Supérieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%

Efficacité par essieu : E1 : 63% E2 : 59%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 13%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%

Efficacité par essieu : E2 : 53%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 11%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -0.9% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

33

N°d'imprimé : ZB03040253

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/11/2025	25008246

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
11/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EQ-140-DD (F)	12/12/2022	30/08/2017

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J60N003532	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002U801	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
572730

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 67%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

33

N°d'imprimé : ZB03052533

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/05/2025	25003386

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EQ-140-DD (F)	12/12/2022	30/08/2017

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J60N003532	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002U801	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
535156

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 78% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 12%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 43%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 43%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -2.3% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

32

N°d'imprimé : ZB03056739

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/09/2025	25006739

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-591-VX (F)	12/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J30N003388	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

639601

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Gauche Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 60%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 19% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -2.3% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

32

N°d'imprimé : ZB03048260

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/03/2025	25002276

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-591-VX (F)	12/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J30N003388	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

619902

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE/92

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 16% E2 : 14%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -1.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

31

N°d'imprimé : ZB03036066

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	26/08/2025	25006126

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-391-VX (F)	19/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J10N003387	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

645280

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%

Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 60%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 4%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%

Efficacité par essieu : E2 : 59%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.5% D : -0.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03048020

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/03/2025	25001814

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-391-VX (F)	19/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014J10N003387	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

613045

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite, Arrière Gauche)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 65% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 8%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.8% D : -2.4% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

30

N°d'imprimé : ZB03036417

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/09/2025	25006761

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-197-VX (F)	19/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014JX0N003386	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

654535

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (Avant Inférieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Inférieur)
6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré (Avant Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 14%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -2.0% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03029899

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/03/2025	25002392

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DX-197-VX (F)	19/12/2022	02/12/2015

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14014JX0N003386	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC002P443	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

616312

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Inférieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche Latéral)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P242F/00

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.52 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 43%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 43%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.8% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

29

N°d'imprimé : ZB03036540

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/09/2025	25006982

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

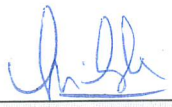
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-102-KX (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019085	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

462750

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 60%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 18%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 42%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 42%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -2.0% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

29

N°d'imprimé : ZB03033009

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/04/2025	25002649

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-102-KX (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019085	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

436289

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant Milieu)

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (Avant Droite Supérieur)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%

Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 63%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 15%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 44%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 44%

Efficacité par essieu : E2 : 59%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -2.3% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

28

N°d'imprimé : ZB03056549

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/09/2025	25006361

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

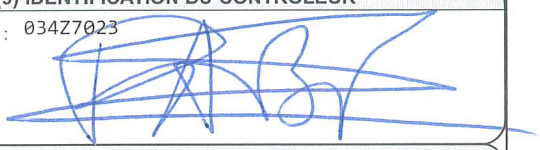
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-897-KW (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : SUU241083JB019084

(5) Catégorie internationale : M3

Type/CNIT : M30SLATC2948719

Énergie : GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

481061

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 54%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 19%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 54%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 13%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.5% D : -2.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03029681

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	11/03/2025	25001939

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
10/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7028
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-897-KW (F)	22/06/2018	22/06/2018

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241083JB019084	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948719	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
446132

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 50%
Efficacité par essieu : E1 : 71% E2 : 43%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 12%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 32%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 32%
Efficacité par essieu : E2 : 42%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 13%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -2.5% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

85

N°d'imprimé : ZB03040769

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/12/2025	25009126

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-942-NZ (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N700312157	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

297394

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Gauche Latéral)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 63% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 15% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.4% D : -1.2% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.0% D : +0.1%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

95

N°d'imprimé : ZB03034760

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/06/2025	25004502

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
17/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7030
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-942-NZ (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N700312157	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
271337

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P24B3/92

COMMENTAIRES :
Véhicule non soumis aux exigences relatives aux chronotachygraphes de par son usage déclaré
Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 60%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.0% D : -0.5% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -0.8% D : -0.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719333

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/01/2025	25000049

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-942-NZ (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N700312157	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

249144

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement
Véhicule non soumis aux exigences relatives aux chronotachygraphes de par son usage déclaré

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 57%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -2.0% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.4% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

84

N°d'imprimé : ZB03052703

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/05/2025	25003705

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-405-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226NX00310502	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

321325

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE/92

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 58%
Efficacité par essieu : E1 : 58% E2 : 57%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -1.9% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.0% D : +0.1%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02723880

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/12/2024	24008770

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/06/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-405-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226NX00310502	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

295793

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -1.5% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.7% D : -0.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

83

N°d'imprimé : ZB03058775

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/10/2025	25007830

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-525-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100310503	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

347070

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite Extérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Latéral)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P24B3/92

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement
Véhicule non soumis aux exigences relatives aux chronotachygraphes de par son usage déclaré

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 60% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 1%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 51%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.4% D : -1.3% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.4% D : -1.4%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

83

N°d'imprimé : ZB03052549

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/05/2025	25003415

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7030
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-525-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100310503	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
319199

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE/92 P2458/85 P2463/85 P24B3/92

COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%
Efficacité par essieu : E2 : 63%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.5% D : +1.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03058832

82

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	31/10/2025	25007956

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-192-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N000310511	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

348223

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Intérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu ; E1 : 72% E2 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 14%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 42%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 42%
Efficacité par essieu : E2 : 66%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.2% D : -1.0% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.4% D : -2.1%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

82

N°d'imprimé : ZB03052639

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	15/05/2025	25003584

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

14/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-192-TR (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N000310511	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

321854

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 59% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 53%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 15%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.5% D : -1.1% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -3.9% D : -1.4%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

81

N°d'imprimé : ZB03039938

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/10/2025	25007678

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
20/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-372-TV (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100310498	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
362162

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 69% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 9%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%

Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 19%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.6% h < 0.8 m

Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.0% D : +0.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

81

N°d'imprimé : ZB03050926

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
29/04/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL
25003194

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
28/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-372-TV (F)	22/03/2019	22/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100310498	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
329690

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.1.1.b.1. ESSIEUX : Anomalie de fixation (Essieu 2 Gauche)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 61% E2 : 57%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 56%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -2.0% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.2% D : +0.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

80

N°d'imprimé : ZB03058653

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/10/2025	25007581

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-502-KF (F)	08/03/2019	08/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500310486	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

352098

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
9.1.2.b.1. ISSUES DE SECOURS : Signalisation des issues de secours illisible (Arrière)
9.1.2.c.1. ISSUES DE SECOURS : Marteau brise-vitre manquant (Supérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 59%
Efficacité par essieu : E1 : 62% E2 : 57%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 3% E2 : 1%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 48%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.4% D : -0.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +2.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

80

N°d'imprimé : ZB03050953

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/04/2025	25003228

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-502-KF (F)	08/03/2019	08/03/2019

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500310486	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC004T732	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

322275

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 66%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 8%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 60%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.5% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.8% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03056572

79

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/09/2025	25006429

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EM-712-TD (F)	26/05/2017	26/05/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161HB017468	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948270	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

388501

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 53%
Efficacité par essieu : E1 : 65% E2 : 47%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 5% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 49%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -0.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

79

N°d'imprimé : ZB03048171

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	14/03/2025	25002112

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EM-712-TD (F)	26/05/2017	26/05/2017

Marque	Genre	Carrosserie
SOLARIS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
SUU241161HB017468	M3

Type/CNIT	Énergie
M30SLATC2948270	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

360439

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 2)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 56%

Efficacité par essieu : E1 : 63% E2 : 52%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 21%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%

Efficacité par essieu : E2 : 50%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.2% D : -1.7% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

94

N°d'imprimé : ZB03059248

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/12/2025	25008879

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-768-TA (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4726N200315176	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC0166769	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

95995

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière, Droite Latéral)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 9% E2 : 11%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 32%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 32%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.6% D : -1.5%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

94

N°d'imprimé : ZB03034665

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/06/2025	25004308

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
11/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-768-TA (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4726N200315176	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC0166769	GH

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
62793

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 2)
4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Avant Droite Supérieur)
4.4.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse (Arrière Gauche Supérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P24AE/92

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 62% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 20%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -1.9% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.9% D : -1.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

93

N°d'imprimé : ZB03059239

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/12/2025	25008858

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-643-TA (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4726N900315157	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC0166769	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

95246

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 64%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.7% D : -0.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.9% D : -1.9%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

93

N°d'imprimé : ZB03034655

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	11/06/2025	25004289

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
10/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7011
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-643-TA (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4726N900315157	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC0166769	GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
60756

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Gauche)

COMMENTAIRES :
Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 10% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%
Efficacité par essieu : E2 : 63%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

92

N°d'imprimé : ZB03040739

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/12/2025	25009074

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
11/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-650-XY (F)	18/03/2021	18/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N700312501	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
290225

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 53%
Efficacité par essieu : E1 : 50% E2 : 54%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 31%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 31%
Efficacité par essieu : E2 : 49%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.4% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +2.0% D : +2.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

92

N°d'imprimé : ZB03052824

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/05/2025	25003950

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-650-XY (F)	18/03/2021	18/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N700312501	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

252463

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 67% E2 : 61%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 1%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.6% D : -0.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +2.0% D : +1.1%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

91

N°d'imprimé : ZB03040505

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/11/2025	25008690

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-742-XY (F)	18/03/2021	18/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500312514	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

302294

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite Extérieur)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 1% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 13%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.4% D : -1.9% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.0% D : +2.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

91

N°d'imprimé : ZB03052987

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/06/2025	25004256

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-742-XY (F)	18/03/2021	18/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500312514	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

261739

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 13%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 43%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 43%
Efficacité par essieu : E2 : 65%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -2.4% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.7% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

90

N°d'imprimé : ZB03059154

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/11/2025	25008665

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FY-474-AM (F)	23/03/2021	23/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N300312513	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

274712

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 1)

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Arrière Gauche Latéral)

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 55%
Efficacité par essieu : E1 : 55% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 22% E2 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.3% D : -1.3% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.1% D : +0.2%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

90

N°d'imprimé : ZB03052963

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/06/2025	25004206

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
05/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7031
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FY-474-AM (F)	23/03/2021	23/03/2021

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : VNE4226N300312513
(5) Catégorie internationale : M3
Type/CNIT : M30888TC005S572
Énergie : GO
Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
241230

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2264/68

COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 53%
Efficacité par essieu : E1 : 61% E2 : 49%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 30%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 30%
Efficacité par essieu : E2 : 45%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 10%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -0.6% D : -0.7%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

89

N°d'imprimé : ZB03040709

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	11/12/2025	25009029

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
10/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-213-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N200312163	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
293765

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2097/85 P24B3/92

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 70%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 67%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.2% D : +2.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

89

N°d'imprimé : ZB03053048

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/06/2025	25004369

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
12/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7028
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-213-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N200312163	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
267849

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 65%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 60%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.4% D : -2.5% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.0% D : -2.5%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719315

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/01/2025	25000004

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-213-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N200312163	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

244482

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 69% E2 : 64%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 39%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 39%
Efficacité par essieu : E2 : 60%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -1.5% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.3% D : +0.3%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

88

N°d'imprimé : ZB03059362

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/12/2025	25009176

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

17/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-142-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500312156	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

298204

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 1)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite Extérieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Arrière)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 20% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 57%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -2.2% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.2% D : -0.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

88

N°d'imprimé : ZB03053150

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/06/2025	25004580

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-142-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500312156	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

265890

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 2)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 54%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 48%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 20%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 51%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 24%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.3% D : -2.3% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -2.6% D : -2.5%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02724322

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/01/2025	25000128

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-142-PA (F)	21/10/2020	21/10/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N500312156	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

232021

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Intérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule non soumis aux exigences relatives aux chronotachygraphes de par son usage déclaré
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 10% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.8% D : -0.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

87

N°d'imprimé : ZB03058987

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	14/11/2025	25008294

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-325-CG (F)	30/09/2020	30/09/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100312087	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

285570

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 35%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 35%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.9% D : -2.0% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

87

N°d'imprimé : ZB03052650

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/05/2025	25003610

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-325-CG (F)	30/09/2020	30/09/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N100312087	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

256319

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 58%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 10% E2 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 38%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 38%
Efficacité par essieu : E2 : 59%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -1.1% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +2.0% D : +1.2%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

86

N°d'imprimé : ZB03036204

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/09/2025	25006353

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-637-YL (F)	04/11/2020	04/11/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE4226N400312147	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC005S572	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

283476

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Essieu 2 Droite Gauche Extérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 66%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 61%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 8% E2 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 40%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 40%
Efficacité par essieu : E2 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -0.7% D : +0.7%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03029643

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/03/2025	25001853

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
06/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7028
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-637-YL (F)	04/11/2020	04/11/2020

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : VNE4226N400312147
(5) Catégorie internationale : M3
Type/CNIT : M30888IC0055572
Énergie : GO
Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
252168

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MINEURES :
4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Droite Latéral)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P204A/68

COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 52%
Efficacité par essieu : E1 : 53% E2 : 52%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 18% E2 : 13%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 32%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 32%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -1.4% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.1% D : +0.4%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

202

N°d'imprimé : ZB03056493

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/08/2025	25006226

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-073-NJ (F)	29/09/2023	29/09/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F90N006872	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

88846

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 57%
Efficacité par essieu : E1 : 58% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 56%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

202

N°d'imprimé : ZB03029557

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/03/2025	25001686

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
02/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7028

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-073-NJ (F)	29/09/2023	29/09/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F90N006872	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
52836

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 67%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 8%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%
Efficacité par essieu : E2 : 63%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.8% D : -2.2% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -2.8%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

201

N°d'imprimé : ZB03058504

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	07/10/2025	25007279

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

06/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7011

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-154-RY (F)	29/11/2023	29/11/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F20N006874	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

91560

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (Avant Droite)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 63%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 51%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 15%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.7% D : +0.7%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

201

N°d'imprimé : ZB03050827

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/04/2025	25002984

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
17/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-154-RY (F)	29/11/2023	29/11/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F20N006874	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
59820

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche, Avant Gauche Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 63% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 8% E2 : 10%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 56%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 9%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.9% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -3.3%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

200

N°d'imprimé : ZB03042850

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/12/2025	25009349

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
23/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-310-NJ (F)	29/09/2023	29/09/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : VJ14516F00N006873

(5) Catégorie internationale : M3

Type/CNIT : M30HEUTC0033748

Énergie : EL

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
107101

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 66%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 37%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 37%
Efficacité par essieu : E2 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 10%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.6% D : -0.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

200

N°d'imprimé : ZB03053196

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/06/2025	25004694

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
24/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7031
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-310-NJ (F)	29/09/2023	29/09/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F00N006873	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
70880

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 60%
Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 56%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 14% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 33%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 50%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -0.9% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719420

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/01/2025	25000233

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7023

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-310-NJ (F)	29/09/2023	29/09/2023

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ14516F00N006873	M3

Type/CNIT	Énergie
M30HEUTC0033748	EL

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

43552

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 64% E2 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 9% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 36%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 36%
Efficacité par essieu : E2 : 55%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.9% D : -0.6% h < 0.8 m

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

104

N°d'imprimé : ZB03040579

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/12/2025	25008825

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-429-TC (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : VNE472CP400315119

(5) Catégorie internationale : M3

Type/CNIT : M30888TC017P035

Énergie : GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

74651

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

2.1.1.e.1. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Manque d'étanchéité

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Gauche Inférieur)

9.1.2.c.1. ISSUES DE SECOURS : Marteau brise-vitre manquant (Avant)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :

C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}

Frein de service :

Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%

Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 65% E3 : 54%

Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 1% E3 : 3%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 41%

Frein de secours :

Efficacité globale (≥ à 25%) : 41%

Efficacité par essieu : E2 : 65% E3 : 50%

Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4% E3 : 3%

Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.5% D : -0.6% h < 0.8 m

Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -3.4% D : +2.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

104

N°d'imprimé : ZB03052980

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/06/2025	25004240

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
09/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7031
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-429-TC (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CP400315119	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC017P035	GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
45413

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
2.1.1.e.1. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Manque d'étanchéité
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)

COMMENTAIRES :
Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 71% E2 : 69% E3 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 10% E3 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 47%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 47%
Efficacité par essieu : E2 : 63% E3 : 64%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 5% E3 : 2%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.2% D : -1.9% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.2% D : +1.4%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

103

N°d'imprimé : ZB03040821

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/12/2025	25009217

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-356-TC (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CPX00315111	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC017P035	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

77178

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 3 Intérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche)
9.1.2.c.1. ISSUES DE SECOURS : Marteau brise-vitre manquant (Avant)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 56%
Efficacité par essieu : E1 : 56% E2 : 57% E3 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 15% E2 : 3% E3 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 44%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 44%
Efficacité par essieu : E2 : 63% E3 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7% E3 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.1% D : -1.2% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +0.8% D : +1.6%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

103

N°d'imprimé : ZB03053181

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/06/2025	25004660

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
23/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245
(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS
(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7023
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-356-TC (F)	24/06/2024	24/06/2024

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CPX00315111	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC017P035	GH

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
46810

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement (Avant)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 3 Droite Extérieur)
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (Essieu 3 Droite Extérieur)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche, Gauche Milieu Latéral)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 65% E2 : 64% E3 : 60%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 4% E2 : 2% E3 : 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 44%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 44%
Efficacité par essieu : E2 : 64% E3 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1% E3 : 3%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -2.0% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -1.1% D : -1.2%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

102

N°d'imprimé : ZB03056617

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/09/2025	25006516

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-112-QY (F)	28/04/2023	28/04/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CP300314074	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC015X495	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

118983

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 3 Droite Gauche Extérieur, Essieu 3 Droite Intérieur)

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (Essieu 3 Droite Intérieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 70%
Efficacité par essieu : E1 : 74% E2 : 73% E3 : 67%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 7% E2 : 7% E3 : 7%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 47%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 47%
Efficacité par essieu : E2 : 70% E3 : 61%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 4% E3 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -1.4% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

102

N°d'imprimé : ZB03048136

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/03/2025	25002031

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
12/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-112-QY (F)	28/04/2023	28/04/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CP300314074	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC015X495	GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
94465

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 65%
Efficacité par essieu : E1 : 73% E2 : 69% E3 : 59%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 12% E2 : 1% E3 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 44%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 44%
Efficacité par essieu : E2 : 65% E3 : 56%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1% E3 : 1%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.6% D : -1.6% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -0.7% D : -1.2%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

101

N°d'imprimé : ZB03056564

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/09/2025	25006407

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-131-BJ (F)	30/03/2023	30/03/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CP100314123	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC015X495	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

132032

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Droite Milieu Latéral)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Droite Extérieur, Essieu 3 Droite Gauche Extérieur)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (Avant Gauche Latéral)

COMMENTAIRES :

Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 62%
Efficacité par essieu : E1 : 62% E2 : 63% E3 : 62%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 13% E2 : 1% E3 : 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 44%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 44%
Efficacité par essieu : E2 : 63% E3 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1% E3 : 5%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -0.9% D : -1.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -3.3% D : -4.0%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03048112

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/03/2025	25001988

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
11/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 034Z7026
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-131-BJ (F)	30/03/2023	30/03/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CP100314123	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC015X495	GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
106580

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

COMMENTAIRES :
Echappement du véhicule inadapté à l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 70%
Efficacité par essieu : E1 : 76% E2 : 74% E3 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 11% E2 : 13% E3 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 48%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 48%
Efficacité par essieu : E2 : 69% E3 : 63%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 14% E3 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.1% D : -2.1% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -1.1%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

100

N°d'imprimé : ZB03053345

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/07/2025	25004983

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7026

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-844-BH (F)	30/03/2023	30/03/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNE472CPX00314119	M3

Type/CNIT	Énergie
M30888TC015X495	GH

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

99371

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEUR DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (Arrière Droite)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Droite Extérieur)
6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré (Milieu Inférieur)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 75% E2 : 71% E3 : 65%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 6% E2 : 5% E3 : 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 49%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 49%
Efficacité par essieu : E2 : 64% E3 : 65%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 7% E3 : 6%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -2.0% D : -0.7% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : -4.0% D : -0.2%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB02719401

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	08/01/2025	25000191

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

07/07/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034Z245

(9) RAISON SOCIALE : MHCT - VEHICULES POIDS LOURDS

(3) COORDONNÉES : MONTPELLIER HERAULT CONTROLE TECHNIQU
394 RUE GUSTAVE COURBET - ZAE CHARLES
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034Z7011

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GN-844-BH (F)	30/03/2023	30/03/2023

Marque	Genre	Carrosserie
IVECO BUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN) : VNE472CPX00314119

(5) Catégorie internationale : M3

Type/CNIT : M30888TC015X495

Énergie : GH

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

73348

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 1 Essieu 2 Essieu 3 Droite Extérieur)
9.1.1.b.1. PORTES D'ENTRÉE OU DE SORTIE : Mauvais état (Arrière Droite)

COMMENTAIRES :

Véhicule équipé d'un échappement vertical situé en position centrale et ne permettant pas l'introduction de la sonde de l'opacimètre, opacité des fumées contrôlée visuellement

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 68% E3 : 60%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 2% E2 : 2% E3 : 5%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 45%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 45%
Efficacité par essieu : E2 : 70% E3 : 58%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 1% E3 : 4%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.7% D : -1.8% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.6% D : -1.4%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

StanleyBlack&Decker

cofrac ETALONNAGE
CHAINE D'ETALONNAGE FORCE
LABORATOIRE D'ETALONNAGE ACCREDITE
ACCREDITATION COFRAC N° 2-6503
Portée disponible sur www.cofrac.fr

LABORATOIRE D'ETALONNAGE
STANLEY BLACK & DECKER - FACOM
6, 8 rue Gustave Eiffel
91423 Morangis cedex
Tél. +33(0) 1 64 54 44 72
sylvie.demissy@sbdinc.com

DECLARATION DE CONFORMITE

CONFORMITY DECLARATION / DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

N°M20250400538/01

Commande n° : 0502 MARC **Réception :** 310847466

DELIVRE A : *CAR POSTAL BASSIN DE THAU*
Delivered to: / *45 RUE COPENHAGUE*
Rilasciato a : *34200 SETE*

IDENTIFICATION DE L'OUTIL / *INSTRUMENT TESTED*

Désignation : *Designation / designazione*	Clé dynamométrique à déclenchement
Constructeur : *Brand / Costruttore*	FACOM
Référence : *Reference / Modello*	K.306-1000D
Capacité : *Capacity / Capacita*	200 à 1000 N.m
N° de série : *Serial number / Matricola*	X040144
N° d'identification : *ID number / N° di identificazione*	/
Elément interchangeable utilisé : *Interchangeable element used / Elemento intercambiabile utilizzato*	K.151B
Référence rallonge utilisée : *Extension handle used / Estensione utilizzara*	/

CONDITIONS DE MESURE / *MEASURE CONDITIONS*

Procédure interne d'étalonnage : *Internal procedure / Procedura di taratura*	PMO.ETA.106
Etalons utilisés : *Measuring equipment / Strumenti primari*	MGC801073987.1 - 3 - CCS1500 n°150-8 - 1500 N.m
Température : *Temperature / Temperatura*	22,0°C
Humidité : *Humidity / Umidità*	60 %
Date des mesures : *Measure date / Data ditmeasure*	11/02/2025
Date d'émission du document : *Date of issue* / Data di emissione	11/02/2025

VERIFICATION DE L'OUTIL DYNAMOMETRIQUE / *DYNAMOMETRIC TOOL VERIFICATION / VERIFICA DELL'UTENSILE DINAMOMETRICO*

Mesures de l'outil réalisées en l'état, à réception

Measures done as the tool was at reception
Misura dell'utensile realizzata alla ricezione

Couple de réglage *Adjustement torque* *Coppia impostata* (N.m)	Valeurs relevées sur étalon pour le sens serrage à droite (N.m) *Torque values measured clockwise (N.m)* *Valori rilevati in senso di utilzzo destrorso (N.m)*					Moyenne *AveragelMedia* (N.m)	
	M1	M2	M3	M4	M5		
200	**202,87**	**202,24**	**202,29**	**202,78**	**202,77**	**202,59**	
ad (%)	1,44 %	1,12 %	1,15 %	1,39 %	1,39 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=0,30 U_{xc}= 5,08
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		
600	**617,89**	**616,91**	**616,54**	**615,96**	**616,01**	**616,66**	
ad (%)	2,98 %	2,82 %	2,76 %	2,66 %	2,67 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=0,79 U_{xc}= 7,87
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		
1000	**1027,99**	**1025,35**	**1023,38**	**1022,94**	**1022,65**	**1024,46**	
ad (%)	2,80 %	2,53 %	2,34 %	2,29 %	2,27 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=2,24 U_{xc}= 12,10
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		

La reproduction de cette déclaration de conformité n'est autorisée que sous la forme de fac-simile photographique intégral. Cette déclaration de conformité garantit le raccordement des résultats de mesurage au Système international d'unités (SI). Le Cofrac est signataire des accords de reconnaissance mutuels de l'EA (European cooperation for Accreditation) pour l'activité d'étalonnage./ *Only exact full size photographoc reproduction of this document will be valid. This conformity declaration guarantees the traceability of measurements to the national standards. The COFRAC is signatory of the multilateral agreement of the EA*

STANLEY BLACK&DECKER France
SAS au capital de 234 759 168,00 € - N° RCS : 954 507 521
Domiciliation : 62 Chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY
N° SIREN : 954 507 521 - N° SIRET : 954 507 521 00 381
N° TVA : FR28954507521

FACOM

Critère de conformité pour chaque mesure : Si Ica(%) ≤ 1/4 Toll (%) => ad(%) ≤ ± Toll (%)
Conformity criterion for every measurement / Criterio di conformità per ciascuna misura

ad (%) : Ecart de mesure relatif de l'outil dynamométrique (pour chaque mesure)
Calculated variation of the dynamometric tool (for every measurement) / Scarto calcolato dell'utensile dinamometrico (per ciascuna misura)

Ica (%) : Incertitude élargie (k=2) sur le couple appliqué à l'outil dynamométrique : ± 1%
Uncertainty widened on the torque applied to the dynamometric tool / Incertezza estesa (k=2) sulla coppia applicata all'utensile dinamometrico

Toll (%) : Ecart maximal admissible relatif de l'outil
Maximum permissible relative deviation

σ : Ecart-type des mesures au point considéré / *Standard deviation / Scarto tipo delle misure*

Uxc : Incertitude élargie (k=2) outil intégrant l'incertitude du banc, l'écart-type des mesures et la résolution de lecture de l'outil / *Widened uncertainty including bench uncertainty, standard deviation and tool reading resolution / Incertezza estesa (k=2) dell'utensile considerando l'incertezza del banco, lo scarto tipo delle misure e la risoluzione della lettura dell'utensile*

Les incertitudes élargies mentionnées sont celles correspondant à 2 fois l'incertitude-type composée / Widened uncertainties mentioned are those corresponding to twice the uncertainty-type made up / Le incertezze estese citate corrispondono a 2 volte l'incertezza tipo composta

Les résultats sont valables uniquement si l'axe de mesure et perpendiculaire à l'axe de l'outil
The results are valid only if the measuring axis is perpendicular to the axis of the tool / I risultati sono validi unicamente se l'asse di misura è perpendicolare all'asse dell'utensile

DECLARATION DE LA CONFORMITE / *CONFORMITY DECLARATION / DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'*

L'outil dynamométrique est déclaré CONFORME à la classe A du type II du §5.3 de la norme ISO 6789-1:2017
The dynamometric tool is declared CONFORM to §5.3 to standard ISO 6789-1:2017 class A type II
L'utensile dinamometrico é dichiarato CONFORME alla classe A del tipo II del 5.3 della norma ISO 6789-1:2017

Réalisé par : **G. DA CRUZ**
Done by / Realizzata da

Responsable du laboratoire :**S. DEMISSY**
Laboratory Responsible / Responsabile di laboratory

Fin du document

PLEANT
C. MARTINS

1945 - 2020
75 JAHRE WÜRTH

WÜRTH

9958 Déclaration de conformité

20 Févr 2025 Declaration of Conformance

Numéro de série Serial No.	118751925231055942	**Client** Customer	281801
N° d'identification Ident-No.			
Fabricant Manufacturer	Würth		
Référence catalogue Catalogue No.	0714720200	**Humidité** Humidity	48,0%
Gamme Tool range	40-200N·m	**Température [°C]** Temperature [°C]	23,0°C
Moyen de serrage Tool	Moyen de mesure	**Etalonnage** Calibrating device	811380025
Type/Classe Type / Class.	Type II: à déclenchement, Classe A	**Logiciel** Software	Torkmaster 5.3.6.0
Dérive Deviation	3,0 %		
Adaptateur Adaption		**Méthode de test** Test method	DIN EN ISO 6789-1:2017
Allonge amovible Extension Interchangeable Element	0,0mm	**Prochaine calibration** Next calibration	20 Févr 2026
Extension de poignée Extension Handle			

Transducteur Test equipment: 7728-20,20-200N·m, 515130230, 25 Juin 2025

Ecart de mesure max. Max. measurement error	0,15 %	**Intervalle d'incertitude de mesure relative** rel. Measurement uncertainty interval	0,65 %

Valeur

Calibration values

Valeurs cibles Target values	40 N·m	Tmin		120 N·m	60,00 %		200 N·m	100,00 %	
Valeurs d'échelle Scale readings	40 N·m	Tmin		120 N·m	60,00 %		200 N·m	100,00 %	
	Valeur Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%	**Valeur** Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%	**Valeur** Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%
Couple à droite Clockwise torque	40,988	0,988	2,47	119,80	-0,199	-0,17	199,40	-0,604	-0,30
	40,785	0,785	1,96	119,84	-0,164	-0,14	199,19	-0,815	-0,41
	40,630	0,630	1,58	119,51	-0,492	-0,41	199,56	-0,441	-0,22
	40,617	0,617	1,54	119,63	-0,367	-0,31	199,31	-0,692	-0,35
	40,605	0,605	1,51	119,47	-0,533	-0,44	199,46	-0,545	-0,27
Moyenne X_r Average X_r	40,725			119,65			199,38		

Dérive max. [%] Max. deviation [%]: 2,47 % i.O.

L'erreur de mesure du capteur est inférieure au 1/4 de la dérive maximum admissible de la clé OK

The measuring error of the torque measuring device is less than a quarter of the maximum permissible relative deviation of the torque tool.

Date de calibration Calibration date: 20 Févr 2025 9:36:07

Responsable responsible person: Rainer Urban

L'émetteur de ce certificat d'étalonnage est seul responsable de l'étalonnage et de sa documentation. La reproduction d'extraits de ce certificat d'étalonnage est formellement interdite. Si la clé à déclenchement est hors de la plage de dérive de 20%, ce sera illustré par "Pas de clic" . Les outils à tête amovible sont mesurés dans l'axe horizontal

The issuer of this certificate bears sole responsibility for calibration and documentation thereof. The duplication of extracts from this certificate is prohibited. If the click torque is outside a 20 % deviation range it might be represented as »kein« (no click). Tools with a flex head,are measured in the horizontal axis.

1945 - 2020
75 JAHRE WÜRTH

WÜRTH

9959 Déclaration de conformité

20 Févr 2025 Declaration of Conformance

Numéro de série Serial No.	118751931231145859	**Client** Customer	281801
N° d'identification Ident-No.			
Fabricant Manufacturer	Würth		
Référence catalogue Catalogue No.	0714720200	**Humidité** Humidity	48,0%
Gamme Tool range	40-200N·m	**Température [°C]** Temperature [°C]	23,0°C
Moyen de serrage Tool	Moyen de mesure	**Etalonnage** Calibrating device	811380025
Type/Classe Type / Class.	Type II: à déclenchement, Classe A	**Logiciel** Software	Torkmaster 5.3.6.0
Dérive Deviation	3,0 %		
Adaptateur Adaption		**Méthode de test** Test method	DIN EN ISO 6789-1:2017
Allonge amovible Extension Interchangeable Element	0,0mm	**Prochaine calibration** Next calibration	20 Févr 2026
Extension de poignée Extension Handle			

Transducteur Test equipment: 7728-20,20-200N·m, 515130230, 25 Juin 2025

Ecart de mesure max. Max. measurement error	0,15 %	**Intervalle d'incertitude de mesure relative** rel. Measurement uncertainty interval	0,65 %

Valeur

Calibration values

Valeurs cibles Target values	40 N·m	Tmin		120 N·m	60,00 %		200 N·m	100,00 %	
Valeurs d'échelle Scale readings	40 N·m	Tmin		120 N·m	60,00 %		200 N·m	100,00 %	
	Valeur Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%	**Valeur** Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%	**Valeur** Act. Val. N·m	**Dérive** Deviation N·m	%
Couple à droite Clockwise torque	41,021	1,021	2,55	119,12	-0,878	-0,73	200,01	0,014	0,01
	40,857	0,857	2,14	120,46	0,461	0,38	200,83	0,828	0,41
	40,707	0,707	1,77	120,18	0,176	0,15	200,80	0,798	0,40
	40,795	0,795	1,99	119,90	-0,102	-0,09	200,33	0,328	0,16
	40,712	0,712	1,78	119,60	-0,401	-0,33	199,89	-0,115	-0,06
Moyenne X_r Average $\bar{X}_r$	40,818			119,85			200,37		

Dérive max. [%] Max. deviation [%]: 2,55 % i.O.

L'erreur de mesure du capteur est inférieure au 1/4 de la dérive maximum admissible de la clé OK

The measuring error of the torque measuring device is less than a quarter of the maximum permissible relative deviation of the torque tool.

Date de calibration Calibration date: 20 Févr 2025 9:44:37

Responsable responsible person: Rainer Urban

R Urb

L'émetteur de ce certificat d'étalonnage est seul responsable de l'étalonnage et de sa documentation. La reproduction d'extraits de ce certificat d'étalonnage est formellement interdite. Si la clé à déclenchement est hors de la plage de dérive de 20%, ce sera illustré par "Pas de clic" . Les outils à tête amovible sont mesurés dans l'axe horizontal

The issuer of this certificate bears sole responsibility for calibration and documentation thereof. The duplication of extracts from this certificate is prohibited. If the click torque is outside a 20 % deviation range it might be represented as »kein« (no click). Tools with a flex head,are measured in the horizontal axis.

CHAINE D'ETALONNAGE FORCE
LABORATOIRE D'ETALONNAGE ACCREDITE
ACCREDITATION COFRAC *N° 2-6503*
Portée disponible sur www.cofrac.fr

LABORATOIRE D'ETALONNAGE
STANLEY BLACK & DECKER - FACOM
6, 8 rue Gustave Eiffel
91423 Morangis cedex
Tél. +33(0) 1 64 54 44 72
sylvie.demissy@sbdinc.com

DECLARATION DE CONFORMITE

CONFORMITY DECLARATION / DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

N°M20250400934/01

Commande n° : 0502 MARC **Réception :** 310904822

DELIVRE A :
Delivered to: /
Rilasciato a :

CAR POSTAL.
BASSIN DE THAU
34200 SETE

IDENTIFICATION DE L'OUTIL / *INSTRUMENT TESTED*

Désignation : *Designation / designazione*	Clé dynamométrique à déclenchement
Constructeur : *Brand / Costruttore*	FACOM
Référence : *Reference / Modello*	K.306-1000D
Capacité : *Capacity / Capacita*	200 à 1000 N.m
N° de série : *Serial number / Matricola*	V120105
N° d'identification : *ID number / N° di identificazione*	1
Elément interchangeable utilisé : *Interchangeable element used / Elemento intercambiabile utilizzato*	K.151B
Référence rallonge utilisée : *Extension handle used / Estensione utilizzara*	/

CONDITIONS DE MESURE / *MEASURE CONDITIONS*

Procédure interne d'étalonnage : *Internal procedure / Procedura di taratura*	PMO.ETA.106
Etalons utilisés : *Measuring equipment / Strumenti primari*	MGC801073987.1 - 3 - CCS1500 n°150-8 - 1500 N.m
Température : *Temperature / Temperatura*	22,0°C
Humidité : *Humidity / Umidità*	60 %
Date des mesures : *Measure date / Data ditmeasure*	04/03/2025
Date d'émission du document : *Date of issue* / Data di emissione	06/03/2025

VERIFICATION DE L'OUTIL DYNAMOMETRIQUE / *DYNAMOMETRIC TOOL VERIFICATION / VERIFICA DELL'UTENSILE DINAMOMETRICO*

Mesures de l'outil réalisées en l'état, à réception

Measures done as the tool was at reception
Misura dell'utensile realizzata alla ricezione

Couple de réglage *Adjustement torque Coppia impostata* (N.m)	Valeurs relevées sur étalon pour le sens serrage à droite (N.m) *Torque values measured clockwise (N.m) Valori rilevati in senso di utilzzo destrorso (N.m)*					Moyenne *AverageMedia* (N.m)	
	M1	M2	M3	M4	M5		
200	**199,64**	**199,37**	**199,62**	**199,37**	**199,20**	**199,44**	
ad (%)	-0,18 %	-0,31 %	-0,19 %	-0,31 %	-0,40 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=0,19 U_{xc}= 5,04
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		
600	**607,15**	**601,93**	**600,02**	**598,73**	**599,63**	**601,49**	
ad (%)	1,19 %	0,32 %	0,00 %	-0,21 %	-0,06 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=3,37 U_{xc}= 10,15
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		
1000	**1000,66**	**993,58**	**989,63**	**986,85**	**986,63**	**991,47**	
ad (%)	0,07 %	-0,64 %	-1,04 %	-1,32 %	-1,34 %		
Ecart maximal admissible relatif *Maximum permissible relative deviation*	±4,00 %						
Erreur maximale de mesure du dispositif de mesure de couple *Maximum measurement error of the torque measurement device*	1,00 %						σ=5,86 U_{xc}= 16,03
Critère conformité *Criterion / C di conformita*	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %	±4,00 %		
	OK	OK	OK	OK	OK		

La reproduction de cette déclaration de conformité n'est autorisée que sous la forme de fac-simile photographique intégral. Cette déclaration de conformité garantit le raccordement des résultats de mesurage au Système international d'unités (SI). Le Cofrac est signataire des accords de reconnaissance mutuels de l'EA (European cooperation for Accreditation) pour l'activité d'étalonnage./ *Only exact full size photographoc reproduction of this document will be valid. This conformity declaration guarantees the traceability of measurements to the national standards. The COFRAC is signatory of the multilateral agreement of the EA*

STANLEY BLACK&DECKER France
SAS au capital de 234 759 168,00 € - N° RCS : 954 507 521
Domiciliation : 62 Chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY
N° SIREN : 954 507 521 - N° SIRET : 954 507 521 00 381
N° TVA : FR28954507521

Critère de conformité pour chaque mesure : Si Ica(%) ≤ 1/4 Toll (%) => ad(%) ≤ ± Toll (%)
Conformity criterion for every measurement / Criterio di conformità per ciascuna misura

ad (%) : Ecart de mesure relatif de l'outil dynamométrique (pour chaque mesure)
Calculated variation of the dynamometric tool (for every measurement) / Scarto calcolato dell'utensile dinamometrico (per ciascuna misura)

Ica (%) : Incertitude élargie (k=2) sur le couple appliqué à l'outil dynamométrique : ± 1%
Uncertainty widened on the torque applied to the dynamometric tool / Incertezza estesa (k=2) sulla coppia applicata all'utensile dinamometrico

Toll (%) : Ecart maximal admissible relatif de l'outil
Maximum permissible relative deviation

σ : Ecart-type des mesures au point considéré / *Standard deviation / Scarto tipo delle misure*

Uxc : Incertitude élargie (k=2) outil intégrant l'incertitude du banc, l'écart-type des mesures et la résolution de lecture de l'outil / *Widened uncertainty including bench uncertainty, standard deviation and tool reading resolution / Incertezza estesa (k=2) dell'utensile considerando l'incertezza del banco, lo scarto tipo delle misure e la risoluzione della lettura dell'utensile*

Les incertitudes élargies mentionnées sont celles correspondant à 2 fois l'incertitude-type composée / Widened uncertainties mentioned are those corresponding to twice the uncertainty-type made up / Le incertezze estese citate corrispondono a 2 volte l'incertezza tipo composta

Les résultats sont valables uniquement si l'axe de mesure et perpendiculaire à l'axe de l'outil
The results are valid only if the measuring axis is perpendicular to the axis of the tool / I risultati sono validi unicamente se l'asse di misura é perpendicolare all'asse dell'utensile

DECLARATION DE LA CONFORMITE / *CONFORMITY DECLARATION / DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'*

L'outil dynamométrique est déclaré CONFORME à la classe A du type II du §5.3 de la norme ISO 6789-1:2017
The dynamometric tool is declared CONFORM to §5.3 to standard ISO 6789-1:2017 class A type II
L'utensile dinamometrico é dichiarato CONFORME alla classe A del tipo II del 5.3 della norma ISO 6789-1:2017

Réalisé par : **G. DA CRUZ**
Done by / Realizzata da

Responsable du laboratoire :**S. DEMISSY**
Laboratory Responsible / Responsabile di laboratory

Fin du document

CONTRAT DE MAINTENANCE 2025 et 2026

2312
Site : KEOLIS Bassin de Thau
A l'attention de Mr Abdel Hari
15, rue de Copenhague Parc aquatechnique
34200 SETE

Matériels : 1 Pont Omer Véga 340 ; 8 colonnes mobiles ST 1075 FWF

Nous ne garantissons pas la fourniture de pièces détachées ni l'aboutissement des réparations pour les matériels autres que vendus par STERTIL EQUIP'VI.

Merci de corriger si ajout ou suppression de matériel

(Pour le matériel STERTIL, changement d'huile préconisé tous les 2 ans)

1 visite / AN

Année **2026** visite **avec** changement d'huile : 1713 € HT
Ce prix inclus HMO + DEP. + HUILES + graisseurs (SEFAC) + NETTOYANT + PF
ET
Année **2025** visite **sans** changement d'huile : 802 € HT
Ce prix inclus HMO + DEP + graisseurs (SEFAC)

A noter qu'un supplément sera compté pour l'entretien **2027** lors de la vidange des ponts à fûts (réalisé tous les 5 ans Hors JAB)
Montant : 1297 € HT

Option 1 : « Vérification Générale Périodique (VGP) »
Prestation complémentaire à l'entretien annuel des matériels de levage énumérés ci-dessus.
Les charges sont à fournir par le client
414 € HT / an

Option 2 : 2ème visite annuelle
uniquement pour les colonnes SEFAC afin de remplacer les graisseurs
€ HT / an

MERCI DE NOUS CONFIRMER : La ou les option(s) choisie(s) : ..... OPTION 1 .....

Merci de bien vouloir nous retourner ce document tamponné et signé par retour de mail ou par courrier à l'adresse ci-dessous ou par fax au 03 21 56 82 11.

Fait à Beuvry, le : 11/02/25
Pour STERTIL FRANCE

François CUVILLIER
Responsable SAV

STERTIL FRANCE
Route de Lens - Z.A. du Moulin
62660 BEUVRY
Tél. 03 21 54 58 00
www.stertil.fr
Siret 404 915 621 00068 - APE 4669B

Pour le Client :*

Thomas BEAUGRAND
Responsable Maintenance

KEOLIS
BASSIN DE THAU
Parc Aquatechnique
15, Rue Copenhague
34200 SETE
Tél. 04 67 74 18 77 - Fax 04 67 53 01 00
SIRET 613 800 852 00012 - APE 4931Z

* = Dûment tamponné et signé avec la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

A member of the Stertil Group

AGENCE APAVE
SAINT AUNES
310 rue de la Sarriette
34130 SAINT AUNES
Tél. : 0467156010
E-mail : commercial.montpellier@apave.com

CLIENT
KEOLIS BASSIN DE THAU
15 RUE DE COPENHAGUE
34200 SETE

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Certificat Q18

N° de rapport : A59362271-010-1 - Q18
Date : 31/10/2025

Lieu d'intervention :

KEOLIS BASSIN DE THAU
15 RUE DE COPENHAGUE
34200 SETE

Référence Client : 43106151

Date(s) d'intervention :
Du 31/10/2025 au 31/10/2025

Intervenant(s) :
MAXIME TAELMAN

2
OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 4 pages - Version modèle rapport Electricité_Q18_6.22.1

Domaine 18	Installations électriques	Q18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP sous le n° **140/18**

Nom (ou raison sociale) : **APAVE SA**

✉ Immeuble Canopy - 6 rue du Général Audran
CS 60123 - 92412 COURBEVOIE Cedex

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) **KEOLIS BASSIN DE THAU**

✉ 15 RUE DE COPENHAGUE

34200 SETE

Lieu d'intervention **KEOLIS BASSIN DE THAU**

✉ 15 RUE DE COPENHAGUE
34200 SETE

Nature de l'activité TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS DE VOYAGEURS

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Partiel:parking 2 non pris en compte dans notre rapport, nous fournir le rapport de vérification initiale.**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou de son représentant :

- la désignation des locaux à risque d'incendie par l'exploitant (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui ☒ Non ☐
- le document relatif à la protection contre les explosions fourni par l'exploitant : Oui ☐ Non ☒ Sans objet ☐

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 31/10/2025 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La vérification a consisté en :

☒ Une vérification complète des installations électriques de l'établissement

☐ Une vérification partielle ne prenant pas en compte les installations désignées ci-dessous

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant Oui ☒ Non ☐

Type de vérification :

☐ Première vérification effectuée par l'organisme

☒ Vérification périodique annuelle Date de la précédente visite : **15/10/2024**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

☒ peut entraîner des risques d'incendie ou d'explosion

☐ ne peut pas entraîner des risques d'incendie ou d'explosion

La vérification a été effectuée

par M. MAXIME TAELMAN

Sans présence d'accompagnement

A SAINT AUNES, le 31/10/2025

apave

CNPP

*** Autorisation délivrée par CNPP Cert, organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance**
Route de la Chapelle Réanville CS 22265 F27950 Saint-Michel www.cnpp.com

Constatations[1]	NV SO	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ère fois[2]	Danger déjà signalé
1 Présence de traces d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique		✓		
2 Absence de moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT)	**SO**			
3 Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités				✓
4 Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel				✓
5 Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires électriques		✓		
6 Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risque d'incendie et/ou zones à risque d'explosion		✓		
7 Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion		✓		
8. Existence de locaux à risque d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - Présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1er défaut d'isolement - Protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA		✓		

[1] Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger.
La mention SO signifie "Sans Objet".La mention NV signifie "Non Vérifié" et doit être motivée: vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée.

[2] Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.

Evénements déclarés depuis la vérification précédente

Modification de l'installation

aucunes

Incidents

AUCUNS

Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité

plan d évacuation / plan de situation / personnel habilite

DOC. Réf. Q18 - 09/2013 - Modèle et marque Q18 déposés® par le CNPP

Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations associées
Rappeler le cas échéant ,la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois

BATIMENT PRINCIPAL - Extérieur

- **Tableau : COMPTAGE**
  - **BRANCHEMENT**

    (2024) - Non fonctionnement du dispositif différentiel
    Amélioration proposée : A réviser ou remplacer par un modèle équivalent

BATIMENT PRINCIPAL - Extérieur - Local portique

- **Tableau : TD LOCAL PORTIQUE (DISJ125A amont)**
  - **Divers**

    (2023) - L'interrupteur n'est pas correctement protégé contre les surcharges
    Amélioration proposée : Installer un dispositif de protection de surcharge selon les préconisations constructeur, à défaut calibré à l'intensité assignée
    A remplacer par un disjoncteur 40A 30mA

Commentaires
Q19 Délivré : Oui ☐ Non ☒
Présence de procédés photo-voltaïques : Oui ☐ Non ☒
Schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT) : **TT**

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

DOC. Réf. Q18 - 09/2013 - Modèle et marque Q18 déposés® par le CNPP

Chubb
POWERED BY APi GROUP

Nos marques produits

Chubb sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Pour toute demande d'intervention ou de dépannage, conta

CHUBB FRANCE
MEDITERRANEE PROTECTION INCENDIE
290 RUE DE GALILEE
PARC CEZANNE 2 - BAT J - CS 50462
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04.42.90.23.00 Fax : 04.42.90.23.01

Bon de Travail N° 21979111

(N° à rappeller pour toute corresponda

KEOLIS BASSIN DE THAU
TSA 70001

93417 SAINT DENIS CEDEX

Technicien intervenant : Abbou Yassin

Pour nous joindre :
01.30.17.37.37
Email : fr_service.relations.clients@chubbfs.com

Nature de la prestation : Vérification programmée
N° de contrat : 410705/CV/1.000/008

N° équipement : 1259703
Activité : Extincteur

ADRESSE D'INTERVENTION

KEOLIS BASSIN DE THAU PARC AQUATECHNIQUE
15 RUE DE COPENHAGUE

34200 SETE

Contact : Hari
Fonction : Responsable
Email : abdeslam.hari@keolis.com
Certifie l'exactitude des renseignements donnés
Le mardi 24 juin 2025 SIGNATURE



RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111
(N° à rappeller pour toute corresp

Synthèse de l'intervention

Appareil sorti	4
Bon état	20

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111
(N° à rappeller pour toute corresp

Opérations réalisées en préventif

Article	Description	Quantité	Code Facturation
P0N914	Etiquette adhésive - Maintenance add. approfondie	3	RETI01
P0U003	Kit sécurité règlementaire 3	7	R0U002
P0U030	Kit sécurité règlementaire 30	2	R0U001
P0U051	Kit sécurité règlementaire 51	5	R0U001
P0U052	Kit sécurité règlementaire 52	6	R0U001
W00020	Déplacement technicien de vérification extincteur	1	W00020
W00049	Frais de gestion extincteur	1	W00049
W04392	Charge 6KG ADEX K / MO	3	RCH018
W05032	Maintenance add. approf. Poud.	3	R04919
W0X085	Traitement déchets poudre 6 Kg	3	W0X085
W10037	Frais de suivi de parc EXT	20	W10037
WEXT01	Vérif. extincteur portable PA	13	REXT01
WEXT02	Vérif. extincteur portable PP	7	REXT02

Ventes

Article	Description	Quantité	Code Facturation
P05128	Housse pour extincteur 9L/Kg avec fenêtre	2	P05128
P05706	Panneau PVC 100x150 - Extincteur poudre foyer ABC + QRCODE	2	P05706
P05707	Panneau PVC 100x150 - Extincteur CO2 foyer B + QRCODE	1	P05707
P13698	Extincteur 6L avec additif sans fluor gamme INTEGRAL	4	P13698
W00061	Mise en service et pose d'extincteur portable	4	W00061
W02825	Pose housse extincteur	2	W02825
W05870	Pose de signalétique	3	W05870
W0X082	Traitement de déchet extincteur portable	4	W0X082

Chubb
POWERED BY APi GROUP
Nos marques produits
Chubb Sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111
(N° à rappeller pour toute corresp

Renseignements sur les appareils

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2026323469	12	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** IN CO2 2 E.S Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	25/04/2023	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2022454087	13	Appareil sorti	**Bat: DÉPÔT Etage: 1er MEZZANINE** INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Remplacement extincteur	Oui	Anticipation plan maintenance
					24/06/2025	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	
2025168643	13	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: 1er MEZZANINE** INTEGRAL E6 AB SANS FLUOR Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	24/06/2025	24/06/2025	Mise en service et pose d'extincteur portable	Oui	
2023999068	14	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: 1er MEZZANINE** INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	21/04/2022	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2028282339	15	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC COTE CE EXTERIEUR BENNE** INTEGRAL P9 ABC Agent : POUDRE Capacité : 9 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	10/06/2024	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Pose housse extincteur	Oui	
					24/06/2025	Pose de signalétique	Oui	
2022454091	1	Appareil sorti	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC HALL BUREAU** INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Remplacement extincteur	Oui	Anticipation plan maintenance
					24/06/2025	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111

(N° à rappeller pour toute corresp

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2026569097	16	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC LOCAL CE** INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	10/06/2024	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2025168651	17	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC LOCAL LAVAGE** CRISTAL TOP 5 E.S Agent : CO2 Capacité : 5 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	10/06/2024	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
					24/06/2025	Pose de signalétique	Oui	
2028282338	18	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC POMPE A GASOIL** INTEGRAL P9 ABC Agent : POUDRE Capacité : 9 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	10/06/2024	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Pose de signalétique	Oui	
					24/06/2025	Pose housse extincteur	Oui	
2021844221	19	Appareil sorti	**Bat: ROT Etage: HORS SITE AGENCE HORS R4** ROT F46EP 6L Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : 07 - ROT	03/04/2015	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Remplacement extincteur	Oui	Corrodé / Usé / hors tolérance
					24/06/2025	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	
2025168650	19	Bon état	**Etage: HORS SITE AGENCE HORS R4** INTEGRAL E6 AB SANS FLUOR Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	24/06/2025	24/06/2025	Mise en service et pose d'extincteur portable	Oui	
2021844201	2	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC Tableau Général Basse Tension** VULCAIN KS5 ST 5KG CO2 Agent : CO2 Capacité : 5 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	03/04/2018	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	

Chubb
POWERED BY APi GROUP
Nos marques produits
Chubb Sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111
(N° à rappeller pour toute corresp

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2025168644	1	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC HALL BUREAU** INTEGRAL E6 AB SANS FLUOR Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	24/06/2025	24/06/2025	Mise en service et pose d'extincteur portable	Oui	
2022454092	3	Appareil sorti	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC SALLE DE REPOS** INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Remplacement extincteur	Oui	Anticipation plan maintenance
					24/06/2025	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	
2025168642	3	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC SALLE DE REPOS** INTEGRAL E6 AB SANS FLUOR Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	24/06/2025	24/06/2025	Mise en service et pose d'extincteur portable	Oui	
2022454093	4	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC SALLE DE REPOS** IN CO2 2KG Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2022453847	5	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** ROT 426PPL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : 07 - ROT	13/05/2018	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2026323470	6	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** IN CO2 2 E.S Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	25/04/2023	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2022454089	7	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Charge extincteur 6 Kg	Oui	
					24/06/2025	Main. Add. Approfondie poudre	Oui	

Chubb
POWERED BY APi GROUP
Nos marques produits
Chubb Sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 21979111
(N° à rappeller pour toute corresp

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2022454088	8	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Charge extincteur 6 Kg	Oui	
					24/06/2025	Main. Add. Approfondie poudre	Oui	
2026323468	9	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** IN CO2 2 E.S Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	25/04/2023	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2022454086	10	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					24/06/2025	Charge extincteur 6 Kg	Oui	
					24/06/2025	Main. Add. Approfondie poudre	Oui	
2026569089	10bis	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER** INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	10/06/2024	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2022454090	11	Bon état	**Bat: DÉPÔT Etage: RDC ATELIER BUREAU** IN CO2 2KG Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	30/09/2020	24/06/2025	Vérif. extincteur portable PP	Oui	

Chubb
POWERED BY API GROUP

Nos marques produits

Chubb sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Pour toute demande d'intervention ou de dépannage, conta

CHUBB FRANCE
MEDITERRANEE PROTECTION INCENDIE
290 RUE DE GALILEE
PARC CEZANNE 2 - BAT J - CS 50462
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04.42.90.23.00 Fax : 04.42.90.23.01

Bon de Travail N° 22161649

(N° à rappeller pour toute corresponda

KEOLIS BASSIN DE THAU
TSA 70001

93417 SAINT DENIS CEDEX

Technicien intervenant : Boutin Gregory
Technicien supplémentaire : Briolland Cyril

Pour nous joindre :
01.30.17.37.37
Email : fr_service.relations.clients@chubbfs.com

Nature de la prestation : Vérification programmée
N° de contrat : 410706/CV/1.000/008

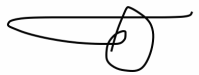
N° équipement : 1260377
Activité : Désenfumage naturel

ADRESSE D'INTERVENTION

KEOLIS BASSIN DE THAU PARC AQUATECHNIQUE
15 RUE DE COPENHAGUE

34200 SETE

Contact : Hari
Fonction : Responsable
Email : abdeslam.hari@keolis.com
Certifie l'exactitude des renseignements donnés
Le mercredi 2 juillet 2025 SIGNATURE



RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 22161649
(N° à rappeller pour toute corresp

Synthèse de l'intervention

Fonctionnel	3

Chubb
POWERED BY APi GROUP
Nos marques produits
Chubb Sicli

RAPPORT D'INTERVENTION

Bon de Travail N° 22161649
(N° à rappeller pour toute corresp

Opérations réalisées en préventif

Article	Description	Quantité	Code Facturation
P0M045	Cartouche CO2 APS reconditionnée 50gr Ø35 L137 Tête 15	4	RCAR03
P0M047	Cartouche CO2 APS reconditionnée 100gr Ø40 L185 Tête 15	1	RCAR04
P0SP25	Scellé plastique SICLI vert 2025	1	RSCE01
W04997	Frais de gestion désenfumage naturel	1	W04997
W0M005	Vérification d'exutoire/d'ouvrant de façade/d'amenée d'air	2	RDES01
W0M020	Déplacement technicien de vérification désenfumage naturel	1	W0M020
W10040	Frais de suivi de parc DES	3	W10040
W10042	Test d'étanchéité - coffret à 2 ouvertures	1	W10042
W10043	Contrôle et pesée de cartouche (APS) de réserve	2	W10043
WDES02	Vérif. Coffret bizone	1	RDES04

Renseignements sur les appareils

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2023030163		Fonctionnel	**ateler** DENFC (Exutoire / ouvrant de façade)	24/07/2010	02/07/2025	Vérif. DENFC	Oui	
2023030164		Fonctionnel	**ateler** DENFC (Exutoire / ouvrant de façade)	24/07/2010	02/07/2025	Vérif. DENFC	Oui	
2023030165		Fonctionnel	**ateler** Coffret C02 Bi-zone 2O/1F APS 50/100g	24/07/2010	02/07/2025	Vérif. coffret bizone	Oui	
					02/07/2025	Test d'étanchéité 2 ouvertures	Oui	
					02/07/2025	Contrôle de 2 APS de réserve	Oui	

Incidents impactant le réseau - 2025

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE	RETARD
31/12/2025 10:56	Environnement	Le conducteur m'informe qu'un camion poubelle en panne bloque la route. Les arrêts Lotissement Des Costes / Le Portel et Lou Souleil ne pourront pas être desservis.	20	
29/12/2025 07:03	Environnement	Station Lou soleil un camion extrait des déchets , le bus est bloqué et attend	20	6 min
23/12/2025 08:30	Voirie/Perturbation	La conductrice m'informe que la route pour aller aux Thermes est barée et que les ouvriers la dévie. Elle se retrouve sur le parking du Casino et dans la déviation elle n'a pu faire autrement que de frotter les branches d'un arbre ce qui a cassé le support du rétro droit. Je lui demande si elle se sent de rouler sans son rétro, elle me dit que oui puis se débrouille pour sortir du parking et rattraper l'itinéraire de la ligne 10 au niveau du centre Nautique Manuréva. Je demande aux contrôleurs terrain de se rendre sur place et mets l'autre véhicule en attente à Pech Méja. La route est réouverte, ils l'avaient fermée juste parce qu'ils voulaient s'installer tranquilles...	10	
10/12/2025 13:50	Environnement	13h12 : La conductrice m'informe qu'en direction du Vallon la rue du Maire d'Aussenac est fermée à la circulation, il y a deux camions présents pour des travaux d'élagage. Je lui fais prendre à droite Avenue Marx Dormoy, Rue Jean Jaurès, Rue Pascal puis à gauche pour rejoindre la Grand Rue Mario Roustan, Savonnerie, Virla, Rue Barbusse pour rejoindre l'arrêt "Liberté". Pour les autres tours au départ du Dauphin elle fera la boucle du Quartier Haut mais après l'arrêt Les 3 Journées elle prendra Rue Garenne, Rue du Palais et tournera à droite rue Garenne pour rejoindre la Grand Rue Mario Roustan, Savonnerie, ect.... Arrêts non desservis : Hôtel de ville (2eme passage, Doumet, Paul Valéry, Fraternité)	4	
27/11/2025 09:00	Voirie/Perturbation	Déviation comme le mercredi suite à déviation imposée ent/ Colas Agence informée	4	
07/11/2025 19:15	Accident/Sécurité	Accroche un rétroviseur aprés le Tabaris au niveau du marchant de fruits et légumes apparement le rétroviseur était juste déboiter la personne lui a dit ce n'est pas grave. le bus repart	3	
31/10/2025 20:16	Voirie/Perturbation	suite à une panne du pont de la victoire , la ligne 8 ne peut pas déservir les arrêts villa d este et Marechal Juin le bus empreinte le quai de la république et le pont de tyvoli pour rejoindre l avenue G Martelli et l arret Rive Sud	8	
28/10/2025 09:13	Voirie/Perturbation	A 9h03 n'a pas pu desservir les arrêts Gde Rue Haute, Résidence du Parc, Emile Bonnet, Décanale St Louis, Les 3 journées	4	
24/10/2025 14:26	Accident/Sécurité	du a un feu d habitation rue mario roustan	5	15 min
23/10/2025 11:09	Environnement	Ligne 11, ligne 5 Appel de la PM suite à une échelle rue Honoré Euzet déviation imposé par le quai de la république puis pont des Sètois puis couloir virla pour la ST NG le terminus ! la ligne 5 retrouvera son terminus au dauphin	5/11	
23/10/2025 09:58	Voirie/Perturbation	L4 avant l arret Salvatore Alliende , le bus devra prendre à gauche dans la rus Bel Air afin de rejoindre la rue de la Caraussane et l arret Usine à eaux , suite a des travaux Les travaux sont prévus jusqu au, 29 octobre inclus	4	
04/10/2025 09:03	Accident/Sécurité	Déviation suite à l'incendie du bus 67. Arrivée à l'arrêt "Marianne" le bus fera le tour de la place pour passer devant l'arrêt "Les Lions", au rond point prendra à gauche pour desservir l'arrêt "Ernest Massol", fera encore demi-tour au ront point suivant puis prendra la direction du terminus "Mas de Garric". déviation aller / retour.	20	

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE	RETARD
30/09/2025 15:53	Environnement	Le conducteur me signale qu'un véhicule est à l'arrêt sur le pont Sadi Carnot. A priori, une dispute de couple. L'homme aurait jeté les clés du véhicule dans le canal et serait parti. Je contacte le CSU pour qu'ils envoient une patrouille.	2	
22/09/2025 08:11	Voirie/Perturbation	Suite à des travaux secteur cayenne l'arrêt Espace saint clair ne sera pas desservi ! Un affichage doit être produit dans la matinée une info client aussi et une recherche de l'arrêté doit être éditer pour confirmer cette déviation et la durée ? qui sera du 22/09 au 31 / 10 / 2025. Affichage Espace saint clair fait à 11h déviation info conducteurs (trices) OK	8	
20/09/2025 11:20	Environnement	Arret Passage le dauphin, la conductrice ne peut s approcher du quai et prendre en charge une PMR,suite aux manifestations de joutes et aussi la présence d un camion de livraison sur l arret de bus . le véhicule 201 doit partir sans avoir pû prendre la PMR Camion de livraison génant. La PM est prévenue mais agents mobilisés pour rassemblement des joutes françaises à Sete, Seulement 2 agents sont disponibles, et sont mobilisés sur une inauguration aux beaux arts	9	
30/08/2025 09:25	Environnement	M'appelle au tour précédent pour me dire qu'il ne peux pas prendre le rond point à côté du cimetière car un véhicule gêne son passage, il réussira a faire demi tour et reprendre son itinéraire normal. Il me rapelle a 9h20 pour me signaler que le véhicule y est toujours, il refera demi tour et je contacte la gendarmerie de Mèze qui envera une patrouille.	20	
29/08/2025 17:05	Environnement	FIN du défilé retour à la normale mais la ligne 3 accuse un retard	3	16 min
29/08/2025 17:04	Environnement	suite au défilé qui est à la mairie le bus fait la déviation du mercredi	4	
25/08/2025 10:45	Environnement	avenue victor hugo bloquée par defilé vehicule devié par pavois dor	1	
25/08/2025 10:31	Environnement	n emprunte pas l avenue victor hugo (defilé) passe par le quai Francois Maillol	3	
23/08/2025 11:55	Voirie/Perturbation	Ok vu PM sur place et service voirie pour retirer un poteau signalisation et sécuriser l'angle à droit afin de tourner Rue Casanova. Direction grande poste afin que ce soir la ligne 1 retrouve la médiathèque côté rue Barbusse Si il y aun VL qui se gare dans l'angle droit ?! Normalement il est protégé, et bien il faudra un appel fourrière	1	
19/08/2025 07:38	Environnement	7h30 : Le conducteur m'informe qu'il n'a pas pu faire la boucle à Méditerranée car un camion de livraison le bloquait. Il a du faire marche arrière au niveau du petit rond point pour se positionner à l'arrêt Méditerranée.	9	
09/08/2025 14:00	Voirie/Perturbation	Balaruc les bains la route est fermée après la poste il y a un arrêté jusqu'au 15 aout inclus suite aux joutes ligne 10 et 14 impactées Deviation Therme direction centre nautique Pech day non desservis/ centre nautique direction Thermes Pech day, la poste, Athena non desservi	10/14	
01/08/2025 07:31	Voirie/Perturbation	Le conducteur nous informe ne pas pouvoir passer dans le virage au bout de l'avenue V.Hugo car des ouvriers ont cassé la route. Les contrôleurs terrain se rendent sur place et les ouvriers disrent qu'ils vont ouvrir vers 08h10. nous ferons passer les bus par le Pavois d'Or comme pendant les travaux de l'avenue. Fin déviation 08h10.	2	
30/07/2025 09:42	Voirie/Perturbation	Appel des services techniques de Loupian pour nous informer que la route Trencavel est fermée pour travaux. Les bus seront déviés par la route qui contourne le stade.	23	
14/07/2025 10:17	Voirie/Perturbation	la conductrice nous contacte pour nous signaler que la voie est bloquée devant la future mairie de balaruc les bains voie empruntée avenue de la cadole rue du stade rue de la vise aucun arret non desservi	10	
		Un convoi exceptionnel est dans le couloir bus. Il veut tourner à Gabriel Péri mais un camion s'y trouve déjà. Nous demandons au conducteur de bien		

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE	RETARD
04/07/2025 11:20	Environnement	vouloir faire le tour par Noël Guignon pour nous laisser passer ce qu'il refuse. Les bus des lignes 1 / 2 / 3 / 10 et 13 déjà en retard, le sont encore plus .	1/2/3/10/13	
25/06/2025 18:20	Environnement	Véhicule bloqué par une intervention des pompiers, elle prendra à droite vers rue Peridier, rue Paul Bousquet, ressortira au niveau du commissariat, fera le tour du canal, pour rejoindre le boulevard de Verdun et emprunter la rue Lt Marius Bazille, puis rue Chavasse pour reprendre son itinéraire normal à l'arrêt Chavasse. Seul l'arrêt Louis Blanc n'à pas été desservie	4	
21/06/2025 18:30	Environnement	DEVIATION DEFILE DES JOUTES : rue Mario Roustan, Quai Général Durand, Pont de la Savonnerie, Quai Leopold Suquet, rue du Général de Gaulle. La PM nous appelle lorsque s'est fini.	3/4/8/9	
18/06/2025 07:59:00	Environnement	VL noire twingo mal stationnée. PM informéé	10	15 min
28/05/2025 15:30:00	Environnement	Le conducteur m'informe qu'une voiture est en panne entre les Eaux Blanches et Le pont de La Bordelaise en direction de Balaruc à 15h05. J'appelle la PM qui est déjà informée et un équipage se rend sur place pour gérer la circulation.	13	
26/05/2025 14:35:00	Environnement	Bus 65 L20 bloqué au feu tricolore par 1 semi au chemin du Romany, la PM se rend sur place pour débloquer la situation	20	16 min
24/05/2025 17:00:00	Voirie/Perturbation	Je reviens sur la déviation à Villeveyrac car le conducteur me dit que la voie roulante avenue de clermont l'hérault est toujours barrée. Sur l'arrêté il fut convenu l'impossibilité de passer de 14h30 à 15h30 aux stations république ce dont nous avions prit acte. Mais les barrières n'ont pas été retirées. Le conducteur composera comme il pourra afin d'aller aux stations principales les celiers , La coste afin de n'oublier personne. Je rappelle la PM; elle va faire en sorte de faciliter ses prochain passages	23	
22/04/2025 08:27:00	Environnement	Appel de la PM pour me signaler une mise en fourrière au niveau de la boulangerie Épi d'Or Grand rue Mario Roustan, La conductrice étant bloquée elle n'a plus qu'à attendre la fin de l'intervention. Fin de l'intervention à 08h32...	3	
15/04/2025 10:40:00	Environnement	panne du pont sadi carnot HP jusqu'a hôpital	3	25 min
12/04/2025 15:50:00	Environnement	le bus a été bloqué à la rue Mario Roustand par un VL mal stationné. Intervention de la PM. le bus 88 de la ligne 9 est parti avec 10 min de retard du psd	3/9	21 min
11/04/2025 05:10:00	Voirie/Perturbation	la sortie du dépot pour se rendre à la gare de sete est fermée. Les travaux prévus dans la nuit n ont pas pu etre effectués. Les bus pour leur prise de service passe par les eaux blanches puis la route de Montpellier pour se rendre à Sete. Les bus de la L 10,13,20,21,23 quand ils rentrent sur sete,passeront ,après Lafarge par le pont à droite, puis la bordelaise pour rejoindre la route de montpellier pour rejoindre Sete. les bus sortant de sete en direction de balaruc doivent nous prévenir dès la réouverture de la route barrée	10/13/20/21/23	
09/04/2025 12:50:00	Environnement	Bus 103 bloqué avant l'arrêt quai d'alger suite a un semi bloqué dans la rue de la savonnerie	3	15 min
30/03/2025 09:00:00	Environnement	Le conducteur m'informe que la circulation en arrivant sur l'Ile de Thau est trés compliquée, il y a beaucoup de personne à la mosquée, des véhicules de partout et stationnés, qui veulent partir et ne respectent même pas le feu alterné des travaux. J'appelle la PM qui se rend sur place pour régler le problème, malgré ce, entre l'aller vers Jean-Moulin et le retour, le conducteur accuse 16 mn de retard qu'il rattrapera.	1	16 min
29/03/2025 10:35:00	Environnement	les contrôleurs terrain m'appelle pour me signaler un VL gênant le passage dans la rue avenue Pasteur juste avant l'arrêt les thermes le VL déborde sur la chaussée la PM est informée et se rend sur place. Une déviation a été mise sur place, le bus a tourné juste avant l'arrêt AV pasteur pour prendre l'itinéraire de la ligne 15 en passant par pech meja puis pech d'ay et demie tour au parking soleo arrêt AV pasteur pas desservi sur ce tour fin de déviation à 11h10	10	13 min

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE	RETARD
19/03/2025 10:08:00	Accicent/Sécurité	Appel de la PM qui m'informe que le quai Noël Guignon est fermé par les pompiers pour une intervention avec la grande échelle. Les lignes 1 / 2 / 7 / 10 et 13 iront jusqu'au Passage Le Dauphin où la clientèle sera reportée par les contrôleurs terrain et la ligne 11 fera son terminus / départ de Quai de La République. Fin déviation à 10h49.	1/2/7/10/11/13	
26/02/2025 15:07:00	Accicent/Sécurité	Rue barbusse pompiers en intervention	1	5 min
13/02/2025 14:54:00	Accicent/Sécurité	Pour les lignes 3 7 et 915 fin de la déviation imposée suite à accident de moto 600 cm3	3/7/915	
28/01/2025 19:42:00	Voirie/Perturbation	Suite à l'appel d'un bus (le 91) un souci il est bloqué au pont de la gare ?! le gars des ponts m'informe qu'ils doivent intervenir sur une barrière cassée ! Une déviation par le pont sadi carno, puis quai du bosc afin que les bus en partance de la gare ne prennent du retard, les deux bus 200 et 104 côté quai vauban prendrons le quai du pavois d'Or en direction du commissariat puis ils iront par le quai du bosc pour rejoindre la gare par le pont sadi carno, cette déviation aura durée 30/ 40 minutes...		
24/01/2025 10:40:00	Environnement	suite à l'appel du bus 35 ligne 14 m'indiquant qu'un camion grue est au millieu ? j'informe le conducteur et lui impose pour son premier départ d'une déviation contrainte par la poste puis rue de la cadole afin de revenir sur la station les éccureuils afin de retrouver son arrêt pasteur direction le GREM	15	
22/01/2025 17:35:00	Environnement	Sur le boulevard Gambetta à Frontignan deux voitures mal garées. les contrôleurs sont sur place et décident de faire une déviation des lignes 11 et 12 l'arrêt Gambetta ne sera pas desservi dans le sens centre ville. Après intervention de la police ils ont prit des photos.... Je refais donc passer les véhicules normalement. A voir si les deux véhicules sont toujours là et gène le passage de nos bus.	11/12	
15/01/2025 07:40:00	Environnement	La ligne 1 service 105 se retrouve bloquée au millieu de la rue Barbusse par une fourgonette garée sur le coté droit de la route malgrès les poteaux d 'interdiction. J appelle la PM pour qu ils se rendent sur place . Le véhicule 202 reste bloqué près d un quart d heure et quand la municipale arrive sur les lieux, le conducteur arrive également .	1	15 min
06/01/2025 07:25:00	Environnement	Déviation suite à l'installation de la grue devant l'établissement thermal. Au départ du GREM itinéraire normal jusqu'a Pech D'Ay, Av. de la Gare / Av. du Port / Av. de La Cadole / Av.Raoul BONNECAZE pour arriver arrêt Les Thermes dans le bon sens. Arrêts non desservis: La Poste / Athéna.	14	

INCIVILITES/AGRESSIONS - 2025

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE
21/12/2025 17:08	Fraude /Agression	Appel du conducteur ayant utiliser correctement la procédure GAPES un homme voulant monter dans le bus à la Station du Foyer Barbusse, sa carte est périmée ou inactive ? Elle ne fonctionne pas ! le conducteur lui notifie les règles , la personne est un habitué qui a pour coutume de filouter ?! Des insultes sont envoyées au conducteur ! De mon côté j'écoute ca : il a déclanché l'appel d'urgence , la situation se calme car l'individu force la compression de la porte pour Ressortir ! Mais avant celà il a craché sur le conducteur ! Car il souhaitait en venir aux mains avec le conducteur en voulant l'obliger de sortir de son poste de conduite , Le conducteur à gerer comme il a pu tout t'en gardant son sang froid , malgré tout j'ai senti qu'il contenait une tension de par ses dires , le conducteur veut déposer plainte contre cet individu ! j'ai demandé au conducteur si il voulait que je relève ? Il m'a dit que ça ira De mon côté j'ai demandé au CSU si il y avais un OPJ de garde à l'hotel de police ? Ils m'ont dit qu'il y avait un agent mais par contre pour le dépôt de plainte j'ai bien peur qu'il vous invite de venir des 8 h ce lundi aux heures d'ouverture des bureaux , J'ai informé le conducteur qui a pris acte , par la même occasion il fera un test de protection pour l'hépatite C suite au crachat. Le boitier vidéo sera extrait du bus pour investigation visuelle pour cette plainte à suivre.	1
06/10/2025 14:15	Fraude/Incivilité	L1 service 132 le conducteur se fait insulter et menacer par un jeune homme d environ 18 ans à l arret Foyer Barbusse . Le conducteur a semble t il déja eu à faire à ce jeune homme et toujours pour la meme raison : lorsqu il lui rappelle la regle sur le paiement , le jeune homme part directement à l insulte et la menace. après avoir demandé au conducteur s il voulait etre relevé, il me dit qu il; pourra effectuer son service sans problème	1
29/09/2025 00:00	Incivilité	Une dame avec une poussette monte à l'arrêt Près Calards, le conducteur demande à la dame de venir payer sur l'avant du véhicule, alors que le bus était encore à l'arrêt le bébé qui se trouvait dans la poussette tombe de celle-ci, car il n'était pas attaché. La maman commence à s'en prendre au conducteur. Il y a un témoin.	3
15/09/2025 07:27	Incivilité	Une petite altercation verbale avec un jeune homme en trottinette, la conductrice lui demande de plier sa trottinette mais le client ne l'entend pas de cette façon et cherche des noises, il descendra à l'arrêt Horizon sud et se mettra devant le bus en freinant et en accélérant avec sa trottinette jusqu'à l'arrêt CT Nautique manureva, la conductrice nous contacte une fois l'individus descendu afin qu'elle ne soit pas plus embêter. J'essaie de contacter la PM de Balaruc les Bains	10
09/08/2025 15:25	Agression	Le conducteur de la ligne 19 a été agressé par le conducteur d'un transporter wolkswagen sombre qui l'a agrippé par le bras et craché dessus homme blanc chauve environ 50/60 ans avec des lunettes de soleil type aviateur.le conducteur de la L19 ne souhaite pas être relevé, il ira porter plainte lundi matin à la gendarmerie de Marseillan qui on été prévenu.	19
25/07/2025 11:45	Agression	La conductrice m'appelle en pleur et me signale qu'un homme vient de l'agresser physiquement en donnant des coups de point sur la vitre. Avec la controleuse on part dessuite à sa rencontre car elle continue à rouler sur la ligne. Audrey contacte la PM qui va sur place. on stoppe le bus à l'arrêt Fonquerne. à notre arrivée sur place, la controleuse continue la ligne et moi je récupère la conductrice.	
29/06/2025 19:58	Incivilité	Lors de mon service 232D a l arret gare ayant 7 minutes de retard et terminé mon service , je stationne le bus sur le quai B pour que les clients puissent recuperer leur train . Apres avoir annoncé verbalement la fin de la ligne un client resté assis puis se leve pour me demander pourquoi je n allais pas au passage du dauphin . Je lui explique que mon service se termine et que je rentre avec le bus au depot. La reponse ne lui convient pas il devient tout de suite agressif verbalement et intimident. Il exige d etre conduit jusqu au passage du dauphin m informant qu il est handicapé . Tout en essayant de garder mon calme je lui indique le quai ou prendre son bus pour le dauphin , mais il ne veut rien entendre et poursuit ses invectives . Il finira par sortir sous l insistance de clients.	3
22/06/2025 12:38	Agression	le conducteur m'appelle pour me dire s'être fait agresser par un client mécontent car le conducteur ne s'est pas arrêté a hôpital alors que celui-ci n'avait pas demandé l'arrêt il a frappé les parois du bus insulté le chauffeur et la menacé des clients sont intervenue et l'ont retenu. a sa descente au centre malraux il a dit au conducteur qu'il allait revenir avec du monde. j'ai demandé au conducteur s'il se sentait de continuer ou non il m'a indiquer que oui pour le moment et je lui dit que s'il le voyait à un arrêt de bus de ne surtout pas s'arreté. 5 min plus tard celui-ci m'appel pour me dire qu'il se setait mal je lui demande s'il peut aller jusqu'a la gare pour pouvoir le relever il m'indique que oui .	1

DATE	NATURE	PERTURBATIONS	LIGNE
06/06/2025 10:50	Incivilité	Retrait du DD du 66 et mise en place du DD Scène 4 (06) de 500go, pour visualisation de l'altercation d'un conducteur de la ligne 11 entre 20h et 20h45, il ira porter plainte Mercredi 11 juin car aujourd'hui trop de monde.	11
17/04/2025 16:00	Incivilité	Le conducteur me signale avoir eu une altercation avec un autre usager de la route. Lors d'un croisement vers l'arrêt R. Descartes la VL a klaxonné le bus car il pensait qu'il forçait le passage. Le conducteur a fait demi tour et a poursuivi notre bus jusqu'à Louis Michel pour lui faire une queue de poisson et l'obliger à s'arrêter pour lui dire tout un tas de noms d'oiseaux. Il est ensuite remonté dans sa voiture et est reparti en furie. 207 cabriolet beige	7
26/03/2025 00:00	Incivilité	Le conducteur m'informe avoir eu un incident avec le conducteur d'un scooter. Une demande d'information a été faite au conducteur, voir copie dans le commun.	3
08/03/2025 13:41	Incivilité	Alors que le bus était à l'arrêt aux feux tricolores au niveau de l'arrêt Espace Brassens un client tape à la porte du véhicule car il voulait prendre le bus le conducteur refuse la prise en charge étant donné qu'elle ne se trouve pas à l'arrêt. C'est alors qu'une personne dans une voiture descend et commence à insulter la conductrice et la menace de mort et qu'il va la retrouver à l'Ile de Thau.	3
07/02/2025 17:17	Incivilité	Le conducteur m'informe par radio avoir pris un client qui l'a insulté en descendant du bus. Il me dit qu'il a porté plainte contre cette personne et a remis une copie de la plainte au responsable sureté et que si ce dernier se représente à lui pour monter dans le bus qu'il le refusera. Je lui repond que si cela arrivait, qu'il me fasse un appel radio et que les contrôleurs terrain interviendront. J'appelle aussi le responsable pour savoir quoi faire exactement et il me dit que nous devons appeler la police et si possible qu'on se rende sur place.	16
03/01/2025 11:23	Incivilité	La Responsable est informée qu'un conducteur L16 bus 33 11h20 se fait menacer et insulter en Gare de Frontignan direction la bergerie, la PM frontignan se rend sur place, ainsi que les contrôleurs, le référent est sur place il en informera qui de droit.	16

Revue de presse

Janvier 2025
Magazine de Sète



Électrique, économique, écologique

Depuis 2021, l'Agglopôle (via Kéolis Bassin de Thau) propose un service de location de vélo à assistance électrique, longue durée. Les vélos sont reconditionnés tous les 4 ans par notre partenaire Flying Cat, pour économiser (réduction d'un tiers du coût par rapport à un rachat) mais aussi pour éviter le gaspillage. Chaque pièce est triée puis remplacée (matériel français) ou traitée pour réutilisation (environ 75% des pièces le sont). Cette démarche génère une création d'emploi local pendant 2 mois.

En 2025, 96 vélos sur les 188 que comprend la flotte VéloSAM, sont concernés. 46 ont été reconditionnés en début d'année et les 50 restants le seront d'ici fin 2025.

Pour tout savoir sur ce service de location : www.levelosam.fr



« Faire de la clause sociale une composante comme une autre »

Très belle réussite avec Keloys, le délégataire de transport de Sète agglopôle méditerranée, qui en 1,5 an, a réalisé le nombre d'heures prévues pour 7 ans ! 20 salariés sont sous clause sociale, essentiellement des chauffeurs de bus.

Interview
Jean-François Buisson, directeur

Keolis a largement dépassé ses objectifs d'heures d'insertion prévues dans le cadre de la clause sociale. Quels facteurs ont selon vous contribué à ce succès, et comment avez-vous intégré cette démarche dans la gestion quotidienne de vos activités ?

« Le premier facteur est à mon sens l'envie. L'envie du Groupe Keolis d'être un acteur local de référence et l'envie des équipes locales de Keolis Bassin de Thau d'adhérer à la posture du Groupe Keolis. Bien avant la sortie du cahier des charges pour cette nouvelle Délégation de Service Public (2022-2030), nous nous étions intéressés et avions initié la démarche de nous mettre dans la dynamique de la clause sociale. Dès la sortie du cahier des charges, nous avons intégré l'insertion sociale dans notre réponse, que ce soit en interne, avec le positionnement d'un apprenti pour la maintenance des systèmes d'information, ou en externe en demandant à nos partenaires de prendre des engagements sur des heures sociales. Le dépassement des objectifs prévus est lié à la combinaison de plusieurs volontés, chacun s'est investi sans calcul dans le projet et Michel Valero, tant par ses conseils que son suivi, apporte une aide précieuse qui amène certains de nos partenaires à déployer des démarches vertueuses, lesquelles alimentent davantage notre compteur d'heures sociales réalisées sur le réseau de transport urbain de SAM. »

Avec 20 salariés, principalement des chauffeurs, intégrés grâce à la clause sociale, comment évaluez-vous l'impact de ce dispositif sur la motivation et la performance des équipes ? Avez-vous observé des bénéfices spécifiques à l'entreprise ?

« Concernant les conducteurs de bus, ce sont nos partenaires agences d'intérim, en particulier Menway, qui contribuent avec des salariés en missions, choisis pour leur sérieux et leur professionnalisme. Nous avons des intérimaires impliqués, qui habitent à proximité du dépôt bus et qui aiment leur territoire. Nous avons des histoires de vie, des expériences et des âges différents, qui apportent de la richesse en interne et une grande envie d'apprendre des titulaires pour envisager, le moment venu, d'intégrer notre entreprise. 13 ont été embauchés cette année, dont 9 contribuaient à l'alimentation des heures de clause sociale. »

Quels sont les défis que vous avez rencontrés dans la mise en place de la clause sociale, notamment en termes de formation ou d'adaptation des profils recrutés ? Et comment les avez-vous surmontés ?

« Il n'y a pas de défi insurmontable, preuve en est avec le dépassement de nos objectifs mais, compte-tenu que l'intégration d'une clause sociale dans cette délégation de service public était une première il me semble, nous avons dû nous adapter et imaginer les mécanismes à mettre en place. En termes de formations, les profils recrutés le sont en fonction de leur aptitude à apprendre les spécificités et compétences que nous attendons ; comme nous le faisons pour tout salarié. Le principal défi serait peut-être de faire de la clause sociale une composante comme une autre, de ne pas penser que ce serait une contrainte. »



Mars 2025
Notre agglopole magazine

Avril 2025
Midi Libre - Velosam

Midi Libre

Accueil > Actu > Circulation - Déplacements

"Il faut faire les demandes dès maintenant pour septembre" : les vélos SAM cartonnent et sont maintenant reconditionnés



Aurélien Evangélisti (à gauche), Jean-Yves Durand et Wilfried Dunand.

Aurélien Evangélisti (à gauche), Jean-Yves Durand et Wilfried Dunand. / MIDI LIBRE - CLOTILDE RODRIGUEZ

Circulation - Déplacements, Transports, Environnement, Sète

Publié le 03/04/2025 à 14:30 , mis à jour à 15:51

CLOTILDE RODRIGUEZ

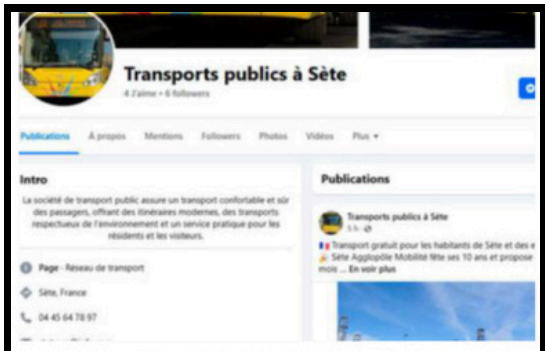
Écouter cet article

00:00 / 03:00

Powered by ETX Majelan

Les vélos SAM de l'Agglo sont victimes de leur succès, les listes d'attente sont grandissantes. Malgré une utilité presque sans arrêt, l'entretien continue d'être optimal et écoresponsable grâce à la mise en place du reconditionnement des vélos électriques au bout de 4 ans, par Flying cat.

Le vélo électrique est devenu un incontournable ces dernières années. Cependant, cet investissement en dissuade plus d'un. L'Agglo de Sète et Keolis ont décidé de mettre en place des locations de deux-roues chez Flying Cat (une entreprise de vélo électrique,



Voici la page Facebook de cette arnaque grossière. CAPTURE D'ÉCRAN

Fausse carte de bus SAM, il s'agit d'une arnaque !

CONSO

Le piège est grossier. Mais il peut être facile de tomber dedans si l'on ne fait pas attention. Depuis le milieu de la journée de ce mercredi 16 avril, est sortie sur Facebook une page intitulée *Transports publics à Sète*. Avec un post accrocheur selon lequel il est possible pour les 10 ans de Sète Agglopôle Mobilités, d'acheter la carte *« SètePass pendant six mois pour 2,35 €. Obtenez votre nouvelle carte et profitez de voyages illimités […] Dépêchez-vous, seules 500 cartes sont disponibles. »*

Erreur sur le nom de la carte

Bien sûr, il faut cliquer sur des liens avec des cadeaux à ouvrir et forcément, à un moment ou à un autre, l'internaute découvre le bon avec un lien pour entrer ses coordonnées bancaires et *« recevoir la carte SètePass dans les trois jours. »* Hormis le fait que la vraie carte de transport dans l'agglo de Sète s'appelle SAM'Pass, plusieurs éléments démontrent que c'est bel et bien une arnaque. Cette fausse page Facebook ne compte que 6 followers, ce qui semble curieux pour une institution de transport soi-disant vieille de dix ans. En outre, la vraie page s'appelle Sète Agglopôle Mobilité.

L'adresse est dans... le Val d'Oise

De plus, le numéro de contact ne correspond aucunement à un numéro de la zone. Et la localisation est située à la sortie de la charmante bourgade de Bouffémont… dans le Val d'Oise. Loin du Sud, de Sète et de son authentique société de transports de bus.

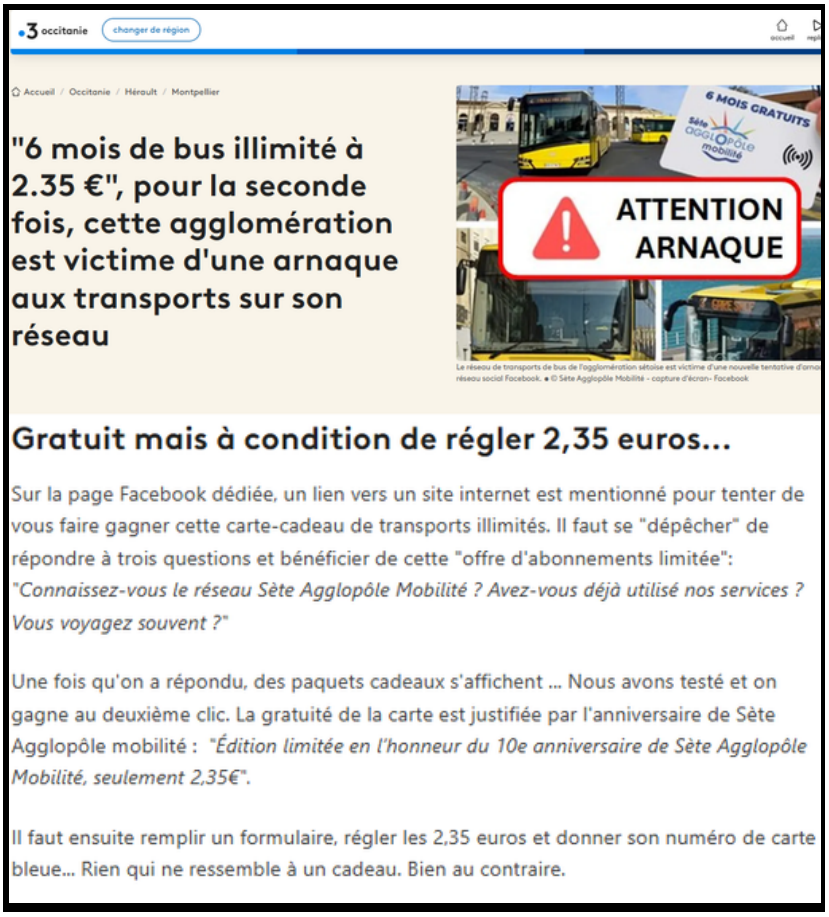
Philippe Malric

Avril 2025
Magazine de Sète
Fausse carte de bus SAM

Avril 2025

France 3

Arnaque carte de bus



3 occitanie — changer de région

Accueil / Occitanie / Hérault / Montpellier

"6 mois de bus illimité à 2.35 €", pour la seconde fois, cette agglomération est victime d'une arnaque aux transports sur son réseau

Le réseau de transports de bus de l'agglomération sétoise est victime d'une nouvelle tentative d'arnaque sur son réseau social Facebook. ● © Sète Agglopôle Mobilité - capture d'écran- Facebook

Gratuit mais à condition de régler 2,35 euros...

Sur la page Facebook dédiée, un lien vers un site internet est mentionné pour tenter de vous faire gagner cette carte-cadeau de transports illimités. Il faut se "dépêcher" de répondre à trois questions et bénéficier de cette "offre d'abonnements limitée": *"Connaissez-vous le réseau Sète Agglopôle Mobilité ? Avez-vous déjà utilisé nos services ? Vous voyagez souvent ?"*

Une fois qu'on a répondu, des paquets cadeaux s'affichent ... Nous avons testé et on gagne au deuxième clic. La gratuité de la carte est justifiée par l'anniversaire de Sète Agglopôle mobilité : *"Édition limitée en l'honneur du 10e anniversaire de Sète Agglopôle Mobilité, seulement 2,35€"*.

Il faut ensuite remplir un formulaire, régler les 2,35 euros et donner son numéro de carte bleue... Rien qui ne ressemble à un cadeau. Bien au contraire.



Avec la canicule, les minibus de la ligne 4 deviennent des étuves

TRANSPORTS

Les véhicules de cette ligne fréquentée du centre-ville deviennent rapidement étouffants.

Quentin Baraja
qbaraja@midilibre.com

La température du minibus a grimpé de cinq degrés entre le début et la fin de la ligne 4. QUENTIN BARA

Passage du Dauphin, Martine, 70 ans, monte dans le minibus de la ligne 4. À peine installée, elle dégaine l'éventail couleur lavande. À 14 h, ce jeudi 3 juillet, le thermomètre affiche 34 °C, comme à l'extérieur. Mel Gibson n'est pas à côté de Martine, pourtant elle se croit bel et bien dans Mad Max : *« Il fait très chaud, c'est insoutenable. »*

La ligne la plus pratique pour les personnes âgées

L'éventail dans une main, la barre jaune du véhicule dans l'autre, Martine s'accroche dans les virages. La ligne 4 fait une boucle en allant jusqu'au Vallon. Elle traverse le centre-ville. C'est la seule équipée de minibus assez maniables pour arpenter les rues exiguës. Pour sa proximité avec les habitations et ses nombreux arrêts, elle est la ligne privilégiée des personnes âgées. Cependant, l'Hérault est en alerte canicule depuis le 27 juin et le véhicule, avec une dizaine de places assises, n'est pas aussi adapté aux fortes chaleurs que les bus standards. *« Cette ligne est la plus prisée par les personnes âgées et rien n'est fait pour eux ! »*, s'agace Martine. Au bout de cinq minutes de route, les gouttes de transpiration commencent à couler. La climatisation est bien présente dans la cabine de la conductrice, à l'avant et à l'arrière du véhicule, mais il est difficile de la ressentir. *« Vous restez en dessous, vous n'allez pas attraper un rhume »*, se marre Martine. La température grimpe à 37 °C quand le minibus arrive à l'arrêt Louis-Blanc, le trajet a commencé il y a 15 minutes. Un problème de climatisation ? *« Pas de sujet sur l'état des véhicules »*, affirme Jean-François Baisson, directeur de l'antenne locale de Keolis, chargée du réseau de transports sur l'Agglopôle de Sète.

5 °C de plus en une heure

Il pointe les caractéristiques du véhicule : *« Il s'arrête fréquemment en plein centre-ville. On accumule beaucoup de chaleur en ouvrant la porte passager qui accumule deux tiers du volume de l'habitacle. »* Rien ne peut être fait, selon le directeur : *« Peu importe le minibus qu'on y met, ils sont pareils. »* Olive, 77 ans, évite de le prendre en journée, ma... elle a cette après-midi un rende... vous médical. Ses lunettes de so... leil cachent son inquiétude : *« ... n'est pas possible ce bus, d... gens doivent faire des malaises. »* 15 h, le minibus est de retour a... Passage du Dauphin. Le therm... mètre affiche désormais 39 °... S'il a pris 5 degrés en une heur... il faut préciser que le minibus e... normalement consacré aux tr... jets de courte durée. Nino, 60 an... prend place. Lui et ses avant-br... tatoués ne craignent pas la ch... leur : *« On a l'habitude. »* A... fond, Brigitte, 68 ans, rigole de... rière son éventail : *« C'est par... qu'il vient d'arriver ! »*

Un service de transport en bus "amélioré", mais pas avant 2026

MOBILITÉS

L'Agglo a validé en conseil des adaptations profondes du service, repoussées en raison d'un retard sur le site propre.

Hélène Amiraux
hamiraux@midilibre.fr

Certaines lignes adaptées.

Le réseau de transports publics concédé à Keolis bassin de Thau va connaître d'importantes évolutions à partir de la rentrée prochaine. Des modifications prévues dans le cadre du contrat signé avec Keolis pour la gestion des transports (2022-2029), au cours de la deuxième phase de sa mise en œuvre pour adapter le réseau Sam mobilités *« aux réalités du terrain et aux attentes des usagers »*, explique l'Agglo, notamment en matière de fréquence sur les lignes de bus et qualité de service. Des modifications qui interviendront cependant avec quatre mois de retard sur le calendrier, et donc pas avant début 2026. La raison : la réalisation complexe de la déviation des réseaux sur le chantier du bus express de la RD2.

Offre minimale les week-ends

Le conseil d'Agglo du 26 juin dernier a donc voté le report de la mise en route du nouveau bus à haut niveau de service, et le réaménagement des lignes qui en découle, au 5 janvier 2026. Plusieurs changements seront opérés, notamment sur la base des données fournies par la billetterie. Le service de fin de semaine devrait être adapté. *« Pour répondre à une forte attente exprimée lors des enquêtes de satisfaction. Une offre minimale de transport sera désormais assurée tous les dimanches et jours fériés, à compter du 5 janvier 2026, dans toutes les communes de l'agglo. »* Jusque-là, seules les communes de Marseillan, Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux et Gigean en bénéficiaient. Seront ainsi renforcées les lignes 20, 21, 22, 23, 3, 4, 5, 7, 8, 16, TAD (transport à la demande) 17 et TAD 15. Ainsi, toutes les communes seront desservies.

Des réajustements d'horaires et de temps de parcours sont prévus sur certaines lignes en janvier 2026 également, sur les lignes 9, 11, 14, 20 et 23. La ligne 18, créée en 2022 entre Fron... gnan et Balaruc-les-Bains, ... rencontrant pas le succès e... compté selon l'Agglo, sera reco... figurée lors de l'arrivée du bu... en site propre. Elle ne passe... plus par la RD 2, mais desservi... La Peyrade (Frontignan) et ... Rèche (Balaruc-les-Bains), é... tant ainsi la création d'une no... velle ligne à la demande (TA... 25), prévue pour ces secteurs. La réduction de l'offre, un temp... envisagée en semaine et en he... res creuses, sera reportée à se... tembre 2027 pour qu'elle soit ... étudiée. *« Les données récent... montrent une fréquentation st... ble, même en dehors des pi... En revanche, les samedis ho... été sur les lignes les plus fréque... tées (1, 2, 3, 11 et 12), la fréque... tation baisse de 30 à 50 % p... rapport à la semaine. Une op... misation des horaires est do... prévue. »*

Les horaires de l'agence con... merciale seront ajustés por... mieux répondre aux attentes ... public.

Juillet 2025

Midi Libre

Canicule minibus

Novembre 2025

Midi libre

Arnaque en ligne



Pas d'opération « 6 mois gratuits pour 2,95 € » sur les transports en commun de l'agglomération sétoise ! ARCHIVE V.L

Tentative d'arnaque en ligne sur les bus de Sète Agglopôle

FAITS DIVERS

« À l'occasion de son 20e anniversaire, Sète Agglopôle Mobilité propose une carte de transport en édition limitée. Profitez de 6 mois de trajets gratuits pour seulement 2,95 € ! […] Dépêchez-vous, il n'y aura que 500 cartes uniques à ce prix spécial ! »

Une annonce bien ficelée

Proposant d'éditer une carte en édition limitée, l'annonce sur Facebook est alléchante, postée par Transports publics à Sète. Elle était rédigée sans faute d'orthographe et était agrémentée de photos de bus jaunes, conformes à ceux circulant dans l'agglomération de Sète.

Mais attention, il s'agit d'une tentative arnaque ! La page présentée n'est pas officielle et ne provient pas de Sète Agglopôle Mobilité. La SAM, qui est encore loin de fêter ses 20 ans (elle a été ainsi nommée en janvier 2018, NDLR), a rapidement réagi en publiant sur son compte Facebook une alerte à la tentative d'escroquerie, invitant les internautes à ne surtout pas cliquer sur le lien proposé, qui invite au règlement.

P.E.

Publication de la ville de Poussan – Facebook – 14/11/2025



Novembre 2025

Ville de Poussan

Votre réseau évolue

Décembre 2025

Notre agglopole magazine

Ligne A



des légendes du rock : Queen, The Rolling Stones, AC/DC et bien d'autres !

Le groupe scolaire La Capitelle baptisé Alain Jeantet



Villeveyrac a rendu un hommage appuyé à une figure marquante de son histoire locale lors de la cérémonie de baptême du groupe scolaire La Capitelle Alain Jeantet. Enseignant de formation, maire de 2001 à 2014 et écologiste engagé, Alain Jeantet a profondément façonné le développement du village. Sous sa responsabilité ont vu le jour des réalisations majeures : le groupe scolaire inauguré en 2010, la déviation de la RD2, la maison de retraite Les Romarins ou encore l'Espace Jeunes. Précurseur en matière de protection de l'environnement, il avait également initié l'Agenda 21 communal et engagé Villeveyrac dans une démarche zéro phyto. Ce baptême symbolise la transmission de ses valeurs : l'importance de l'éducation, la solidarité, l'ancrage local et le respect de la nature. Pour les générations à venir, son nom restera associé à l'esprit d'ouverture, d'engagement et de service à la collectivité.

BALARUC-LE-VIEUX

La magie de Noël



Cette animation conviviale organisée depuis de nombreuses années aura lieu au Forum le jeudi 11 décembre, de 18h à 21h. Au programme : marché de Noël avec plus de 30 exposants, structure gonflable, parade enchantée, chants de Noël, vin chaud, chocolat chaud, soupe à l'oignon. Sans oublier la présence du Père Noël et de ses lutins. Une animation à ne pas manquer.

Le Forum - 1 rue du Puech - Accès par l'avenue de Sète.



Ouverture du parking Nord de la gare de Sète : un nouvel atout pour la mobilité

Le 6 octobre a marqué une nouvelle étape pour le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Sète avec l'ouverture du parking Nord de la gare, dernière pièce d'un projet ambitieux transformant l'accès aux mobilités sur le territoire de Sète agglopôle méditerranée.

Après la rénovation du parvis Sud (2019) et l'inauguration de la passerelle urbaine et ferroviaire (2024), ce parking de 170 places complète désormais l'offre multimodale de la gare et répond aux besoins croissants des voyageurs, notamment les abonnés TER.

Situé à proximité du quartier de la Pointe Courte et directement relié à la passerelle, le site facilite l'accès à la gare tout en favorisant une mobilité durable. Conçu pour les usagers réguliers comme ponctuels, il propose une tarification adaptée (1 h : 1,50 €, 24 h : 20 €, abonnement mensuel TER : 40 €, classique : 65 €). Les 15 premières minutes sont gratuites.

Pensé comme un espace multimodal et connecté, il intègre :

- des arceaux et un abri-vélos sécurisé (abonnement annuel : 25 €)
- des places pour deux-roues motorisés avec casiers
- des bornes de recharge pour véhicules électriques (rapides et longues durées)
- un aménagement végétalisé favorisant confort et intégration paysagère

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une démarche globale de mobilité douce et durable, articulant train, bus, vélo et modes actifs. Il contribue à désengorger l'entrée nord de la ville et sera relié d'ici la fin de l'année à la ligne de bus express A, reliant Balaruc-le-Vieux à Sète en 20 minutes (Voir p.13 à 16).

Avec ce nouvel aménagement, le Pôle d'Échanges Multimodal de Sète devient un véritable hub de mobilité au service des habitants et des voyageurs, conciliant efficacité, accessibilité et respect de l'environnement.

Pour tout renseignement sur les abonnements : feliciltaparc.com/stationnement/pole-dechange-multimodal

Financeurs : Région Occitanie (43 % - 1 209 590 €), Sète agglopôle méditerranée (32 % - 900 160 €) et Département de l'Hérault (25 % - 703 250 €).



COMMUNES INFOS



Décembre 2025

Hérault Tribune

Ligne express

KEOLIS
BASSIN DE THAU

ACCORD D'ENTREPRISE SUR LES SALAIRES 2025 - NAO

Entre

La société KEOLIS Bassin de Thau SAS, située 15 Rue de Copenhague – 34 200 Sète représentée par Jean-François BUISSON en sa qualité de Directeur,

D'une part,

Et

Les organisations syndicales représentatives de salariés, à savoir :

- le syndicat CFDT représenté par Alain MANZI,
- le syndicat FO représenté par Hervé PAGES,

D'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 2242-1 et suivant du Code du travail, des négociations annuelles obligatoires ont été engagées.

Au préalable les parties tiennent à souligner les points suivants : Keolis Bassin de Thau assure, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, l'égalité de traitement, de conditions de travail, d'emploi et de rémunération entre les hommes et les femmes. Il est notamment rappelé que les différents composants de la rémunération sont établis selon des normes identiques pour les différentes catégories de personnel. Les catégories et les critères de classification sont communs aux salariés des deux sexes, quel que soit leur statut dans l'entreprise. Par ailleurs, les parties sont conscientes de l'importance d'être toujours attentives à l'égalité entre tous concernant les conditions d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle et à la promotion professionnelle.

Les thèmes de négociation ont été les suivants :

- Salaires (rémunération effective) ;
- Temps de travail :
  - Organisation du temps de travail ;
  - Durée de travail effective ;
  - Recours au temps partiel.
- Égalité hommes/femmes : Mise en œuvre de mesures visant à supprimer les écarts de rémunération et les différences de déroulement des carrières entre les femmes et les hommes ;
- L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise.

KEOLIS
BASSIN DE THAU

A l'issue des réunions de négociation qui se sont déroulées les 27 février, 25 mars et 29 avril 2025, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont convenu des dispositions suivantes :

Article 1 - Champ d'application

Le présent accord s'applique à l'ensemble des salariés de Keolis Bassin de Thau.

Article 2 - Durée de l'accord

Le présent accord est applicable pour une durée indéterminée.

Article 3 - Augmentation de la valeur du point

Le point (ainsi que tous les éléments de salaire indexés sur la valeur du point) sera revalorisé ainsi :

- Au 1er janvier 2025, la valeur du point est fixée à 11,483 €, soit une augmentation de 1,80% ;
- La rétroactivité sera effectuée lors de la première paie suivant la signature du présent accord.

Article 4 - Augmentation de la prime d'assiduité

A compter du mois suivant la signature du présent accord, le montant de la prime d'assiduité est fixé à 65€ brut, soit une augmentation de 18,18%

Article 5 - Augmentation de la prime transport et mode de calcul

A compter de la date de signature du présent accord, le montant de la prime transport est porté à 300€, soit une augmentation de 50%.

En raison d'imperfection dans la méthode de calcul du montant de la prime transport, celle-ci est modifiée et sera désormais appliquée de la façon suivante, en modification de l'article 6.6.2 des accords d'entreprises signés le 22 mars 2024 : « « La « prime transport » ayant pour objet de rembourser forfaitairement des frais réellement exposés, elle est calculée sur la base d'une moyenne de 229 jours travaillés (1.607h / 7h), soit 1,31€ par jour travaillé. Le montant de la prime transport sera déterminé sur la base du montant de la prime transport (300€) retraité du nombre de jours d'absence valorisé à 1,31€ par jour d'absence.

Article 6 - Versement d'une prime de Partage de la Valeur

Le nouveau contrat de délégation de service public, entré en vigueur au 1er septembre 2022, comporte un intéressement sur les fréquentations, le nombre d'abonnements + de 26 ans vendus et les recettes commerciales. Les engagements contractuels pris par Keolis Bassin de Thau au titre de l'année 2023, pour la période du 1er janvier au 31 décembre, ayant été dépassés, l'entreprise va toucher un bonus qu'elle souhaite partager avec les salariés qui ont effectivement contribué aux bons résultats obtenus.

La Direction s'engage donc à verser une prime de partage de la valeur d'un montant total de 49.000€, au prorata du temps effectivement travaillé par chaque salarié ayant effectivement travaillé plus de 340 heures sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Les heures prises en compte sont les heures issues du décompte de travail, elles ne tiennent pas comptes de absences AM, AT et hors Congés Payés. Le montant de la prime varie de 187,90€ à 756,60€ en fonction des heures effectuées sur la période au-delà des 340 heures.

Cette prime sera versée au personnel présent dans les effectifs à la date de signature du présent accord avec une ancienneté supérieure à 6 mois dans l'entreprise dans le cadre des dispositions offertes par la loi du 29/11/2023 permettant aux salariés de bénéficier d'une prime exceptionnelle exonérée de charges sociales et d'imposition sur le revenu conformément aux règles applicables par la loi.

Article 7 - Interprétation de l'accord

Les représentants de chacune des parties signataires ou ayant adhéré à l'accord conviennent de se rencontrer à la requête de la partie la plus diligente, dans le mois suivant la demande écrite faite aux intéressés, pour étudier et tenter de régler tout différend d'ordre individuel ou collectif né de l'application du présent accord.

La demande de réunion doit consigner l'exposé précis du différend. La position retenue en fin de réunion fait l'objet d'un procès-verbal rédigé par la Direction. Le document sera remis à chacune des parties signataires.

Si cela est nécessaire, une seconde réunion pourra être organisée dans le mois suivant la première réunion. Jusqu'à l'expiration de ces délais, les parties contractantes s'engagent à ne susciter aucune forme d'action contentieuse liée au différend faisant l'objet de cette procédure.

Article 8 - Dispositions finales

a - Entrée en vigueur

Le présent accord entrera en vigueur, conformément aux dispositions légales, à compter du lendemain de son dépôt.

b - Notification

Conformément à l'article L. 2231-5 du code du travail, le texte du présent accord est notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise.

c - Publicité et formalités de dépôt

Cet accord fera l'objet d'un dépôt conformément aux dispositions légales en vigueur. Il sera déposé auprès de la DDETS en respectant la procédure de dépôt en ligne des accords et auprès du Conseil de Prud'hommes dans le ressort duquel il a été conclu.

d - Révision

Le présent accord pourra à tout moment être révisé en respectant la procédure légale prévue à l'article L. 2261-7-1 du Code du travail. La partie à l'initiative de la demande de révision en informe par écrit les intéressés. Dans les trois mois qui suivent cette demande, il appartient à l'entreprise d'engager les négociations sur la révision de l'accord. Dans l'hypothèse où un avenant de révision serait conclu dans le respect des conditions légales de validité, celui-ci se substituerait de plein droit aux dispositions modifiées.

e - Dénonciation

Le présent accord pourra également être dénoncé dans les conditions légales telles qu'énoncées aux articles L. 2261-9 s. du code du travail. Le préavis de dénonciation est fixé à une durée de trois mois à compter de la réception du courrier portant dénonciation de l'accord. L'accord continuera de produire effet dans les limites et conditions prévues par l'article L. 2261-10 du Code du travail.

Fait à Sète, le 12/05/ 2025 en 3 exemplaires originaux, dont un est remis à chaque signataire.

Pour Keolis Bassin de Thau Le Directeur	Jean-François BUISSON
Pour le syndicat CFDT Le Délégué Syndical	Alain MANZI
Pour le syndicat FO Le Délégué Syndical	Hervé PAGES

REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFETS DE SERRE

Bilan 2025

Client : KEOLIS BASSIN DE THAU

Nous attestons par la présente que les livraisons d'**Oleo100** pour la période du 01 Janvier au 31

Décembre **2025** ont été exécutées avec les caractéristiques détaillées ci-dessous :

- Volume total livré (m^3) : **73,68** m^3
- Pourcentage moyen de réduction des émissions de GES (en comparaison au gazole) : **De minimum 60 %**
- Economies de GES : **142,93** tonnes de CO_2 équivalents
- Emissions de GES : **84,58** tonnes de CO_2 équivalents
- Nature : **Colza**
- Origine : **France**

Ces économies de GES sont calculées du champ à la roue selon la directive européenne 2018/2001 (RED) et sont certifiées selon le schéma de certification 2BSvs (*référence de certification de SAIPOL : 2BS010010*) ainsi que le schéma national de durabilité français (*référence de certification de SAIPOL : SN_UN_2023_0070*).
Les informations de durabilité sont tracées de la graine au produit fini dans le bilan de chaque site de production SAIPOL.

Service durabilité de Saipol

SAIPOL
11 rue de Monceau
CS 60003
75378 PARIS Ced[illegible] 08
RCS Paris 388 021 156

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0015 RUE DE COPENHAGUE 34200 SETE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 2 8 0 0 8 5 2 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	213 005	AG 212 677	328
	Fonds commercial (1)	AH	35 000	AI	35 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	74 487	AQ 19 922	54 565
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 357 307	AS 550 656	806 651
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 627 787	AU 1 433 722	194 064
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	7 093	AW	7 093
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	3 314 679	BK 2 216 977	1 097 702
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	91 422	BM	91 422
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	13 527	BW	13 527
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 563 228	BY	2 563 228
	Autres créances (3)	BZ	1 755 489	CA	1 755 489
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	916	CG	916
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 783	CI	22 783
	TOTAL (III)	CJ	4 447 364	CK	4 447 364
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 762 044	1A 2 216 977	5 545 066

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 666 890)	DA	1 666 890
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 029
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-933 961
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	292 084
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 027 042
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	82 500
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	82 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	49 437
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 025 310
	Dettes fiscales et sociales	DY	647 830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 511
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	704 436
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 435 524
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 545 066

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 386 087
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	309 666			309 666
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	15 138 783			15 138 783
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	15 448 448			15 448 448
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				6 167
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)	FP				30 500
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	F1				2
	Autres produits (1) (11)	FQ				6 318
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				15 491 435
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				316 967
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				991 187
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				1 700
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				7 530 801
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				152 242
	Salaires et traitements*	FY				3 416 727
	Cotisations sociales (10)	FZ				1 515 687
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)	GA				285 174
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				5 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	G1				1 749
	Autres charges (12)	GE				1 017 111
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				15 234 345
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				257 091
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur dépréciations	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				-34 993
	Différences négatives de change	GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				-34 993
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				34 993
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				292 084

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2026**

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	15 491 435
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	15 199 351
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	292 084

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	131 238
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	-34 993
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 027 504

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	**A8**		Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						**HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	248 005	KE		KF	0
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	67 672	KN		KO	6 815
CORPORELLES	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	1 329 012	KT		KU	28 296
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	507 490	KW		KX	5 800
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	941 433	KZ		LA	7 293
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	156 295	LC		LD	9 988
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	5 541	LI		LJ	7 093
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	3 007 444	LO		LP	65 285
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 255 449	ØH		ØJ	65 285

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	248 005	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	74 487	MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 357 307	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	-5 541	MM		MN	518 832	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	6 054	MQ	942 672	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	166 283	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	5 541	MZ		NA	7 093	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY	0	NG	6 054	NH	3 066 674	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	0	ØK	6 054	ØL	3 314 679	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2026
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU

Néant ☐ *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	211 237	PF	1 440	PG		PH	212 677
TOTAL I		RK	211 237	RM	1 440	RN		RO	212 677
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	9 052	PS	10 870	PT		PU	19 922
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	349 280	QA	201 376	QB		QC	550 656
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	472 444	QE	6 422	QF		QG	478 865
	Matériel de transport	QH	783 168	QI	45 968	QJ	4 305	QK	824 832
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	110 926	QM	19 099	QN		QO	130 025
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 724 871	QV	283 735	QW	4 305	QX	2 004 301
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 936 108	ØP	285 174	ØQ	4 305	ØR	2 216 977

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	108 000	4B	5 000	4C	30 500	4D	82 500	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	108 000	TV	5 000	TW	30 500	TX	82 500	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 000	UB	5 000	UC	30 500	UD	82 500	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	5 000	UF	30 500			
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

KEOLIS BASSIN DE THAU

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION POUR RISQUE EST CHARGES	52 140		52 140	0

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	2 563 228		2 563 228			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	71 568		71 568			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	456 565		456 565			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	13 085		13 085			
	Groupe et associés (2)	VC	1 023 932		1 023 932			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	190 339		190 339			
Charges constatées d'avance		VS	22 783		22 783			
TOTAUX		VT	4 341 500	VU	4 341 500	VV		
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 025 310	3 025 310		
Personnel et comptes rattachés		8C	266 727	266 727		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	349 562	349 562		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	31 540	31 540		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	8 511	8 511		
Groupe et associés (2)		VI	0	0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	704 436	704 436		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 386 087	VZ 4 386 087		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2026**

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 292 084

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	0
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	2 911	XE	5 842
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 931		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	3 099
Amendes et pénalités	WJ	3 099	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — – Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	301 025

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — – imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — – imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

XG : 0

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	0

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	301 025	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ : 0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	301 025	XO

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2026

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : KEOLIS BASSIN DE THAU

N° SIRET : 81280085200012

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 9
0057 AVENUE DE METZ
93231 ROMAINVILLE CEDEX

Exercice du : 01/01/2025 au : 31/12/2025 Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	292 084
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	8 941
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	0
	TOTAL I	E 3	301 025
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	0
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		E Y	
• imposées au taux de 15 %		E 6	
• imposées au taux de 0 %		E Z	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	0

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	301 025	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		301 025
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	115 384

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2026

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : KEOLIS BASSIN DE THAU

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 9
0057 AVENUE DE METZ
93231 ROMAINVILLE CEDEX

Exercice du : 01/01/2025 au : 31/12/2025 Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 359 173
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	301 025
Déficits reportables	M6	1 058 148
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	1 058 148

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N		0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-1 189 061		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
				Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	255 100		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	-933 961
TOTAL I	ØF	-933 961		**TOTAL II**	ZH	-933 961

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance	YT	2 677 453	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 88 501)	XQ	88 501	
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	2 158 641	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	932 082	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 9 270)	ST	1 674 124	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	7 530 801	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	27 838	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	124 404	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	152 242	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	1 629 726	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 713 542	
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB	3 551 989	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4,55 %	
	— Filiales et participations (liste au tableau 2059–G–SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0	ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	0	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0
			Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	49432127600045			

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ			
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR			
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS			
Revenu brut social (si le monant est positif)			JT	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS KEOLIS BASSIN DE THAU

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 57 AVENUE DE METZ 93231 ROMAINVILLE CEDEX

SIRET Société intégrée : 81280085200012 Exercice du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	301 025	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	301 025	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	301 025	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES 2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS KEOLIS BASSIN DE THAU

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 81280085200012

57 AVENUE DE METZ
93231 ROMAINVILLE CEDEX

Exercice du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL / DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC 2026

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : KEOLIS BASSIN DE THAU

N° SIRET : 81280085200012

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE - IFU 9
0057 AVENUE DE METZ
93231 ROMAINVILLE CEDEX

Exercice du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 %** (1)	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	0

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	301 025
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	301 025

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	VEHICULE DE SERVICE 01/01/2021	195			195	0
	2	VEHICULE DE SERVICE 01/01/2021	195			195	0
	3	VEHICULE DE SERVICE 01/01/2021	195			195	0
	4	VELO 01/09/2021	2 928			2 928	0
	5	VELO 01/01/2023	2 542			2 542	0
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1	1	1	1				
	2	1	1	1				
	3	1	1	1				
	4	0	0	0				
	5	0	0					
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		3				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C** **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : KEOLIS BASSIN DE THAU — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	94,67
Dont apprentis	YF	1,42
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	15 448 448
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	15 448 448

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus–values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	5 679
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	6 167
Variation positive des stocks	OD	1 401
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	13 246

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 528 245
Variation négative des stocks	OQ	3 100
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	7 090 971
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	-6 102
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	8 616 214

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	6 845 480

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	6 845 481

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	15 448 448
Effectifs au sens de la CVAE	EY	94,67
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	4 256 660 774

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	5	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation												HR			/			/				

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2026**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 8 1 2 8 0 0 8 5 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KEOLIS BASSIN DE THAU

ADRESSE (voie) 0015 RUE DE COPENHAGUE

CODE POSTAL 34200 VILLE SETE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	166 689
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	166 689

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination KEOLIS AILE

N° SIREN (si société établie en France) 451427637 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 166 689

Adresse : N° 116 Voie COURS LAFAYETTE

Code Postal 69003 Commune LYON 3E Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
KEOLIS BASSIN DE THAU	15 RUE DE COPENHAGUE PARC AQUATECHNIQUE 34200 SETE
SIRET 8 1 2 8 0 0 8 5 2 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/01/2020

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS GROUPE KEOLIS SAS
0034 AVENUE LEONARD DE VINCI
92400 COURBEVOIE

SIRET 4 9 4 3 2 1 2 7 6 0 0 0 4 5

B ACTIVITE

Activités exercées : Transports urbains et suburbains de voya — Si vous avez changé d'activité, cochez la case :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**
Bénéfice imposable au taux normal : 301 025
Bénéfice imposable à 15 % :
Déficit :
Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 **Plus–values**
PV à long terme imposables à 19% :
Autres PV imposables à 19% :
PV à long terme imposables à 15 % :
PV à long teme imposables à 0% :
PV exonérées art. 238*quindecies* :

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**
Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* :
Jeunes entreprises innovantes :
Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A :
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A :
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* :
Autres dispositifs :
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* :
Sociétés d'investissements immobiliers cotées :
Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* :
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :
Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies* :
Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* :
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* :

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W :

5 **Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)**	Base d'imposition		Chiffre d'affaires	15 448 448	Taux d'impositon
6 **Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)**			Base d'imposition		Taux d'impositon

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Nom et coordonnées — ECF :

– du prestataire : .....

.....

– du comptable : .....

Tél ; .....

– du conseil : .....

Tél ; .....

Cegid Group

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

2065INT

KEOLIS BASSIN DE THAU
812800852

31/12/2025

I – ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C–I–1 du CGI), cocher la case :

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné un autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée :

ou le numéro d'identification :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quiquecies C–2 du CGI), cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe :

ou le numéro d'identification :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

SA SOCIETE NATIONALE SNCF
0002 PLACE AUX ETOILES

93210 SAINT DENIS FR
552049447

ou le numéro d'identification :

II – ENTREPRISES DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1 – Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ? IN

2 – Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime AUT

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité mère ultime

SA SOCIETE NATIONALE SNCF
0002 PLACE AUX ETOILES

93210 SAINT-DENIS FR
552049447

ou le numéro d'identification :

Date d'ouverture de l'exercice : 01/01/2025
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2025

3 – Vous déposez, au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

Sinon, veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'informations au nom de votre entreprise

SA SOCIETE NAITIONALE SNCF
0002 PLACE AUX ETOILES

93210 SAINT DENIS FR
552049447

ou le numéro d'identification :

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cochez la case

4 – Si vous êtes l'entité désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous–imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe résidentes en France.

ou le numéro d'identification :

5 – Vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBI)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

Cegid Group

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2026**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 **N° SIRET** 8 1 2 8 0 0 8 5 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KEOLIS BASSIN DE THAU

ADRESSE (voie) 0015 RUE DE COPENHAGUE

CODE POSTAL 34200 VILLE SETE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2026

KEOLIS BASSIN DE THAU

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

2065INT2

KEOLIS BASSIN DE THAU
812800852

31/12/2025

I – ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C–I–1 du CGI), cocher la case :

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné un autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée :

ou le numéro d'identification :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quiquecies C–2 du CGI), cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe :

ou le numéro d'identification :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258, cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

ou le numéro d'identification :

II – ENTREPRISES DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1 – Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ?

2 – Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime
Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité mère ultime

ou le numéro d'identification :

Date d'ouverture de l'exercice :
Date de clôture de l'exercice :

3 – Vous déposez, au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :
Sinon, veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'informations au nom de votre entreprise

ou le numéro d'identification :

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cochez la case

4 – Si vous êtes l'entité désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous–imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe résidentes en France.

ou le numéro d'identification :

5 – Vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :
Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBI)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

Cegid Group

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU SERVICE DES TRANSPORTS PUBLICS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET PRESTATIONS DE MOBILITÉ DURABLE ASSOCIÉES

MÉMOIRE FINANCIER (M.F.)

AVENANT 4

NOM DU CONCESSIONNAIRE :
(Mandataire en cas de co-traitance)

KEOLIS

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE
4, avenue d'Aigues – B.P. 600
34110 FRONTIGNAN

MÉMOIRE FINANCIER

SOMMAIRE

Fiche n° 1A	Kilométrage produit en phase 1 du réseau du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)
Fiche n° 1B	Kilométrage produit en phase 1 du réseau du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Fiche n° 1C	Kilométrage produit en phase 1 du réseau du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Fiche n° 1D	Kilométrage produit en phase 1 du réseau du 1er janvier 2025 au 31 août 2025
Fiche n° 1E	Kilométrage produit en stade 1 du réseau du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2025
Fiche n° 1F Stade 1	Kilométrage produit en stade 1 du réseau 1er janvier 2026 au 4 janvier 2026
Fiche n° 1F Stade 2	Kilométrage produit en stade 2 du réseau du 5 janvier 2026 au 31 décembre 2026
Fiche n° 1F	Kilométrage produit en stades 1 et 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026
Fiche n° 1G Stade 2	Kilométrage produit en stade 2 du réseau du 1er janvier 2027 au 5 septembre 2027
Fiche n° 1G Stade 3	Kilométrage produit en stade 3 du réseau du 6 septembre 2027 au 31 décembre 2027
Fiche n° 1G	Kilométrage produit en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027
Fiche n° 1H	Kilométrage produit en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028
Fiche n° 1I	Kilométrage produit en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029
Fiche n° 2A	Heures de conduite produites en phase 1 du réseau du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022
Fiche n° 2B	Heures de conduite produites en phase 1 du réseau du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Fiche n° 2C	Heures de conduite produites en phase 1 du réseau du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Fiche n° 2D	Heures de conduite produites en phase 1 du réseau du 1er janvier 2025 au 31 août 2025
Fiche n° 2E	Heures de conduite produites en stade 1 du réseau du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2025
Fiche n° 2F Stade 1	Heures de conduite produites en stade 1 du réseau du 1er janvier 2026 au 4 janvier 2026
Fiche n° 2F Stade 2	Heures de conduite produites en stade 2 du réseau du 5 janvier 2026 au 31 décembre 2026
Fiche n° 2F	Heures de conduite produites en stades 1 et 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026
Fiche n° 2G Stade 2	Heures de conduite produites en stade 2 du réseau du 1er janvier 2027 au 5 septembre 2027
Fiche n° 2G Stade 3	Heures de conduite produites en stade 3 du réseau du 6 septembre 2027 au 31 décembre 2027
Fiche n° 2G	Heures de conduite produites en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027
Fiche n° 2H	Heures de conduite produites en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028
Fiche n° 2I	Heures de conduite produites en phase 2 du réseau pour une année contractuelle du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029
Fiche n° 3A	Productivité annuelle d'un conducteur équivalent temps complet (E.T.C.) affecté au réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ pour le Concessionnaire
Fiche n° 3B	Productivité annuelle d'un conducteur équivalent temps complet (E.T.C.) affecté au réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ pour les sous-traitants du Concessionnaire
Fiche n° 4A	Coût annuel d'un conducteur équivalent temps complet (E.T.C.) affecté au réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ pour le Concessionnaire
Fiche n° 4B	Coût annuel d'un conducteur équivalent temps complet (E.T.C.) affecté au réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ pour le sous-traitant du Concessionnaire
Fiche n° 5A	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie ARTD

Sommaire du M.F.

Fiche n° 5B	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie ARTE
Fiche n° 5C	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie STDD
Fiche n° 5D	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie STDE
Fiche n° 5E	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie MIDD
Fiche n° 5F	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie MIDE
Fiche n° 5G	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie MIND
Fiche n° 5H	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie VLD
Fiche n° 5I	Coût de mise à disposition des véhicules apportés par le Concessionnaire de Catégorie VLE

Sommaire du M.F.

Fiche n° 6	Coût de roulage kilométrique unitaire des véhicules affectés aux lignes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 7	Assistance technique / frais de siège consacrés aux lignes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 8A	Coût d'acquisition, d'installation et de maintenance du S.A.E.I.V.
Fiche n° 8B	Coût d'acquisition, d'installation et de maintenance du système billettique
Fiche n° 8C	Coût d'installation et de maintenance des bornes d'information-voyageurs en temps réel sur les principaux arrêts
Fiche n° 9	Montant des redevances des biens mis à disposition par l'Autorité concédante pour l'exploitation du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 10	Frais de structure, frais généraux consacrés aux lignes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 11	Coût de l'encadrement et du personnel administratif du Concessionnaire affecté à la Concession des lignes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 12A	Coûts et recettes liés à la mise en œuvre de services spécifiques pour la fête de la Saint-Louis
Fiche n° 12B	Coûts et recettes liés à la mise en œuvre de services spécifiques pour Escale à Sète
Fiche n° 12C	Coûts et recettes liés à la mise en œuvre de services spécifiques pour le WorldWide Festival
Fiche n° 13	Coût de production par année civile
Fiche n° 14A	Recettes commerciales du réseau en 2022 pour la phase 1 du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022
Fiche n° 14B	Recettes commerciales du réseau en 2023 pour la phase 1 du 1er janvier 2023 au 1er mai 2023
Fiche n° 14C	Recettes commerciales du réseau en 2023 pour la phase 2 du 2 mai 2023 au 31 décembre 2023
Fiche n° 14D	Recettes commerciales du réseau en 2024 pour la phase 2 du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
Fiche n° 14E	Recettes commerciales du réseau en 2025 pour la phase 1 du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Fiche n° 14F	Recettes commerciales du réseau en 2026 pour le stade 1 puis le stade 2 du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026
Fiche n° 14G	Recettes commerciales du réseau en 2027 pour le stade 2 puis le stade 3 du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027
Fiche n° 14H	Recettes commerciales du réseau en 2028 pour le stade 3 du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028
Fiche n° 14I	Recettes commerciales du réseau en 2029 pour le stade 3 du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029
Fiche n° 15A	Contribution Financière Variable validations pour les lignes régulières fixes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 15B	Contribution Financière Variable abonnements mensuels pour les lignes régulières fixes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 15C	Contribution Financière Variable abonnements annuels pour les lignes régulières fixes du réseau SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ
Fiche n° 16	Unités d'œuvre et rémunération du service vélo en location longue durée
Fiche n° 17	Sans objet
Fiche n° 18	Coût de la mise en œuvre de la P.S.E. n°2 "Nouvelle Ligne 18 Frontignan / Balaruc-les-Bains"
Fiche n° 19	Coût de la mise en œuvre de la P.S.E. n°3 "Nouvelle Ligne 19 interne à Marseillan"
Fiche n° 20	Sans objet
Fiche n° 21A	Coûts de production, recettes et contributions financières demandées pour l'offre de base
Fiche n° 21B	Coûts de production, recettes et contributions financières demandées pour chacune des P.S.E.
Fiche n° 21C	Récapitulatif des restes à charge pour l'offre de base et chacune des P.S.E.

RAPPEL

Toutes les cellules tramées en rose clair doivent être remplies.
- Les heures de conduites doivent être inscrites en centièmes, avec 2 chiffres après la virgule.
- Tous les prix sont en valeur **septembre 2021**.
- Tous les prix sont remplis hors révision annuelle et hors effet calendaire.

Fiche 1D du M.F.

KILOMÉTRAGE PRODUIT EN PHASE 1 DU RÉSEAU DU 1ER JANVIER AU 31 AOUT 2025 (8 MOIS)

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 1	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	154 061,1	9 931,8	466,6			164 459,5						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 2	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	156 224,2	16 315,8	1 223,7			173 763,7						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 3	ARTD	260 256,1	11 800,9	1 670,9			273 727,9						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 4	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	26 771,3	2 044,6	0,0			28 815,9						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 5	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	59 090,1	3 539,4	372,2			63 001,7						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 7	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	53 660,5	4 029,4	36,0			57 725,8						0,0
	MIDE	0,0	0,0	0,0			0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 8	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	21 627,3	1 398,0	0,0			23 025,2						0,0
	MIDE	22 302,4	1 441,6	0,0			23 744,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 9	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	176 308,6	11 595,1	273,7			188 177,3						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 10	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	70 661,0	3 323,7	39,1			74 023,8						0,0
	STDE	87 660,8	4 123,3	48,5			91 832,6						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 11	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	205 683,0	13 737,7	316,5			219 737,2						0,0
	STDE	37 394,9	2 497,6	57,5			39 950,1						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 12	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	158 456,5	10 325,0	301,5			169 083,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 13	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD	126 618,4	10 559,1	57,8			137 235,3						0,0
	STDE	52 094,2	4 344,3	23,8			56 462,3						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 14	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	32 708,5	6 724,2	0,0			39 432,7						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 15	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD	34 724,0	13 123,8	243,1			48 090,9						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 16	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	86 705,8	8 073,5	93,0			94 872,3
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 17	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0	55 405,4	14 986,9	177,9			70 570,2
	VLE						0,0						0,0
Ligne 20	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	106 077,3	12 782,8	1 095,1			119 955,3
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 21	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	91 120,4	8 754,9	1 770,6			101 645,9
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 22	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	86 638,2	10 880,4	101,8			97 620,4
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 23	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0	114 205,5	14 170,9	962,7			129 339,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 24	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
Ligne 25	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0

Fiche 1D du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 915	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0	59 610,8	3 405,2	7,9			63 023,9
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
Divers	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
TOTAL SEM.2 2024 (6 MOIS)		**1 577 846,3**	**120 530,4**	**4 829,2**	0,5%	**8 520,4**	**1 711 726,2**	**758 219,8**	**83 379,6**	**4 510,5**	0,5%	**4 094,4**	**850 204,4**
dont catégorie	ARTD	**260 256,1**	**11 800,9**	**1 670,9**		**1 405,4**	**275 133,3**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	ARTE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	STDD	**889 556,3**	**65 463,2**	**2 377,2**		**4 803,6**	**962 200,3**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	STDE	**177 149,9**	**10 965,3**	**129,8**		**956,6**	**189 201,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	MIDD	**228 581,6**	**30 859,3**	**651,3**		**1 234,3**	**261 326,6**	**643 203,6**	**64 987,5**	**4 324,7**		**3 473,3**	**715 989,2**
dont catégorie	MIDE	**22 302,4**	**1 441,6**	**0,0**		**120,4**	**23 864,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	MIND	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**59 610,8**	**3 405,2**	**7,9**		**321,9**	**63 345,8**
dont catégorie	VLD	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**55 405,4**	**14 986,9**	**177,9**		**299,2**	**70 869,4**
dont catégorie	VLE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**

Fiche 1E du M.F.

KILOMÉTRAGE PRODUIT EN STADE 1 DU RÉSEAU DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2025 (4 MOIS)

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 1	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 2	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 3	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 4	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 5	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 7	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 8	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 9	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 10	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 11	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 12	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 13	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 14	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 15	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 16	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 17	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
Ligne 20	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 21	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 22	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 23	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
Ligne 24	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
Ligne 25	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0

Fiche 1E du M.F.

		CONCESSIONNAIRE						SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE					
	Catégorie de véhicule	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux	Kilomètres en charge	Kilomètres H.L.P. dépôt	Kilomètres H.L.P. intermissions	% de kilomètres techniques par kilomètre en charge	Kilomètres techniques	Kilomètres totaux
Ligne 915	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
AVENANT UO à la charge de K.B.T.	ARTD						0,0						0,0
	ARTE						0,0						0,0
	STDD						0,0						0,0
	STDE						0,0						0,0
	MIDD						0,0						0,0
	MIDE						0,0						0,0
	MIND						0,0						0,0
	VLD						0,0						0,0
	VLE						0,0						0,0
TOTAL 2025		**0,0**	**0,0**	**0,0**	0,5%	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	0,5%	**0,0**	**0,0**
dont catégorie	ARTD	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	ARTE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	STDD	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	STDE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	MIDD	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	MIDE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	MIND	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	VLD	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**
dont catégorie	VLE	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**0,0**	**0,0**

Fiche 2D du M.F.

HEURES DE CONDUITE PRODUITES EN PHASE 1 DU RÉSEAU DU 1ER JANVIER AU 31 AOUT 2025 (8 MOIS)

	CONCESSIONNAIRE								SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE							
	Heures de conduite en charge	Heures H.L.P. dépôt	Heures H.L.P. intermissions	Heures de battement	Heures de relèves	% d'heures techniques par heure en charge	Heures techniques	Heures totales	Heures de conduite en charge	Heures H.L.P. Dépôt	Heures H.L.P. intermissions	Heures de battement	Heures de relèves	% d'heures techniques par heure en charge	Heures techniques	Heures totales
Ligne 1	10 839,58	415,75	28,57	3 435,95	293,80			15 013,65								0,00
Ligne 2	10 401,17	712,38	182,65	3 637,70	278,05			15 211,95								0,00
Ligne 3	16 469,75	496,10	130,28	3 245,38	501,22			20 842,73								0,00
Ligne 4	2 155,32	111,87	0,00	1 540,45	121,02			3 928,66								0,00
Ligne 5	3 516,42	159,65	41,10	794,75	200,05			4 711,97								0,00
Ligne 7	2 902,32	162,40	2,40	812,10	107,73			3 986,95								0,00
Ligne 8	2 622,92	144,21	0,00	1 552,77	0,00			4 319,90								0,00
Ligne 9	6 086,82	395,50	46,67	1 494,90	263,95			8 287,84								0,00
Ligne 10	7 104,33	322,40	12,98	1 528,10	257,38			9 225,19								0,00
Ligne 11	10 413,32	497,75	11,33	2 652,72	345,45			13 920,57								0,00
Ligne 12								0,00	6 969,15	331,53	97,68	14,38	353,10			7 765,85
Ligne 13	6 928,58	362,91	5,53	1 636,53	224,20			9 157,75								0,00
Ligne 14	1 501,75	220,95	0,00	426,10	17,98			2 166,78								0,00
Ligne 15	1 684,68	434,68	40,52	735,87	17,98			2 913,73								0,00
Ligne 16								0,00	3 605,40	179,98	135,97	4,23	231,12			4 156,70
Ligne 17								0,00	1 924,35	332,73	28,27	36,68	118,45			2 440,48
Ligne 20								0,00	3 238,78	271,48	150,77	7,58	124,52			3 793,13
Ligne 21								0,00	3 246,82	272,28	136,17	5,60	326,38			3 987,25
Ligne 22								0,00	3 106,67	245,75	32,15	16,75	82,38			3 483,70
Ligne 23								0,00	3 054,60	268,13	128,73	10,32	134,27			3 596,05
Ligne 24								0,00								0,00
Ligne 25								0,00								0,00
Ligne 915								0,00	1 900,80	82,33	13,17	3,18	78,68			2 078,17
Divers								0,00								0,00
TOTAL SEM.2 2024 (6 MOIS)	**82 626,96**	**4 436,55**	**502,03**	**23 493,32**	**2 628,81**	**0,5%**	**413,13**	**114 100,80**	**27 046,57**	**1 984,23**	**722,90**	**98,73**	**1 448,90**	**0,5%**	**135,23**	**31 436,57**

Fiche 2E du M.F.

HEURES DE CONDUITE PRODUITES EN STADE 1 DU RÉSEAU DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2025 (4 MOIS)

	CONCESSIONNAIRE								SOUS-TRAITANTS ROUTIERS DU CONCESSIONNAIRE							
	Heures de conduite en charge	Heures H.L.P. dépôt	Heures H.L.P. intermissions	Heures de battement	Heures de relèves	% d'heures techniques par heure en charge	Heures techniques	Heures totales	Heures de conduite en charge	Heures H.L.P. Dépôt	Heures H.L.P. intermissions	Heures de battement	Heures de relèves	% d'heures techniques par heure en charge	Heures techniques	Heures totales
Ligne 1								0,00								0,00
Ligne 2								0,00								0,00
Ligne 3								0,00								0,00
Ligne 4								0,00								0,00
Ligne 5								0,00								0,00
Ligne 7								0,00								0,00
Ligne 8								0,00								0,00
Ligne 9								0,00								0,00
Ligne 10								0,00								0,00
Ligne 11								0,00								0,00
Ligne 12								0,00								0,00
Ligne 13								0,00								0,00
Ligne 14								0,00								0,00
Ligne 15								0,00								0,00
Ligne 16								0,00								0,00
Ligne 17								0,00								0,00
Ligne 20								0,00								0,00
Ligne 21								0,00								0,00
Ligne 22								0,00								0,00
Ligne 23								0,00								0,00
Ligne 24								0,00								0,00
Ligne 25								0,00								0,00
Ligne 915								0,00								0,00
Avenant UO à la charge de K.B.T.								0,00								0,00
TOTAL 2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,5%	0,00	0,00

PRODUCTIVITÉ ANNUELLE D'UN CONDUCTEUR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (E.T.C.) AFFECT SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ POUR LE CONCESSIONNAIRE

N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule
1	Nombre d'heures totales payées		*12 mois x 151,67*
2	Congés payés		*25 jours x 6,66 heures*
3	Jours fériés payés		*9 jours x 6,66 heures*
4	Nombre d'heures disponibles		*ligne 1- (somme lignes 2 à 3)*
5	Prises et fins de service		*nombre d'heures annuelles divisé par nombre de conducteurs soit 4593 / 97,59*
6	Maladies + Accidents de travail		*nombre d'heures disponibles moins accord temps de travail moins RTT multiplié par le taux d'absenteisme*
7	Heures délégation du C.S.E.		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs soit 1308 / 97,59*
8	Heures de réunions du C.S.E.		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs soit 167 / 97,59*
9	Heures de formations légalement obligatoires		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs soit 1130 / 97,59*
10	Heures de formations légalement non obligatoires cf. M.T.		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs soit 52 / 97,59*
	(autres heures improductives, à compléter ci-dessous)		
11		- Entretien individuel	*1 heure par an*
12		- Visite médicale	*15 minutes par an*
13		- Acord temps de travail	*Nos conducteurs ont un contrat de travail à 144,30 heures travaillées par mois versus 151,67 heures payées soit 1820,04 - 144,30x12*
14		- PCLE	*nombre d'heures annuelles divisé par nombre de conducteurs soit 1649 / 97,49*
15		- RTT	*2 jours par an à 6,66heures par jour*
16		-	
17		-	
18		-	
19		-	
20		-	
21		-	
22		-	
23		-	
24		-	
25	**Total des heures disponibles non productives**		*somme des lignes 5 à 24*
26	Nombre d'heures productives par an		*ligne 4 - ligne 25*

É AU RÉSEAU
Nombre d'heures par an
1 820,04
166,50
59,94
1 593,60
47,06
287,57
13,40
1,71
11,58
0,53
0,95
0,25
88,44
16,90
13,32
481,71
1 111,89

PRODUCTIVITÉ ANNUELLE D'UN CONDUCTEUR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (E.T.C.) AFFECTÉ AU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ POUR LE SOUS-TRAITANT

N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Nombre d'heures par an
1	Nombre d'heures totales payées		*151,67 heures * 12 mois*	1 820,04
2	Congés payés		*25 jours de congés à 7 heures*	175,00
3	Jours fériés payés		*9 jours fériés à 7 heures*	63,00
4	Nombre d'heures disponibles		*ligne 1- (somme lignes 2 à 3)*	1 582,04
5	Prises et fins de service		*nombre d'heures annuelles divisé ramené à l'ETP*	85,91
6	Maladies + Accidents de travail		*nombre d'heures disponibles multiplié par le taux d'absenteisme*	159,79
7	Heures délégation du C.S.E.		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs de la filiale soit 1512 / 72*	21,00
8	Heures de réunions du C.S.E.		*nombre d'heures totales divisé par nombre de conducteurs de la filiale soit 447/72*	6,21
9	Heures de formations légalement obligatoires		*nombre d'heures de formations obligatoires*	7,00
10	Heures de formations légalement non obligatoires cf. M.T.		*nombre d'heures de formations non obligatoires*	1,50
	(autres heures improductives, à compléter ci-dessous)			
11		- Absence congés familiaux	*1 par an*	7,00
12		- Absence autres	*1 par an*	7,00
13		- Entretien individuel	*1 heure par an*	1,00
14		- Visite médicale	*15 minutes par an*	0,25
15		- PCLE	*nombre d'heures annuelles divisé ramené à l'ETP*	43,19
16		- Pause TAT	*nombre d'heures annuelles divisé ramené à l'ETP*	151,82
17		- Coupure	*nombre d'heures annuelles divisé ramené à l'ETP*	79,62
18		- Amplitude	*nombre d'heures annuelles divisé ramené à l'ETP*	10,80
19		-		
20		-		
21		-		
22		-		
23		-		
24		-		
25	**Total des heures disponibles non productives**		*somme des lignes 5 à 24*	582,08
26	Nombre d'heures productives par an		*ligne 4 - ligne 25*	999,96

COÛT ANNUEL D'UN CONDUCTEUR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (E.T.C.) AFFECTÉ AU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ POUR LE CONCESSIONNAIRE				
N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Nombre d'heures par an
1	Salaire horaire brut d'un conducteur ETC			15,14 €
2	Nombre d'heures à rémunérer par conducteur ETC par an			1 820,04
3	Salaire annuel brut d'un conducteur		*ligne 1 * ligne 2*	27 559,20 €
	Ancienneté			
4		- Ancienneté moyenne des conducteurs (en années)		11,13
5		- Coût de l'ancienneté moyenne par conducteur par an en €		3 767,14 €
6	Salaire annuel brut d'un conducteur ETC avec ancienneté		*ligne 3 + ligne 5*	31 326,34 €
	Primes et indemnités, soumises à charges (par conducteur ETC, par an et chargées)			
7		- Prime assiduité		590,04 €
8		- Prime de fin d'année		2 549,64 €
9		- Prime de vacances		1 595,28 €
10		- Prime qualité		318,83 €
11		- Prime de dimanche et fêtes		833,58 €
12		-		
13		-		
14		-		
15		-		
16		-		
17		- Total		5 887,36 €
	Total des charges patronales obligatoires par conducteur ETC, par an			
18		- en pourcentage		47,45%
19		- en valeur, en €		17 659,48 €
	Réductions AUBRY / FILLON			
20		- en pourcentage		-2,28%
21		- en valeur, en €		-850,02 €
	Primes et indemnités brutes, non soumises à charge			
22		- Prime repas décalé		302,01 €
23		-		
24		-		
25		-		
26		-		
27		-		
28		-		
29		-		
30		- Total		302,01 €

Fiche 4A du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Nombre d'heures par an
	Autres coûts			
31		- Habillement		300,00 €
32		- Visite médicale, visite parmies		36,00 €
33		- Mutuelle		2 323,08 €
34		- Formations		199,25 €
35		- Prime partage valeur		674,21 €
36		-		
37		-		
38		-		
39		-		
40		- Total		3 532,54 €
41	**Total coût d'un conducteur ETC par an**		*lignes 6 + 17 + 19 - 21 + 30 + 40*	57 857,70 €
T	**Total coût d'un conducteur temps complet par heure productive (C.H.C.)**		*ligne 41 / ligne 26 de la fiche "Productivité d'un ETC pour le Concessionnaire"*	52,04 €
42	Coût d'un conducteur temps complet par heure productive (C.H.C.) (pour les 4 mois de 2022)		*C.H.C. de l'offre initiale*	42,57 €
43	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2023		*1,4%*	41,97 €
44	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2024		*1,9%*	41,75 €
45	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2025		*2,4%*	52,04 €
46	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2026		*3,0%*	50,47 €
47	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2027		*3,5%*	50,20 €
48	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2028		*4,0%*	49,95 €
49	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2029		*4,5%*	49,69 €
50	**Moyenne 2022 - 2029**			47,82 €
51	**Optimisation entre 2022 et 2029**			-7,12 €

DSP	Indexation	Montant index	Ecarts
41,55	16,60%	48,45 €	3,59 €

COÛT ANNUEL D'UN CONDUCTEUR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (E.T.C.) AFFECTÉ AU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ POUR LE SOUS-TRAITANT ROUTIER				
N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Nombre d'heures par an
1	Salaire horaire brut d'un conducteur ETC			13,49 €
2	Nombre d'heures à rémunérer par conducteur ETC par an			1 820,04
3	Salaire annuel brut d'un conducteur		*ligne 1 * ligne 2*	24 552,34 €
	Ancienneté			
4		- Ancienneté moyenne des conducteurs (en années)		10,76
5		- Coût de l'ancienneté moyenne par conducteur par an en €		1 126,88 €
6	Salaire annuel brut d'un conducteur ETC avec ancienneté		*ligne 3 + ligne 5*	25 679,22 €
	Primes et indemnités, soumises à charges (par conducteur ETC, par an et chargées)			
7		- Prime de fin d'année		2 139,93 €
8		-		
9		- Prime de dimanche		206,80 €
10		- Prime de jour férié		180,13 €
11		-		
12		-		
13		-		
14		-		
15		-		
16		-		
17		- Total		2 526,86 €
	Total des charges patronales obligatoires par conducteur ETC, par an			
18		- en pourcentage		45,23%
19		- en valeur, en €		12 756,75 €
	Réductions AUBRY / FILLON			
20		- en pourcentage		-9,81%
21		- en valeur, en €		-2 767,25 €
	Primes et indemnités brutes, non soumises à charge			
22		- Nettoyage vetement		128,53 €
23		- Repas unique		319,69 €
24		-		
25		-		
26		-		
27		-		
28		-		
29		-		
30		- Total		448,21 €

Fiche 4B du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Nombre d'heures par an
	Autres coûts			
31		- Habillement		300,00 €
32		- Mutelle		1 650,00 €
33		- Visite médicale, visite parmies		36,00 €
34		- Formations		90,00 €
35		-		
36		-		
37		-		
38		-		
39		-		
40		- Total		2 076,00 €
41	**Total coût d'un conducteur ETC par an**		*lignes 6 + 17 + 19 - 21 + 30 + 40*	40 719,79 €
T	**Total coût d'un conducteur temps complet par heure productive (C.H.C.)**		*ligne 41 / ligne 26 de la fiche "Productivité d'un ETC pour le sous-traitant"*	40,72 €
42	Coût d'un conducteur temps complet par heure productive (C.H.C.) (pour les 4 mois de 2022)		*C.H.C. de l'offre initiale*	32,72 €
43	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2023			32,72 €
44	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2024			32,72 €
45	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2025			40,72 €
46	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2026			40,72 €
47	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2027			40,72 €
48	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2028			40,72 €
49	Pourcentage d'optimisation du coût de conduite en 2029			40,72 €
50	**Moyenne 2022 - 2029**			38,24 €
51	**Optimisation entre 2022 et 2029**			-8,00 €

DSP	Indexation	Montant index	Ecarts
32,72	16,60%	38,15 €	2,57 €

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE ARTD

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
Articulé 1 : **GN-844-BH**	01/01/2024	31/12/2029	6,00	43 746,160 €	262 596,81 €
Articulé 2 : **GN-131-BJ**	01/01/2024	31/12/2029	6,00	43 746,160 €	262 596,81 €
Articulé 3 : **GN-112-QY**	01/01/2024	31/12/2029	6,00	43 746,160 €	262 596,81 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**2,45**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie ARTD pour une année contractuelle	**43 746,16 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie ARTD pour une année contractuelle**		**107 372,48 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie ARTD du 1er septembre au 31 décembre 2022	**14 582,05 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie ARTD du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**35 790,83 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE ARTE

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie ARTE pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie ARTE pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie ARTE du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie ARTE du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE STDD

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
AV 336 AM (N° de parc 65)			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie STDD pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie STDD pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie STDD du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie STDD du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE STDE

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie STDE pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie STDE pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie STDE du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie STDE du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE MIDD

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIDD pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIDD pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIDD du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIDD du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE MIDE

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIDE pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIDE pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIDE du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIDE du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE MIND

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIND pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIND pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie MIND du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie MIND du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE VLD

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
xxx	01/09/2022	31/12/2026	4,33	8 388,000 €	36 355,66 €
xxx	01/09/2022	31/12/2026	4,33	4 200,000 €	18 203,84 €
xxx	31/12/2026	31/12/2029	3,00	8 388,000 €	25 186,98 €
xxx	31/12/2026	31/12/2029	3,00	4 200,000 €	12 611,51 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**2,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie VLD pour une année contractuelle	**6 294,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie VLD pour une année contractuelle**		**12 588,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie VLD du 1er septembre au 31 décembre 2022	**2 098,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie VLD du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**4 196,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

COÛT DE MISE À DISPOSITION DES VÉHICULES APPORTÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE DE CATÉGORIE VLE

Immatriculation des Véhicules(1)	Premier jour d'affectation au contrat	Dernier jour d'affectation au contrat	Nombre d'années d'utilisation du Véhicule	Coût annuel du Véhicule H.T. (issu de la Fiche Véhicule)	Coût du Véhicule pour toute la C.S.P. H.T.
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
			0,00		0,00 €
Nombre de véhicules apportés en moyenne par an			**0,00**		
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie VLE pour une année contractuelle	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie VLE pour une année contractuelle**		**0,00 €**
Prix de mise à disposition annuel moyen d'un véhicule de Catégorie VLE du 1er septembre au 31 décembre 2022	**0,00 €**		**Prix de mise à disposition annuel des véhicules de Catégorie VLE du 1er septembre au 31 décembre 2022**		**0,00 €**

(1) Les Véhicules et prix indiqués sont issus des données insérées par le candidat dans les Fiches Véhicules

Fiche 6 du M.F.

COÛT DE ROULAGE KILOMÉTRIQUE UNITAIRE DES VÉHICULES ROUTIERS AFFECTÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ

N° de ligne	Intitulé	Détail	Formule	Véhicules de Catégorie ARTD	Véhicules de Catégorie ARTE	Véhicules de Catégorie STDD	Véhicules de Catégorie STDE	Véhicules de Catégorie MIDD	Véhicules de Catégorie MIDE	Véhicules de Catégorie MIND	Véhicules de Catégorie VLD	Véhicules de Catégorie VLE	Kms	Coût	
1	Gazole	- Consommation moyenne retenue (par 100 km)		40,929		40,929		40,929		40,929	40,929		2 348 865	1 039 639	
2		- Prix unitaire du litre de gazole		1,081 €		1,081 €		1,081 €		1,081 €	1,081 €		Poids GO	Poids B100	
3		- Coût Gazole aux 100 kms	*ligne 1 * ligne 2*	44,261 €		44,261 €		44,261 €		44,261 €	44,261 €				
4	Autre énergie	- Consommation moyenne retenue (par 100 km)			64,000		64,000		64,000			64,000	213 066	28 636	
5		- Prix unitaire			0,210 €		0,210 €		0,210 €			0,210 €			
6		- Coût aux 100 kms	*ligne 4 * ligne 5*		13,440 €		13,440 €		13,440 €			13,440 €			
7	Lubrifiants, par 100 kms roulés														
8	Pneumatiques, par 100 kms roulés			2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2,523 €	2 561 931	64 640	0,025231
9	Entretien pour 100 kms roulés	- Pièces Détachées		10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	10,999 €	2 561 931	281 799	0,109995
10		- Main d'œuvre		17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	17,543 €	2 561 931	449 447	0,175433
11		- Sous traitance à un prestataire extérieur		11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	11,607 €	2 561 931	297 358	0,116068
12	Autres coûts de roulage pour 100 kms roulés	- Additif anti pollution													
13		- Accidents & Vandalisme		15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	15,572 €	2 561 931	398950,68	0,155723
14		- Lavage		3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	3,839 €	2 561 931	98359,81	0,038393
15		-													
16		-													
17		-													
18		-													
19		-													
20		-													
21		-													
22	**Total coût de roulage aux 100 kms roulés**		*somme des lignes 3 ou 6 à 21*	106,346 €	75,524 €	106,346 €	75,524 €	106,346 €	75,524 €	106,346 €	106,346 €	75,524 €			
23	**Total coût de roulage par kilomètre**		*ligne 22 / 100*	1,063 €	0,755 €	1,063 €	0,755 €	1,063 €	0,755 €	1,063 €	1,063 €	0,755 €			

DSP	DSP	0,90 €	0,64 €	0,86 €	0,49 €	0,79 €	0,52 €	0,47 €	0,07 €	0,03 €
Indexation	Indexation	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%	16,60%
Indéxé	Indéxé	1,05 €	0,75 €	1,01 €	0,57 €	0,92 €	0,60 €	0,54 €	0,09 €	0,04 €

Fiche 7 du M.F.

ASSISTANCE TECHNIQUE / FRAIS DE SIÈGE CONSACRÉS AUX LIGNES ROUTIÈRES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ

N° de ligne	Détail	Nombre de journées de travail / an			Coût complet de la journée de travail en € H.T.			Montant annuel (en € HT)
		Cadres	Maitrises	Employés	Cadres	Maitrises	Employés	
1	Directeur Régional ou assimilé							
2	Assistance juridique (Social)							
3	Assistance juridique (Droit des sociétés)							
3	Assistance Exploitation							
4	Assistance Graphiquage - Habillage							
5	Assistance Études / Marketing							
6	Assistance Qualité							
7	Assistance Informatique (S.A.E.I.V., billettique, priorité aux feux et autres)							
8	Assistance Maintenance Véhicules							
9	Assistance Finances / Contrôle de Gestion							
10	Assistance sur les sujets environnementaux							
11	Gestion de la paie							
12	Assistance Comptabilité							
13	Assistance Assurances							
14	Assistance Achats							
15	TOTAL Assistance technique Siège, direction régionale et Secteur							666 092,78 €
16	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction : Outils Métiers	forfait pour la période						82 202,43 €
17	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
18	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
19	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
20	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
21	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
22	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
23	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
24	Mise à disposition logiciel préciser ici sa fonction :	forfait pour la période						
T	**TOTAL Rémunération actionnaire industriel**				**Nombre de jours de travail TOTAL :**			748 295,21 €

Soit par année de la convention	pour une année contractuelle (2023 à 2029)	748 295,21 €
	du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)	249 431,74 €

Fiche 8A du M.F.

COÛT D'ACQUISITION, D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DU S.A.E.I.V.

1 - Matériel à acquérir par le Concessionnaire (y compris installation, paramétrages, et mise en service)

	Désignation	Nombre	Prix unitaire en € HT	Total en € H.T.	Prix pour une unité supplémentaire y compris installation en € H.T.
1	Gestion de projet	1	892 427,93 €	892 427,93 €	
2	Formation	1		0,00 €	
3	Infra informatique	1		0,00 €	
4	Fournitures equipements SAE	1		0,00 €	
5	Cablage parc de bus	1		0,00 €	
6	Interfaces	1		0,00 €	
7	Compléments pour BIV	1		0,00 €	
8	Equipements parc	1		0,00 €	
TM	**TOTAL MATÉRIEL**	8		892 427,93 €	

2 - Logiciels et licences à acquérir par le Concessionnaire (maintenance incluse)

	Désignation et Fonctionnalités	Nombre	Prix annuel en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
9	Maintenance annuelle	1	94 937,07 €	94 937,07 €	7,333	696 205,18 €
10				0,00 €	7,333	0,00 €
11				0,00 €	7,333	0,00 €
12				0,00 €	7,333	0,00 €
13				0,00 €	7,333	0,00 €
TL	**TOTAL LOGICIELS / LICENCES**	1		94 937,07 €		696 205,18 €

Fiche 8A du M.F.

3 - Frais de gestion du S.A.E.I.V.

	Désignation	Prix par an (en € H.T.)	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
14	Hébergement		7,333	0,00 €
15			7,333	0,00 €
16			7,333	0,00 €
17			7,333	0,00 €
18			7,333	0,00 €
TFG	**TOTAL FRAIS DE GESTION DU SYSTÈME**			0,00 €

4 - Agents affectés au S.A.E.I.V.

	Désignation du Poste	Nombre de jours de travail / an	Coût de la journée de travail en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
19	Responsable Technique	44,00	411,12 €	18 089,33 €	7,333	132 655,06 €
20				0,00 €	7,333	0,00 €
21				0,00 €	7,333	0,00 €
22				0,00 €	7,333	0,00 €
23				0,00 €	7,333	0,00 €
TA	**TOTAL AGENTS AFFECTÉS AU SYSTÈME**	44,00		18 089,33 €		132 655,06 €

TT	**Coût total du S.A.E.I.V. pour toute la durée du contrat**	1 721 288,17 €
Ann	**Nombre d'années du contrat**	7,333
CO	**Coût du S.A.E.I.V. pour une année contractuelle (2023 à 2029)**	234 721,11 €
CO'	**Coût du S.A.E.I.V. du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)**	78 240,40 €

Fiche 8B du M.F.

COÛT D'ACQUISITION, D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DU SYSTÈME BILLETTIQUE

1 - Matériel à acquérir par le Concessionnaire (y compris installation, paramétrages, et mise en service)

	Désignation	Nombre	Prix unitaire en € HT	Total en € H.T.	Prix pour une unité supplémentaire y compris installation en € H.T.
1	Investissements	1	440 239,91 €	440 239,91 €	
2	Formations & deplacements	1		0,00 €	
3				0,00 €	
4				0,00 €	
5				0,00 €	
6				0,00 €	
7				0,00 €	
TM	**TOTAL MATÉRIEL**	2		440 239,91 €	

2 - Logiciels et licences à acquérir par le Concessionnaire (maintenance incluse)

	Désignation et Fonctionnalités	Nombre	Coût unitaire annuel en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
8	Hebergement Saas	1		0,00 €	7,333	0,00 €
9				0,00 €	7,333	0,00 €
10				0,00 €	7,333	0,00 €
11				0,00 €	7,333	0,00 €
12				0,00 €	7,333	0,00 €
TL	**TOTAL LOGICIELS / LICENCES**	1		0,00 €		0,00 €

Fiche 8B du M.F.

3 - Frais de gestion du système de billettique

	Désignation	Prix par an (en € H.T.)	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
13	Maintenance matériels	96 316,59 €	7,333	706 321,66 €
14	connectivité		7,333	0,00 €
15			7,333	0,00 €
16			7,333	0,00 €
17			7,333	0,00 €
TFG	**TOTAL FRAIS DE GESTION DU SYSTÈME**			706 321,66 €

4 - Agents affectés au système de billettique

	Désignation du Poste	Nombre de jours de travail / an	Coût de la journée de travail en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
18	Responsable Technique	44,00	411,12 €	18 089,33 €	7,333	132 655,06 €
19				0,00 €	7,333	0,00 €
20				0,00 €	7,333	0,00 €
21				0,00 €	7,333	0,00 €
22				0,00 €	7,333	0,00 €
TA	**TOTAL AGENTS AFFECTÉS AU SYSTÈME**	44,00		18 089,33 €		132 655,06 €

TT	**Coût total du système de billettique pour toute la durée du contrat**	1 279 216,63 €
Ann	**Nombre d'années du contrat**	7,333
CO	**Coût du système de billettique par an**	174 438,63 €
CO'	**Coût du système de billettique du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)**	58 146,22 €

COÛT D'IMPLANTATION ET DE MAINTENANCE DES BORNES D'INFORMATION-VOYAGEURS EN TEMPS RÉEL SUR LES PRINCIPAUX ARRÊTS*

1 - Matériel à acquérir par le Concessionnaire (y compris installation, paramétrages, mise en service et mâts ci nécessaire)

	Désignation	Nombre	Prix unitaire en € HT	Total en € H.T.	Prix pour une unité supplémentaire y compris installation en € H.T.
1	Bornes d'information voyageurs	35	3 620,74 €	126 726,07 €	
2				0,00 €	
3				0,00 €	
4				0,00 €	
5				0,00 €	
6				0,00 €	
7				0,00 €	
TM	TOTAL MATÉRIEL	35		126 726,07 €	0,00 €

2 - Logiciels et licences à acquérir par le Concessionnaire (maintenance incluse)

	Désignation et Fonctionnalités	Nombre	Prix annuel en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
8				0,00 €	7,333	0,00 €
9				0,00 €	7,333	0,00 €
10				0,00 €	7,333	0,00 €
11				0,00 €	7,333	0,00 €
12				0,00 €	7,333	0,00 €
TL	TOTAL LOGICIELS / LICENCES	0,00		0,00 €		0,00 €

Fiche 8C du M.F.

3 - Frais de gestion du système

	Désignation	Prix par an (en € H.T.)	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
13	Maintenance	18 754,02 €	7,333	137 529,48 €
14			7,333	0,00 €
15			7,333	0,00 €
16			7,333	0,00 €
17			7,333	0,00 €
TFG	**TOTAL FRAIS DE GESTION DU SYSTÈME**			137 529,48 €

4 - Agents affectés au système d'information en temps réel

	Désignation du Poste	Nombre de jours de travail / an	Coût de la journée de travail en € H.T.	Total Annuel en € H.T.	Nombre d'années d'utilisation	Total durée d'utilisation en € H.T.
18	Responsable Technique	22,00	411,12 €	9 044,66 €	7,333	66 327,53 €
19				0,00 €	7,333	0,00 €
20				0,00 €	7,333	0,00 €
21				0,00 €	7,333	0,00 €
22				0,00 €	7,333	0,00 €
TA	**TOTAL AGENTS AFFECTÉS AU SYSTÈME**	22,00		9 044,66 €		66 327,53 €

TT	**Coût total du système d'information en temps réel pour toute la durée du contrat**	330 583,08 €
Ann	**Nombre d'années du contrat**	7,333
CO	**Coût du système d'information en temps réel par an**	45 079,51 €
CO'	**Coût du système d'information en temps réel du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)**	15 026,51 €

** Le soumissionnaire intègre dans cette fiche les frais concernant la maintenance et la parfaite opérationnalité des bornes appartenant à l'Autorité concédante situées sur le P.E.M. de la gare de Sète, le P.E.M. de Balaruc-le-Vieux Centre Commercial et le long de la RD2.*

Fiche 9 du M.F.

MONTANT DES REDEVANCES DES BIENS MIS À DISPOSITION PAR L'AUTORITÉ CONCÉDANTE POUR L'EXPLOITATION DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ													
N° de ligne	Détail	Montants unitaires annuels (en € H.T.)	Nombre de véhicules 2025	Nombre de véhicules 2025	Montant annuel (en € H.T.)								
					PHASE 1				PHASE 2				
					2022 (4 mois)	2023	2024	2025 (8 mois)	2025 (4 mois)	2026	2027	2028	2029
1	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie ARTD	28 000,00 €	2	2				43 530,26 €	21 765,13 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €
1	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie STDD	16 563,00 €	22	22	414 075,00 €	414 075,00 €	364 386,00 €	283 246,77 €	141 623,38 €	331 260,00 €	314 697,00 €	298 134,00 €	298 134,00 €
1	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie STDE	33 126,00 €	3	3			99 378,00 €	77 249,12 €	38 624,56 €	198 756,00 €	231 882,00 €	265 008,00 €	265 008,00 €
2	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie MIDD	13 750,00 €	15	15	206 250,00 €	206 250,00 €	206 250,00 €	160 323,52 €	80 161,76 €	206 250,00 €	206 250,00 €	206 250,00 €	206 250,00 €
4	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie MIDE	25 000,00 €	2	2	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	38 866,31 €	19 433,15 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
3	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie MIND	10 000,00 €	3	3	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	23 319,78 €	11 659,89 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
5	Redevance de mise à disposition d'un véhicule de catégorie VL	1 500,00 €	3	3	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 497,97 €	1 748,98 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
6	Redevance de mise à disposition du dépôt et de ses équipements	78 000,00 €			26 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €	60 631,44 €	30 315,72 €	78 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €
TRED	**Total par année du montant des redevances pour les biens mis à disposition en euros H.T.**				**730 825,00 €**	**782 825,00 €**	**832 514,00 €**	**690 665,17 €**	**345 332,59 €**	**954 766,00 €**	**971 329,00 €**	**987 892,00 €**	**987 892,00 €**

##########

Redevance	Autobus standard urbain électrique (S.T.D.E.)	Autobus standard urbain diesel	Midibus électrique (M.I.D.E.)	Midibus Diesel (M.I.D.D.)	Articulé Diesel	
2023	/	/	/	/	/	ne bouge pas (3 ARTD sur la 3)
2024	3	/	/	/	/	3 STDE Sur la ligne 1 et 2 et 3
2025	/	2	/	/	2	2 articulés sur la 9 // 2 bus diesel sans impact
2026	3	/	/	/	/	3 STDE Sur la ligne Express
2027	1	/	/	2	/	STDE Sur la ligne 11 // 2 MIDI diesel sans impact
2028	1	/	/	2	/	STDE Sur la ligne 11 // 2 MIDI diesel sans impact
2029	/	/	/	4	/	4 MIDI diesel sans impact
TOTAL	8	2		8	2	

FRAIS DE STRUCTURE, FRAIS GÉNÉRAUX CONSACRÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ PAR ANNÉE CONTRACTUELLE (en € H.T.)				
N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.)
1	Fonctionnement de l'entreprise		*Somme des lignes 2 à 14*	216 549,62 €
2		- dont cotisations à des organismes professionnels		18 061,00 €
3		- dont Consommations eau, gaz, électricité du dépôt		86 045,54 €
4		- dont Consommations eau, gaz, électricité du local vélos		0,00 €
5		- dont nettoyage locaux du dépôt		20 059,03 €
6		- dont nettoyage locaux du local vélos		0,00 €
7		- dont gardiennage / télésurveillance du dépôt et / ou de l'agence commerciale		4 285,34 €
8		- dont fournitures de bureau, Documentation		22 338,37 €
9		- dont contrat d'entretien pour les toilettes mobiles		22 783,50 €
10		- dont services & fournitures informatiques		14 241,33 €
11		- dont Automate et changeur de monnaie		7 223,60 €
12		- dont location et maintenance bureaux		9 755,86 €
13		- dont loyer agence commerciale + parking		11 756,05 €
14		- dont		
15	Contrats d'entretien des locaux mis à disposition par l'Autorité Concédante		*Somme des lignes 16 à 23*	56 971,59 €
16		- dont contrat d'entretien pour le système de climatisation		0,00 €
17		- dont contrat d'entretien de la cuve et de la pompe à carburant		29 257,10 €
18		- dont locations bennes & entretien extérieur		7 629,55 €
19		- dont travaux batimeents & agence		20 084,94 €
20		- dont		
21		- dont		
22		- dont		
23		- dont		
24	Gestion / Frais liés aux agents		*Somme des lignes 25 à 33*	61 944,83 €
25		- dont déplacements professionnels des agents du Concessionnaire et sous-traitants		0,00 €
26		- dont déplacements professionnels des agents P.M.A.D.		21 054,68 €
27		- dont formation des agents autres que conducteurs		40 407,72 €
28		- dont frais liés à la gestion des personnels C.D.D. et interimaires		0,00 €
29		- dont vêtements		482,43 €
30		- dont		
31		- dont		

N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.)
32		- dont		
33		- dont		
34	Véhicules autres que T.C.		*Somme des lignes 35 à 41*	51 073,23 €
35		- dont Véhicules de fonction et de service - Location / Amortissement		37 913,35 €
36		- dont Véhicules de fonction et de service - Roulage		3 939,32 €
37		- dont assurance, taxe et cartes grises		9 220,56 €
38		- dont		
39		- dont		
40		- dont		
41		- dont		
42	Communications		*Somme des lignes 43 à 53*	32 900,14 €
43		- dont affranchissements		2 145,88 €
44		- dont télécommunications fixes		7 724,43 €
45		- dont télécommunications mobiles		18 233,61 €
46		- dont liaisons informatiques		0,00 €
47		- dont système radiotéléphonie		4 796,22 €
48		- dont		
49		- dont		
50		- dont		
51		- dont		
52		- dont		
53		- dont		
54	Marketing et relations clientèles		*Somme des lignes 55 à 68*	310 518,06 €
55		- dont fabrication / Impression, stockage des documents de promotion, publicité, communication		18 326,22 €
56		- dont fabrication / Impression, stockage des documents d'information voyageurs		143 645,94 €
57		- dont achat licences		0,00 €
58		- dont achat des supports des titres de transports		905,00 €
59		- dont gestion et hébergement du Site Internet		14 981,61 €
60		- dont gestion et hébergement de l'application Smartphone		0,00 €
61		- dont actions promotionnelles		69 828,13 €
62		- dont techniques de communication avec les usagers (S.M.S., …)		0,00 €
63		- dont commissions Dépositaires		62 831,16 €
64		- dont études		0,00 €
65		- dont		

Fiche 10 du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.)
66		- dont		
67		- dont		
68		- dont		
69	Équipements de vente et d'exploitation		*Somme des lignes 68 à 77*	420 883,99 €
70		- dont S.A.E.I.V.	*Report de la fiche 8A*	234 776,45 €
71		- dont système billettique	*Report de la fiche 8B*	174 465,93 €
72		- dont bornes d'information voyageurs	*Report de la fiche 8C*	45 087,37 €
73		- dont maintenance des radiotéléphone		500,00 €
74		- dont maintenance priorité aux feux		-33 945,77 €
75		- dont maintenance bornes electriques		0,00 €
76		- dont maintenance video surveillance parc MR		0,00 €
77		- dont cout selon PPI mise à niveau parc (livré, pose, depose divers)		0,00 €
78	Autres frais généraux		*Somme des lignes 79 à 85*	398 319,46 €
79		- dont frais généraux sous traitance		332 947,00 €
80		- dont maintenance moneyeur, location TPE, divers		2 829,10 €
81		- dont ramassage de fonds		21 159,47 €
82		- dont entretien des poteaux		18 217,19 €
83		- dont investissements divers (amort poteaux, girouettes, bornes elec, outillage….)		23 166,70 €
84		- dont		
85		- dont		
86	Assurances		*Somme des lignes 87 à 95*	160 453,31 €
87		- dont assurances des bâtiments		22 740,14 €
88		- dont assurances des véhicules T.C. appartenant à l'Autorité concédante		116 103,49 €
89		- dont assurances des autres véhicules		16 887,78 €
90		- dont Responsabilité Civile		4 721,90 €
91		- dont		
92		- dont		
93		- dont		
94		- dont		
95		- dont		
96	Honoraires du Concessionnaire (hors honoraires pris par l'éventuel siège du groupe)		*Somme des lignes 97 à 102*	118 420,94 €
97		- dont Frais Bancaires		28 470,49 €
98		- dont Honoraires juridiques		58 780,41 €

Fiche 10 du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.)
99		- dont Honoraires comptables		13 414,00 €
96		- dont honoraires assurances, frais d'actes, autres honoraires		17 756,04 €
97		- dont		
97		- dont		
98		- dont		
99		- dont		
100		- dont		
101		- dont		
102		- dont		
103	Impôts et Taxes		*Somme des lignes 104 à 113*	76 836,64 €
104		- dont Impôts sur les Sociétés		0,00 €
105		- dont C.E.T.		27 838,00 €
106		- dont Taxes SACEM		0,00 €
107		- dont Taxes foncières		0,00 €
108		- dont Redevance Ordures Ménagères		0,00 €
108		- dont Taxe Radio		5 288,12 €
109		- dont Intérêt sur amortissements		43 710,52 €
110		- dont		
111		- dont		
112		- dont		
113		- dont		
114	Frais de siège, Frais de Région (si affiliation à un groupe)		*Total Fiche 7, Ligne T*	748 295,21 €
115	Provisions pour Marges et aléas			292 083,94 €
116	**Total frais de structure par année contractuelle en € H.T.**		*ligne 1 + ligne 15 + ligne 24 + ligne 34 + ligne 42 + ligne 54 + ligne 69 + ligne 78 + ligne 86 + ligne 96 + ligne 103 + ligne 114 + ligne 115*	2 945 250,95 €
113	**Total frais de structure pour l'année 2022 en € H.T.**		*ligne 116 * 4/12*	981 750,32 €

Immo

2519533,33	16,60%	2937748,74

Fiche 11 du M.F.

COÛT DE L'ENCADREMENT ET DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONCESSIONNAIRE AFFECTÉ À LA CONCESSION DES LIGNES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ (en € H.T. par année contractuelle complète)

N° de ligne	Détail		Nombre d'agents Equiv. Temps Complet pour toute l'entreprise			Coût annuel moyen en € charges incluses pour toute l'entreprise			Montant annuel (en € H.T.)
			Cadres	Maitrises	Employés ou Ouvriers	Cadres	Maitrises	Employés	
1	- Rémunération des agents d'Exploitation		1,00	7,00		95 651,05 €	66 319,34 €		559 886,46 €
2	- Rémunération du chef d'équipe maintenance								
3	- Rémunération des agents du service Comptabilité / Paye / RH								
4	- Rémunération des agents du service Marketing / Études / Développement		1,00	1,00		97 145,01 €	62 160,48 €		159 305,49 €
5	- Rémunération des agents d'information / réservation téléphonique et vente de titres				6,00			47 769,15 €	286 614,90 €
6	- Rémunération des controleurs de titres de transport								
7	- Rémunération du service Méthodes			1,00			89 730,59 €		89 730,59 €
8	- Rémunération du service informatique (S.A.E.I.V., Billettique, priorité aux feux)								
9	- Rémunération de la Direction d'entreprise ou de filiale et son secrétariat		1,00			190 294,22 €			190 294,22 €
10	- Rémunération du service approvisionnement			0,60			79 666,20 €		47 799,72 €
11	- Rémunération d'un contrôleur supplémentaire liée à l'augementation de l'offre des dimanches et fêtes								
12	- Rémunération de								
13	- Rémunération de								
14	- Rémunération de								
15	**Total rémunération de l'encadrement et agents administratifs**	*Somme des lignes 1 à 14*	3,00	9,60	6,00	**Nombre de jours de travail TOTAL :**		18,60	1 333 631,38 €

Soit par année de la convention	du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022 (4 mois)	444 543,79 €
	pour une année contractuelle (2023 à 2025)	1 333 631,38 €
	pour une année contractuelle (2026 à 2029)	1 333 631,38 €

COÛTS ET RECETTES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES SPÉCIFIQUES POUR LA FÊTE DE LA SAINT LOUIS POUR UNE ANNÉE CONTRACTUELLE			
N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Kilomètres supplémentaires à parcourir pour une fête de la Saint-Louis			
1	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis - Véhicules de catégorie ARTD		0
2	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour les véhicules de catégorie ARTD	*Ligne 1 * Fiche 6 ligne 20*	0,00 €
3	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis - Véhicules de catégorie STDD		2 092
4	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour les véhicules de catégorie STDD	*Ligne 3 * Fiche 6 ligne 20*	2 223,80 €
5	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une saison - Véhicules de catégorie MIDD		0
6	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une saison pour les véhicules de catégorie MIDD	*Ligne 5 * Fiche 6 ligne 20*	0,00 €
7	**TOTAL des coûts de roulage supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne 2 + Ligne 4 + Ligne 6*	2 223,80 €
Heures de conduite supplémentaires à réaliser pour une fête de la Saint-Louis			
8	Heures de conduite totales supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour le Concessionnaire		77
9	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour le Concessionnaire	*Ligne 8 * Fiche 4A ligne 42*	3 277,89 €
10	Heures de conduite totales supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour les sous-traitants		0
11	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis pour les sous-traitants	*Ligne 10 * Fiche 4B ligne 42*	0,00 €
12	**TOTAL des coûts de conduite supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne 9 + Ligne 11*	3 277,89 €
Véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis			
13	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie ARTD		0
14	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie ARTD		0
15	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie ARTD		500,00 €
16	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie ARTD	*Ligne 14 * Ligne 15*	0,00 €
17	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis- Catégorie STDD		0
18	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie STDD		0
19	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie STDD		500,00 €
20	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie STDD	*Ligne 18 * Ligne 19*	0,00 €
21	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie MIDD		0
22	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie MIDD		0
23	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie MIDD		400,00 €
24	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis - Catégorie MIDD	*Ligne 22 * Ligne 23*	0,00 €
25	**TOTAL coût de véhicules pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne 16 + Ligne 20 + Ligne 24*	0,00 €

Fiche 12A du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Coûts d'encadrement supplémentaires à mettre en œuvre pour une fête de la Saint-Louis			
26	Nombre d'heures supplémentaires d'encadrement d'exploitation		0
27	Prix de l'heure supplémentaire encadrement d'exploitation		80,00 €
28	**TOTAL Coûts supplémentaires encadrement d'exploitation**		0,00 €
SLC	**TOTAL des coûts supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne 7 + Ligne 12 + Ligne 25 + Ligne 28*	**5 501,69 €**
SLR	**TOTAL des recettes supplémentaires tous titres pour une fête de la Saint-Louis (1)**		**1 462,05 €**
SLV	**Nombre de validations supplémentaires pour une fête de la Saint-Louis**		**2 821**
29	**Contribution unitaire par validation**		**0,50 €**
CVSL	**Montant de la Contribution Financière Variable Validations pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne SLV * Ligne 29*	**1 410,71 €**
CFSL	**Contribution Financière Forfaitaire supplémentaire pour une fête de la Saint-Louis**	*Ligne SLC - Ligne CVSL*	**4 090,98 €**

(1) Y compris indemnités forfaitaires

3674,67	16,60%	4 285	

Fiche 12B du M.F.

COÛTS ET RECETTES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES SPÉCIFIQUES POUR ESCALE À SÈTE POUR UNE ANNÉE CONTRACTUELLE			
N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Kilomètres supplémentaires à parcourir pour une Escale à Sète			
1	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une Escale à Sète - Véhicules de catégorie ARTD		11 236
2	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une Escale à Sète pour les véhicules de catégorie ARTD	*Ligne 1 * Fiche 6 ligne 20*	11 943,87 €
3	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une Escale à Sète - Véhicules de catégorie STDD		22 159
4	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une Escale à Sète pour les véhicules de catégorie STDD	*Ligne 3 * Fiche 6 ligne 20*	23 554,86 €
5	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une saison - Véhicules de catégorie MIDD		1 377
6	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une saison pour les véhicules de catégorie MIDD	*Ligne 5 * Fiche 6 ligne 20*	1 463,56 €
7	**TOTAL des coûts de roulage supplémentaires pour une Escale à Sète**	*Ligne 2 + Ligne 4 + Ligne 6*	36 962,29 €
Heures de conduite supplémentaires à réaliser pour une Escale à Sète			
8	Heures de conduite totales supplémentaires pour une Escale à Sète pour le Concessionnaire		1 884
9	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour une Escale à Sète pour le Concessionnaire	*Ligne 8 * Fiche 4A ligne 42*	80 201,88 €
10	Heures de conduite totales supplémentaires pour une Escale à Sète pour les sous-traitants		0
11	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour une Escale à Sète pour les sous-traitants	*Ligne 10 * Fiche 4B ligne 42*	0,00 €
12	**TOTAL des coûts de conduite supplémentaires pour une Escale à Sète**	*Ligne 9 + Ligne 11*	80 201,88 €
Véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète			
13	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie ARTD		10
14	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie ARTD		30
15	Prix de la journée de véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie ARTD		500,00 €
16	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie ARTD	*Ligne 14 * Ligne 15*	15 000,00 €
17	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète- Catégorie STDD		2
18	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie STDD		8
19	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie STDD		500,00 €
20	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie STDD	*Ligne 18 * Ligne 19*	4 000,00 €
21	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie MIDD		0
22	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie MIDD		0
23	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie MIDD		400,00 €
24	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète - Catégorie MIDD	*Ligne 22 * Ligne 23*	0,00 €
25	**TOTAL coût de véhicules pour une Escale à Sète**	*Ligne 16 + Ligne 20 + Ligne 24*	19 000,00 €

Fiche 12B du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Coûts d'encadrement supplémentaires à mettre en œuvre pour une Escale à Sète			
26	Nombre d'heures supplémentaires d'encadrement d'exploitation		212
27	Prix de l'heure supplémentaire encadrement d'exploitation		80,00 €
28	**TOTAL Coûts supplémentaires encadrement d'exploitation**		16 960,00 €
SLC	**TOTAL des coûts supplémentaires pour une Escale à Sète**	*Ligne 7 + Ligne 12 + Ligne 25 + Ligne 28*	**153 124,17 €**
SLR	**TOTAL des recettes supplémentaires tous titres pour une Escale à Sète (1)**		**-8 413,56 €**
SLV	**Nombre de validations supplémentaires pour une Escale à Sète**		**-16 026**
29	**Contribution unitaire par validation**		**0,50 €**
CVSL	**Montant de la Contribution Financière Variable Validations pour une Escale à Sète**	*Ligne SLV * Ligne 29*	**-8 013,00 €**
CFSL	**Contribution Financière Forfaitaire supplémentaire pour une Escale à Sète**	*Ligne SLC - Ligne CVSL*	**161 137,17 €**

(1) Y compris indemnités forfaitaires

154495	16,60%	180 139	

COÛTS ET RECETTES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES SPÉCIFIQUES POUR LE WORLDWIDE FESTIVAL POUR UNE ANNÉE CONTRACTUELLE			
N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Kilomètres supplémentaires à parcourir pour un Worldwide Festival			
1	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour un Worldwide Festival - Véhicules de catégorie ARTD		0
2	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour un Worldwide Festival pour les véhicules de catégorie ARTD	*Ligne 1 * Fiche 6 ligne 20*	0,00 €
3	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour un Worldwide Festival - Véhicules de catégorie STDD		732
4	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour un Worldwide Festival pour les véhicules de catégorie STDD	*Ligne 3 * Fiche 6 ligne 20*	552,66 €
5	Nombres de kilomètres total supplémentaires pour une saison - Véhicules de catégorie MIDD		0
6	TOTAL coût de roulage supplémentaires pour une saison pour les véhicules de catégorie MIDD	*Ligne 5 * Fiche 6 ligne 20*	0,00 €
7	**TOTAL des coûts de roulage supplémentaires pour un Worldwide Festival**	*Ligne 2 + Ligne 4 + Ligne 6*	552,66 €
Heures de conduite supplémentaires à réaliser pour un Worldwide Festival			
8	Heures de conduite totales supplémentaires pour un Worldwide Festival pour le Concessionnaire		36
9	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour un Worldwide Festival pour le Concessionnaire	*Ligne 8 * Fiche 4A ligne 42*	1 532,52 €
10	Heures de conduite totales supplémentaires pour un Worldwide Festival pour les sous-traitants		0
11	TOTAL coûts de conduite supplémentaires pour un Worldwide Festival pour les sous-traitants	*Ligne 10 * Fiche 4B ligne 42*	0,00 €
12	**TOTAL des coûts de conduite supplémentaires pour un Worldwide Festival**	*Ligne 9 + Ligne 11*	1 532,52 €
Véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival			
13	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie ARTD		0
14	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie ARTD		0
15	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie ARTD		500,00 €
16	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie ARTD	*Ligne 14 * Ligne 15*	0,00 €
17	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival- Catégorie STDD		0
18	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie STDD		0
19	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie STDD		500,00 €
20	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie STDD	*Ligne 18 * Ligne 19*	0,00 €
21	Nombre de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie MIDD		0
22	Nombre de journées véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie MIDD		0
23	Prix de la journée véhicule supplémentaire à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie MIDD		400,00 €
24	TOTAL coût de véhicules supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival - Catégorie MIDD	*Ligne 22 * Ligne 23*	0,00 €
25	**TOTAL coût de véhicules pour un Worldwide Festival**	*Ligne 16 + Ligne 20 + Ligne 24*	0,00 €

Fiche 12C du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Formule	Coûts
Coûts d'encadrement supplémentaires à mettre en œuvre pour un Worldwide Festival			
26	Nombre d'heures supplémentaires d'encadrement d'exploitation		40
27	Prix de l'heure supplémentaire encadrement d'exploitation		80,00 €
28	**TOTAL Coûts supplémentaires encadrement d'exploitation**		3 200,00 €
SLC	**TOTAL des coûts supplémentaires pour un Worldwide Festival**	*Ligne 7 + Ligne 12 + Ligne 25 + Ligne 28*	**5 285,18 €**
SLR	**TOTAL des recettes supplémentaires tous titres pour un Worldwide Festival (1)**		**511,58 €**
SLV	**Nombre de validations supplémentaires pour un Worldwide Festival**		**878**
29	**Contribution unitaire par validation**		**0,50 €**
CVSL	**Montant de la Contribution Financière Variable Validations pour un Worldwide Festival**	*Ligne SLV * Ligne 29*	**438,77 €**
CFSL	**Contribution Financière Forfaitaire supplémentaire pour un Worldwide Festival**	*Ligne SLC - Ligne CVSL*	**4 846,41 €**

(1) Y compris indemnités forfaitaires

4653,9	16,60%	5 426	

Fiche 13 du M.F.

COÛT DE PRODUCTION DES LIGNES ROUTIÈRES PAR ANNÉE CIVILE
(en € H.T., hors indexations annuelles et hors effets calendaires)

	Coût de production	TOTAL Coût de roulage H.T.	TOTAL Coût de Conduite H.T.	TOTAL Coût de Véhicules H.T.	TOTAL Coût de personnel d'encadrement et administratif H.T.	TOTAL Coût des redevances H.T.	TOTAL Coût de Structure et de frais généraux H.T.	TOTAL Coûts liés à la Fête de la Saint Louis H.T.	TOTAL Coûts liés à Escale à Sète H.T.	TOTAL Coûts liés au WorldWide Festival H.T.	**TOTAL Coût de Production H.T.**	**TOTAL Coût de Production H.T. avenant 2**	
P - 2022	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	840 507,52 €	1 804 725,53 €	39 986,83 €	444 543,79 €	730 825,00 €	832 757,97 €				4 693 346,64 €	4 409 923,07 €	-283 423,57 €
P - 2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	2 606 495,24 €	5 604 722,21 €	119 960,48 €	1 333 631,38 €	782 825,00 €	2 498 273,92 €	4 090,98 €		4 846,41 €	12 954 845,63 €	12 081 045,97 €	-873 799,66 €
P - 2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	2 601 085,99 €	5 571 758,49 €	59 980,24 €	1 333 631,38 €	832 514,00 €	2 498 273,92 €	4 090,98 €	161 137,17 €	4 846,41 €	13 067 318,59 €	12 170 104,59 €	-897 214,00 €
P - 2025	Du 01/01/2025 au 31/08/2025	2 657 707,88 €	7 217 902,86 €	59 980,24 €	666 815,69 €	690 665,17 €	2 945 250,95 €	4 090,98 €		4 846,41 €	14 247 260,18 €	7 573 114,46 €	-6 674 145,71 €
P - 2025	Du 01/09/2025 au 31/12/2025	0,00 €	0,00 €	59 980,24 €	666 815,69 €	345 332,59 €					1 072 128,52 €	4 546 096,27 €	3 473 967,75 €
P - 2026	Du 01/01/2026 au 31/12/2026	2 644 617,55 €	7 238 129,91 €	119 960,48 €	1 333 631,38 €	954 766,00 €	2 945 250,95 €	4 090,98 €	161 137,17 €	4 846,41 €	15 406 430,83 €	12 252 422,99 €	-3 154 007,84 €
P - 2027	Du 01/01/2027 au 31/12/2027	2 596 359,12 €	7 062 770,27 €	119 960,48 €	1 333 631,38 €	971 329,00 €	2 945 250,95 €	4 090,98 €		4 846,41 €	15 038 238,59 €	12 063 020,67 €	-2 975 217,92 €
P - 2028	Du 01/01/2028 au 31/12/2028	2 488 853,27 €	6 789 811,63 €	119 960,48 €	1 333 631,38 €	987 892,00 €	2 945 250,95 €	4 090,98 €	161 137,17 €	4 846,41 €	14 835 474,26 €	12 183 150,89 €	-2 652 323,37 €
P - 2029	Du 01/01/2029 au 31/12/2029	2 489 349,11 €	6 762 557,79 €	119 960,48 €	1 333 631,38 €	987 892,00 €	2 945 250,95 €	4 090,98 €		4 846,41 €	14 647 579,10 €	12 005 707,91 €	-2 641 871,19 €
PT	**Coût de production pour la totalité du contrat**	18 924 975,68 €	48 052 378,68 €	819 729,95 €	9 779 963,45 €	7 284 040,76 €	20 555 560,58 €	28 636,86 €	483 411,51 €	33 924,87 €	**105 962 622,34 €**	**89 284 586,83 €**	-16 678 035,51 €
PT	**Coût de production pour la totalité du contrat avenant 2**	13 958 511,56 €	40 508 507,92 €	838 213,27 €	8 000 336,67 €	7 136 557,00 €	18 320 675,45 €	25 722,69 €	463 484,97 €	32 577,30 €	**89 284 586,83 €**		
	ECARTS	-4 966 464,12 €	-7 543 870,76 €	18 483,32 €	-1 779 626,78 €	-147 483,76 €	-2 234 885,13 €	-2 914,17 €	-19 926,54 €	-1 347,57 €	-16 678 035,51 €		
	MF DSP indexé	**2 318 702,28 €**	**6 727 166,58 €**	**133 274,68 €**	**1 272 041,78 €**	**1 035 997,76 €**	**2 937 748,74 €**	**4 284,63 €**	**0,00 €**	**5 426,40 €**	14 434 642,85 €		
	Ecart DSP indexé / réel 2025	339 005,60 €	490 736,27 €	-13 314,20 €	61 589,60 €	0,00 €	7 502,21 €	-193,65 €	0,00 €	-579,99 €	884 745,85 €		

Fiche 14E du M.F.

RECETTES COMMERCIALES DU RÉSEAU ROUTIER PHASE 1 EN 2025

	Nom du titre	Nombre de titres vendus pour la période	Montant unitaire perçu par le Concessionnaire (H.T.)	Recettes totales H.T. pour la période
1	Ticket Unité (achat dématerialisé)	817 360	0,828 €	676 861,55 €
2	Ticket Unité (achat à bord)	400 105	1,455 €	581 970,91 €
3	Ticket jour (achat dématerialisé)	986	4,545 €	4 481,82 €
4	Ticket jour (achat à bord)	888	5,455 €	4 843,64 €
5	Carte 10 voyages	44 952	9,091 €	408 654,55 €
6	Carte semaine	3 835	11,818 €	45 322,73 €
7	Carte Thermalis	2 927	20,909 €	61 200,91 €
8	Tramontane Mensuel	1 126	31,818 €	35 827,27 €
9	Tramontane Annuel	738	177,273 €	130 791,82 €
10	Tintaine Mensuel	6 856	13,636 €	93 490,91 €
11	Tintaine Annuel	2 235	104,545 €	233 606,82 €
12	Domitia Mensuel	4 893	9,091 €	44 481,82 €
13	Tamaris Annuel		0,000 €	0,00 €
14	Mistral Mensuelle		0,000 €	0,00 €
15				
16				0,00 €
17				0,00 €
18	Total Recettes des titres, tous titres confondus			2 321 534,73 €
19	Remplacement de carte perdue, volée ou dégradée	1 039	8,333 €	8 658,33 €
20	Indemnités Forfaitaires et produits des amendes			985,00 €
21	Compensation Kartatoo			37 015,14 €

Fiche 14E du M.F.

	Nom du titre	Nombre de titres vendus pour la période	Montant unitaire perçu par le Concessionnaire (H.T.)	Recettes totales H.T. pour la période
22	Remboursement clients			-1 218,18 €
23				
24				
RTOT	**Total Recettes Commerciales H.T. pour 2022 (4 mois)**			**2 366 975,02 €**
25	Recettes publicitaires pour l'année			15 000,00 €
RTOT	**Total Recettes Commerciales et Publicitaires H.T. pour 2025**			**2 381 975,02 €**

Note : Les recettes supplémentaires liées aux fêtes sétoises ne sont pas comptées à cette fiche, mais à celles qui concernent ces fêtes.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE VARIABLE VALIDATIONS POUR LES LIGNES ROUTIÈRES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ

	Années	Nombre de validations engageantes	Contribution unitaire par validation (H.T.)	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
1	2022 (4 mois)	935 972	0,50 €	**467 985,85 €**
2	2023	2 988 080	0,50 €	**1 494 039,83 €**
3	2024	3 021 670	0,50 €	**1 510 835,21 €**
4	2025	3 851 411	0,50 €	**1 813 041,19 €**
5	2026	3 615 365	0,50 €	**1 807 682,52 €**
6	2027	3 679 571	0,50 €	**1 839 785,38 €**
7	2028	3 588 954	0,50 €	**1 794 477,22 €**
8	2029	3 670 144	0,50 €	**1 835 072,18 €**
T	**TOTAL**	**25 351 167**		**12 562 919,38 €**

Note : Les validations supplémentaires liées aux fêtes sétoises ne sont pas comptées à cette fiche, mais à celles qui concernent ces fêtes.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE VARIABLE ABONNEMENTS TRAMONTANE MENSUELS POUR LES LIGNES ROUTIÈRES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ				
	Années	Nombre d'abonnements engageants	Contribution unitaire par abonnement (H.T.)	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
1	2022 (4 mois)	317	20,00 €	**6 348,92 €**
2	2023	1 065	20,00 €	**21 293,67 €**
3	2024	1 152	20,00 €	**23 031,16 €**
4	2025	1 126	20,00 €	**22 520,00 €**
5	2026	1 517	20,00 €	**30 336,52 €**
6	2027	1 581	20,00 €	**31 619,33 €**
7	2028	1 575	20,00 €	**31 499,25 €**
8	2029	1 645	20,00 €	**32 896,75 €**
T	**TOTAL**	**9 977**		**199 545,59 €**

CONTRIBUTION FINANCIÈRE VARIABLE ABONNEMENTS TRAMONTANE ANNUELS POUR LES LIGNES ROUTIÈRES DU RÉSEAU SÈTE AGGLOPÔLE MOBILITÉ

	Années	Nombre d'abonnements engageants	Contribution unitaire par abonnement (H.T.)	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
1	2022 (4 mois)	201	240,00 €	**48 215,15 €**
2	2023	621	240,00 €	**149 120,20 €**
3	2024	673	240,00 €	**161 524,77 €**
4	2025	908	240,00 €	**205 966,97 €**
5	2026	884	240,00 €	**212 149,69 €**
6	2027	921	240,00 €	**221 120,67 €**
7	2028	918	240,00 €	**220 280,90 €**
8	2029	959	240,00 €	**230 053,97 €**
T	**TOTAL**	**6 085**		**1 448 432,33 €**

UNITÉS D'ŒUVRE ET RÉMUNÉRATION DU SERVICE VÉLO EN LOCATION LONGUE DURÉE (en € H.T.)

1 - Achat de vélos et leurs équipements (incluant les vélos en renouvellement en cours de concession)

	Désignation	Nombre sur 7 années et 4 mois	Prix unitaire en € H.T.	Total en € H.T.
1	vélo à assistance électrique	1	229 730,00 €	229 730,00 €
2	vélo cargo à assistance électrique - Triporteur			0,00 €
3	vélo cargo à assistance électrique - Biporteur			0,00 €
4	trottinettes à assistance électrique TROTTIX			0,00 €
5	Recyclage VAE			0,00 €
6	Recyclage Cargo			0,00 €
7	Remplacement des batteries 36/14Ah			0,00 €
8	Cadres neufs peints avec cout de MO de montage			0,00 €
TV	**TOTAL VÉLOS**	1		229 730,00 €

2 - Frais de maintenance des vélos

	Désignation	Coût annuel	Nombre d'années	Total 7 années et 4 mois en € H.T.
9	coût des pièces 100 VAE (pièces d'usures pour changement de locataire) 328x21€		7,333	0,00 €
10	coût des pièces 88 VAE (pièces d'usures pour changement de locataire) 289x21€		7,333	0,00 €
11	coût des pièces 10 TROTINETTES + 2 CARGOS (pièces d'usures pour changement de locataire) 82x55€		7,333	0,00 €
12			7,333	0,00 €
13			7,333	0,00 €
14			7,333	0,00 €
15			7,333	0,00 €
16			7,333	0,00 €
17			7,333	0,00 €
TM	**TOTAL FRAIS DE MAINTENANCE**	0,00 €	7,333	0,00 €

Fiche 16 du M.F.

3 - Frais de personnel

	Désignation	Nombre d'agents par an	Coût annuel en € H.T.	Nombre d'années	Total 7 années et 4 mois en € H.T.
18	Agents chargés de la maintenance - 100 VAE 328H (39€/H)	1,00	69 378,40 €	7,333	508 774,93 €
19	Agents chargés de la gestion du service -100VAE 209H (30€/H)			7,333	0,00 €
20	Agents chargés de la maintenance - 88VAE 289H (39€/H)			7,333	0,00 €
21	Agents chargés de la gestion du service - 88VAE 184H (30€/H)			7,333	0,00 €
22	Agents chargés de la maintenance - 10 TROTINETTES + 2 CARGOS 50H			7,333	0,00 €
23	Agents chargés de la gestion du service - 10 TROTINETTES + 2 CARGOS 26H			7,333	0,00 €
24				7,333	0,00 €
25				7,333	0,00 €
TM	**TOTAL FRAIS DE PERSONNEL**	1,00		7,333	508 774,93 €

4 - Plan marketing, promotion et communication du service vélos

	Désignation	Coût annuel	Nombre d'années	Total 7 années et 4 mois en € H.T.
26	Campagne annuelle		7,333	0,00 €
27			7,333	0,00 €
28			7,333	0,00 €
29			7,333	0,00 €
30			7,333	0,00 €
31			7,333	0,00 €
32			7,333	0,00 €
33			7,333	0,00 €
34			7,333	0,00 €
TM	**TOTAL FRAIS DE MARKETING**	0,00 €	7,333	0,00 €

5 - Frais généraux supplémentaires

	Désignation	Coût annuel	Nombre d'années	Total 7 années et 4 mois en € H.T.
35	Frais de structure bâtiment sous traitant = 110€ par mois		7,333	0,00 €
36	Formation Maintenance trottinette 1 x 660€	90,00 €	7,333	660,03 €
37	Assurance VAE TAE	7 622,32 €	7,333	55 897,01 €
38	hebergement & maintenance application		7,333	0,00 €
39	Connection avec UBI		7,333	0,00 €
TM	**TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX SUPPLÉMENTAIRES**	7 712,32 €	7,333	56 557,04 €

TT	**Coût total du service vélos pour toute la durée de la Convention**	795 061,98 €
Ann	**Nombre d'années**	7,333
T	**CHARGES du service vélos longue durée pour une année contractuelle**	108 417,54 €
T'	**CHARGES du service vélos longue durée du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2022**	36 139,18 €

6A - Recettes issues de la location longue durée de vélos à assistance électrique (en € H.T.)

		Locations de trois mois		Locations de six mois		Locations de douze mois			
Années		Nombre de locations de trois mois	Tarif pour trois mois	Nombre de locations de six mois	Tarif pour six mois	Nombre de locations de douze mois	Tarif pour douze mois	Montant cautions encaissées et autres	Recettes totales
2022 4 mois	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2023	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2024	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2025	Tarif normal	26	72,12 €	29	148,79 €	126	211,62 €		32 854,16 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2026	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2027	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2028	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €
2029	Tarif normal		75,00 €		141,67 €		216,67 €		0,00 €
	Tarif abonné		75,00 €		125,00 €		200,00 €		0,00 €

6B - Recettes issues de la location longue durée de vélo cargo à assistance électrique (en € H.T.)

Années		Locations de trois mois		Locations de six mois		Locations de douze mois			
		Nombre de locations de trois mois	Tarif pour trois mois	Nombre de locations de six mois	Tarif pour six mois	Nombre de locations de douze mois	Tarif pour douze mois	Montant cautions encaissées et autres	Recettes totales
2022 4 mois	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2023	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2024	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2025	Tarif normal		91,67 €		166,67 €	2	250,00 €		500,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2026	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2027	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2028	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €
2029	Tarif normal		91,67 €		166,67 €		250,00 €		0,00 €
	Tarif abonné		91,67 €		150,00 €		233,33 €		0,00 €

6C - Recettes issues de la location longue durée de trottinettes à assistance électrique (en € H.T.)

Années		Locations de trois mois		Locations de six mois		Locations de douze mois			
		Nombre de locations de trois mois	Tarif pour trois mois	Nombre de locations de six mois	Tarif pour six mois	Nombre de locations de douze mois	Tarif pour douze mois	Montant cautions encaissées, et autres	Recettes totales
2022 4 mois	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2023	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2024	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2025	Tarif normal	4	34,71 €	5	97,20 €	4	165,99 €		1 288,74 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2026	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2027	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2028	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €
2029	Tarif normal		41,67 €		83,33 €		133,33 €		0,00 €
	Tarif abonné		41,67 €		66,67 €		100,00 €		0,00 €

Fiche 16 du M.F.

6D - Recettes issues des livraisons de vélos

Années	Nombre de livraison	Tarif par livraison	Montant des livraisons
2022 (4 mois)		16,667 €	0,00 €
2023		16,667 €	0,00 €
2024		16,667 €	0,00 €
2025		16,667 €	0,00 €
2026		16,667 €	0,00 €
2027		16,667 €	0,00 €
2028		16,667 €	0,00 €
2029		16,667 €	0,00 €
TOTAL			0,00 €

6E - Recettes totales issues de la location des vélos longue durée

Années	Recettes totales en € H.T.
2022 (4 mois)	0,00 €
2023	0,00 €
2024	0,00 €
2025	34 642,91 €
2026	0,00 €
2027	0,00 €
2028	0,00 €
2029	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	**34 642,91 €**

7 - Contribution financière fixe au titre de la location des vélos longue durée

Années	Montant de la C.F.F.
2022 (4 mois)	36 139,18 €
2023	108 417,54 €
2024	108 417,54 €
2025	108 417,54 €
2026	108 417,54 €
2027	108 417,54 €
2028	108 417,54 €
2029	108 417,54 €
TOTAL	**795 061,96 €**

COÛT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE (P.S.E.) N°2 "NOUVELLE LIGNE 18 FRONTIGNAN / BALARUC-LES-BAINS"		
N°	Intitulé	Coûts
Kilomètres à programmer en plus de l'offre de base en catégorie :	**STDD**	
1	Nombre de kilomètres en charge et à vide en plus pour cette catégorie de véhicule par année contractuelle	81 967,0
2	Pourcentage de kilomètres techniques de cette ligne	0,5%
3	Nombre de kilomètres totaux en plus par année contractuelle	82 409,6
4	Coût d'un kilomètre roulé	1,063 €
5	**TOTAL des coûts de roulage en plus pour une année en catégorie :** **STDD**	87 601,44 €
Heures de conduite à programmer en plus de l'offre de base		
6	Heures de conduite en charge en plus par année contractuelle	4 196,38
7	Pourcentage d'heures de conduite à vide et techniques de cette ligne	0,5%
8	Heures de conduite totales en plus par année contractuelle	4 217,37
9	Coût de l'heure de conduite	32,72 €
10	**TOTAL des coûts de conduite pour une année**	137 992,19 €
Coût de mise à disposition du véhicule		
11	**Coût de mise à disposition annuel du véhicule de catégorie :** **STDD**	0,00 €
Charges de production		
12	**TOTAL des charges de production annuelles de la P.S.E. n°2 pour une année contractuelle 2026 à 2029**	**225 593,63 €**
12bis	**TOTAL des charges de production annuelles de la P.S.E. n°2 pour une année contractuelle 2023 à 2025**	**203 247,62 €**
13	**TOTAL des charges de production de la P.S.E. n°2 du 1er septembre au 31 décembre 2022**	**67 749,21 €**
Recettes prévisionnelles (commerciales et diverses) de la P.S.E. n°2 (en € HT)		
14	Année 2022 (4 mois)	
15	Année 2023	
16	Année 2024	
17	Année 2025	
18	Année 2026	
19	Année 2027	
20	Année 2028	
21	Année 2029	
22	**TOTAL**	**0,00 €**

Fiche 18 du M.F.

N°	Intitulé	Coûts
Contributions financières variables supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de la P.S.E. n°2 (en € HT)		

		C.F.V. Validations par année		
		Nombre de validations	**Contribution unitaire par validation**	**Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)**
23	**Année 2022 (4 mois)**		0,50 €	**0,00 €**
24	**Année 2023**		0,50 €	**0,00 €**
25	**Année 2024**		0,50 €	**0,00 €**
26	**Année 2025**	37 134	0,50 €	**18 567,00 €**
27	**Année 2026**		0,50 €	**0,00 €**
28	**Année 2027**		0,50 €	**0,00 €**
29	**Année 2028**		0,50 €	**0,00 €**
30	**Année 2029**		0,50 €	**0,00 €**
TOTAL		**37 134**		**18 567,00 €**

		C.F.V. Abonnement mensuel		
		Nombre d'abonnements mensuels	**Contribution unitaire par abonnement menuel**	**Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)**
31	**Année 2022 (4 mois)**		20,00 €	**0,00 €**
32	**Année 2023**		20,00 €	**0,00 €**
33	**Année 2024**		20,00 €	**0,00 €**
34	**Année 2025**		20,00 €	**0,00 €**
35	**Année 2026**		20,00 €	**0,00 €**
36	**Année 2027**		20,00 €	**0,00 €**
37	**Année 2028**		20,00 €	**0,00 €**
38	**Année 2029**		20,00 €	**0,00 €**
TOTAL		**0**		**0,00 €**

Fiche 18 du M.F.

N°	Intitulé	Coûts

		C.F.V. Abonnement annuel		
		Nombre d'abonnements annuels	Contribution unitaire par abonnement annuel	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
39	Année 2022 (4 mois)		240,00 €	0,00 €
40	Année 2023		240,00 €	0,00 €
41	Année 2024		240,00 €	0,00 €
42	Année 2025		240,00 €	0,00 €
43	Année 2026		240,00 €	0,00 €
44	Année 2027		240,00 €	0,00 €
45	Année 2028		240,00 €	0,00 €
46	Année 2029		240,00 €	0,00 €
TOTAL		0		0,00 €

Contribution financière fixe supplémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de la P.S.E. n°2 (en € HT)

		C.F.F. par année
47	Année 2022 (4 mois)	67 749,21 €
48	Année 2023	203 247,62 €
49	Année 2024	203 247,62 €
50	Année 2025	184 680,62 €
51	Année 2026	225 593,63 €
52	Année 2027	225 593,63 €
53	Année 2028	225 593,63 €
54	Année 2029	225 593,63 €
TOTAL		1 561 299,59 €

COÛT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE (P.S.E.) N°3 "NOUVELLE LIGNE 19 INTERNE À MARSEILLAN"			
N°	Intitulé		Coûts
Kilomètres à programmer en plus de l'offre de base en catégorie :		**MIDD**	
1	Nombre de kilomètres en charge et à vide en plus pour cette catégorie de véhicule par année contractuelle		19 113,7
2	Pourcentage de kilomètres techniques de cette ligne		0,5%
3	Nombre de kilomètres totaux en plus par année contractuelle		19 209,2
4	Coût d'un kilomètre roulé		1,063 €
5	**TOTAL des coûts de roulage en plus pour une année en catégorie :**	**MIDD**	20 419,40 €
Heures de conduite à programmer en plus de l'offre de base			
6	Heures de conduite en charge en plus par année contractuelle		1 016,48
7	Pourcentage d'heures de conduite à vide et techniques de cette ligne		0,5%
8	Heures de conduite totales en plus par année contractuelle		1 021,57
9	Coût de l'heure de conduite		32,72 €
10	**TOTAL des coûts de conduite pour une année**		33 425,63 €
Coût de mise à disposition du véhicule			
11	**Coût de mise à disposition annuel du véhicule de catégorie :**	**MIDD**	0,00 €
Charges de production			
12	**TOTAL des charges de production annuelles de la P.S.E. n°3 pour une année contractuelle**		**53 845,03 €**
13	**TOTAL des charges de production de la P.S.E. n°3 du 1er septembre au 31 décembre 2022**		
Recettes prévisionnelles (commerciales et diverses) de la P.S.E. n°3 (en € HT)			
14	Année 2022 (4 mois)		
15	Année 2023		
16	Année 2024		
17	Année 2025		
18	Année 2026		
19	Année 2027		
20	Année 2028		
21	Année 2029		
22	**TOTAL**		**0,00 €**

Fiche 19 du M.F.

N°	Intitulé	Coûts

Contributions financières variables supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de la P.S.E. n°3 (en € HT)

		C.F.V. Validations par année		
		Nombre de validations	Contribution unitaire par validation	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
23	Année 2022 (4 mois)		0,50 €	**0,00 €**
24	Année 2023		0,50 €	**0,00 €**
25	Année 2024		0,50 €	**0,00 €**
26	Année 2025	36 903	0,50 €	**18 451,50 €**
27	Année 2026		0,50 €	**0,00 €**
28	Année 2027		0,50 €	**0,00 €**
29	Année 2028		0,50 €	**0,00 €**
30	Année 2029		0,50 €	**0,00 €**
TOTAL		**36 903**		**18 451,50 €**

		C.F.V. Abonnement mensuel		
		Nombre d'abonnements menuels	Contribution unitaire par abonnement menuel	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
31	Année 2022 (4 mois)		20,00 €	**0,00 €**
32	Année 2023		20,00 €	**0,00 €**
33	Année 2024		20,00 €	**0,00 €**
34	Année 2025		20,00 €	**0,00 €**
35	Année 2026		20,00 €	**0,00 €**
36	Année 2027		20,00 €	**0,00 €**
37	Année 2028		20,00 €	**0,00 €**
38	Année 2029		20,00 €	**0,00 €**
TOTAL		**0**		**0,00 €**

Fiche 19 du M.F.

N°	Intitulé	Coûts

		C.F.V. Abonnement annuel		
		Nombre d'abonnements annuels	Contribution unitaire par abonnement annuel	Contribution Financière Variable Totale par an (H.T.)
39	Année 2022 (4 mois)		240,00 €	0,00 €
40	Année 2023		240,00 €	0,00 €
41	Année 2024		240,00 €	0,00 €
42	Année 2025		240,00 €	0,00 €
43	Année 2026		240,00 €	0,00 €
44	Année 2027		240,00 €	0,00 €
45	Année 2028		240,00 €	0,00 €
46	Année 2029		240,00 €	0,00 €
TOTAL		0		0,00 €

Contribution financière fixe supplémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de la P.S.E. n°3 (en € HT)

		C.F.F. par année
47	Année 2022 (4 mois)	0,00 €
48	Année 2023	53 845,03 €
49	Année 2024	53 845,03 €
50	Année 2025	35 393,53 €
51	Année 2026	53 845,03 €
52	Année 2027	53 845,03 €
53	Année 2028	53 845,03 €
54	Année 2029	53 845,03 €
TOTAL		358 463,71 €

Fiche 21A du M.F.

COÛTS DE PRODUCTION, RECETTES ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DEMANDÉES

		OFFRE DE BASE																		
		RÉSEAU ROUTIER											SERVICE LOCATION VÉLOS LONGUE DURÉE			TOTAL OFFRE DE BASE			
		TOTAL Coût de production par an H.T.	TOTAL Recettes commerciales du réseau routier par an H.T.	TOTAL Recettes de la Fête de la Saint Louis	TOTAL Recettes de Escale à Sète	TOTAL Recettes de WorldWild Festival	TOTAL Recettes commerciales et diverses par an H.T.	Contribution Financière Variable du réseau routier par an H.T.	Contribution Financière Variable de la Fête de la Saint Louis	Contribution Financière Variable de Escale à Sète	Contribution Financière Variable de WorldWild Festival	Contribution financière variable totale par an H.T.	Contribution financière fixe du réseau routier totale par an H.T.	TOTAL Charge du service de vélos longue durée par an H.T.	TOTAL Recettes locations de vélos longue durée par an H.T.	TOTAL C.F.F. locations de vélos longue durée par an H.T.	**Coût de production total par an H.T.**	**Recettes totales par an H.T.**	**Contribution financière fixe par an H.T.**	**Reste à charge**
1	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	4 693 346,64 €	536 046,09 €				536 046,09 €	522 549,93 €				522 549,93 €	4 170 796,72 €	36 139,18 €	0,00 €	36 139,18 €	4 729 485,82 €	536 046,09 €	4 206 935,90 €	3 670 889,81 €
2	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	12 954 845,63 €	1 884 574,67 €	1 462,05 €		511,58 €	1 886 548,29 €	1 664 453,70 €	1 410,71 €		438,77 €	1 666 303,17 €	11 288 542,45 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	13 063 263,17 €	1 886 548,29 €	11 396 959,99 €	9 510 411,70 €
3	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	13 067 318,59 €	1 872 299,79 €	1 462,05 €	-8 413,56 €	511,58 €	1 865 859,85 €	1 695 391,14 €	1 410,71 €	-8 013,00 €	438,77 €	1 689 227,61 €	11 378 090,98 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	13 175 736,13 €	1 865 859,85 €	11 486 508,52 €	9 620 648,67 €
4	Du 01/01/2025 au 31/08/2025	14 247 260,18 €	2 381 975,02 €	1 462,05 €		511,58 €	2 383 948,64 €	2 041 528,16 €	1 410,71 €		438,77 €	2 043 377,63 €	13 276 011,06 €	108 417,54 €	34 642,91 €	108 417,54 €	15 427 806,24 €	2 418 591,55 €	13 384 428,60 €	10 965 837,05 €
5	Du 01/09/2025 au 31/12/2025	1 072 128,52 €																		
6	Du 01/01/2026 au 31/12/2026	15 406 430,83 €	2 167 356,59 €	1 462,05 €	-8 413,56 €	511,58 €	2 160 916,65 €	2 050 168,73 €	1 410,71 €	-8 013,00 €	438,77 €	2 044 005,20 €	13 362 425,63 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	15 514 848,37 €	2 160 916,65 €	13 470 843,17 €	11 309 926,51 €
7	Du 01/01/2027 au 31/12/2027	15 038 238,59 €	2 194 218,10 €	1 462,05 €		511,58 €	2 196 191,72 €	2 092 525,38 €	1 410,71 €		438,77 €	2 094 374,85 €	12 943 863,74 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	15 146 656,13 €	2 196 191,72 €	13 052 281,28 €	10 856 089,56 €
8	Du 01/01/2028 au 31/12/2028	14 835 474,26 €	2 127 054,28 €	1 462,05 €	-8 413,56 €	511,58 €	2 120 614,34 €	2 046 257,36 €	1 410,71 €	-8 013,00 €	438,77 €	2 040 093,83 €	12 795 380,43 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	14 943 891,80 €	2 120 614,34 €	12 903 797,97 €	10 783 183,62 €
9	Du 01/01/2029 au 31/12/2029	14 647 579,10 €	2 161 406,17 €	1 462,05 €		511,58 €	2 163 379,79 €	2 098 022,91 €	1 410,71 €		438,77 €	2 099 872,38 €	12 547 706,72 €	108 417,54 €	0,00 €	108 417,54 €	14 755 996,64 €	2 163 379,79 €	12 656 124,26 €	10 492 744,46 €
T	**TOTAL sur 7 années et 4 mois**	**105 962 622,34 €**	**15 324 930,71 €**	**10 234,34 €**	**-25 240,68 €**	**3 581,04 €**	**15 313 505,40 €**	**14 210 897,31 €**	**9 874,94 €**	**-24 039,00 €**	**3 071,36 €**	**14 199 804,61 €**	**91 762 817,73 €**	**795 061,96 €**	**34 642,91 €**	**795 061,96 €**	**106 757 684,30 €**	**15 348 148,31 €**	**92 557 879,69 €**	**77 209 731,38 €**
T	**TOTAL sur 7 années et 4 mois**	**89 284 586,83 €**	**14 484 557,08 €**	**10 234,34 €**	**-25 240,68 €**	**3 581,04 €**	**14 473 131,77 €**	**13 605 704,88 €**	**9 874,94 €**	**-24 039,00 €**	**3 071,36 €**	**13 594 612,18 €**	**75 689 974,64 €**	**845 555,48 €**	**193 225,00 €**	**845 555,48 €**	**90 130 142,31 €**	**14 666 356,77 €**	**76 535 530,12 €**	**61 869 173,35 €**
		-16 678 035,51 €	-840 373,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-840 373,63 €	-605 192,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-605 192,42 €	-16 072 843,09 €	50 493,52 €	158 582,10 €	50 493,52 €	-16 627 541,99 €	-681 791,53 €	-16 022 349,57 €	-15 340 558,03 €

COÛTS DE PRODUCTION, RECETTES ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DEMANDÉES

		PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE N°2 "NOUVELLE LIGNE 18 FRONTIGNAN / BALARUC-LES-BAINS"				
		TOTAL Coût de production par an H.T.	TOTAL Recettes commerciales et diverses par an H.T.	**Contribution financière variables totales validations et abonnements par an H.T.**	**Contribution financière fixe par an H.T.**	**Reste à charge**
1	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	67 749,21 €	0,00 €	0,00 €	67 749,21 €	67 749,21 €
2	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	203 247,62 €	0,00 €	0,00 €	203 247,62 €	203 247,62 €
3	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	203 247,62 €	0,00 €	0,00 €	203 247,62 €	203 247,62 €
4	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	203 247,62 €	0,00 €	18 567,00 €	184 680,62 €	184 680,62 €
5	Du 01/01/2026 au 31/12/2026	225 593,63 €	0,00 €	0,00 €	225 593,63 €	225 593,63 €
6	Du 01/01/2027 au 31/12/2027	225 593,63 €	0,00 €	0,00 €	225 593,63 €	225 593,63 €
7	Du 01/01/2028 au 31/12/2028	225 593,63 €	0,00 €	0,00 €	225 593,63 €	225 593,63 €
8	Du 01/01/2029 au 31/12/2029	225 593,63 €	0,00 €	0,00 €	225 593,63 €	225 593,63 €
T	**TOTAL sur 7 années et 4 mois**	**1 579 866,59 €**	**0,00 €**	**18 567,00 €**	**1 561 299,59 €**	**1 561 299,59 €**

Fiche 21B du M.F.

		PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE N°3 "NOUVELLE LIGNE 19 INTERNE À MARSEILLAN"				
		TOTAL Coût de production par an H.T.	TOTAL Recettes commerciales et diverses par an H.T.	**Contribution financière variables totales validations et abonnements par an H.T.**	**Contribution financière fixe par an H.T.**	**Reste à charge**
1	Du 01/09/2022 au 31/12/2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
3	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
4	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	53 845,03 €	0,00 €	18 451,50 €	35 393,53 €	35 393,53 €
5	Du 01/01/2026 au 31/12/2026	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
6	Du 01/01/2027 au 31/12/2027	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
7	Du 01/01/2028 au 31/12/2028	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
8	Du 01/01/2029 au 31/12/2029	53 845,03 €	0,00 €	0,00 €	53 845,03 €	53 845,03 €
T	**TOTAL sur 7 années et 4 mois**	**376 915,21 €**	**0,00 €**	**18 451,50 €**	**358 463,71 €**	**358 463,71 €**

RÉCAPITULATIF DES RESTES À CHARGE POUR L'OFFRE DE BASE ET CHACUNE DES P.S.E.					
BASE + P.S.E. … ↓		**Reste à charge H.T. des prestations sélectionnées**	**Reste à charge H.T. des prestations sélectionnées**	**Reste à charge H.T. des prestations sélectionnées**	**Reste à charge H.T. des prestations sélectionnées**
1	OFFRE DE BASE	77 209 731,38 €	77 209 731,38 €	77 209 731,38 €	77 209 731,38 €
2	P.S.E. n°2		1 561 299,59 €		1 561 299,59 €
3	P.S.E. n°3			358 463,71 €	358 463,71 €
T	**TOTAL sur 7 années et 4 mois**	**77 209 731,38 €**	**78 771 030,97 €**	**77 568 195,09 €**	**79 129 494,68 €**

Fiche 10 du M.F.

FRAIS DE STRUCTURE, FRAIS GÉNÉRAUX CONSACRÉS AUX LIGNES DU RÉSEAU [NOM DU RÉSEAU] PAR ANNÉE CONTRACTUELLE (en € H.T.)						2025
N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.) contractuel	Montant annuel (en € HT) indexé	Montant réel
1	Fonctionnement de l'entreprise		*Somme des lignes 2 à 14*	171 067,22 €	199 462,53 €	216 549,62 €
2		- dont cotisations à des organismes professionnels		15 337,25 €	17 883,07 €	18 061,00 €
3		- dont Consommations eau, gaz, électricité du dépôt		33 509,40 €	39 071,60 €	86 045,54 €
4		- dont Consommations eau, gaz, électricité du local vélos		0,00 €	0,00 €	0,00 €
5		- dont nettoyage locaux du dépôt		28 585,93 €	33 330,89 €	20 059,03 €
6		- dont nettoyage locaux du local vélos		0,00 €	0,00 €	0,00 €
7		- dont gardiennage / télésurveillance du dépôt et / ou de l'agence commerciale		1 675,47 €	1 953,58 €	4 285,34 €
8		- dont fournitures de bureau, Documentation		9 265,00 €	10 802,89 €	22 338,37 €
9		- dont contrat d'entretien pour les toilettes mobiles		25 633,41 €	29 888,28 €	22 783,50 €
10		- dont services & fournitures informatiques		25 565,00 €	29 808,51 €	14 241,33 €
11		- dont Automate et changeur de monnaie		5 104,85 €	5 952,20 €	7 223,60 €
12		- dont location et maintenance bureaux		11 608,77 €	13 535,71 €	9 755,86 €
13		- dont loyer agence commerciale + parking		14 782,12 €	17 235,79 €	11 756,05 €
14		- dont			0,00 €	
15	Contrats d'entretien des locaux mis à disposition par l'Autorité Concédante		*Somme des lignes 16 à 23*	32 070,73 €	37 394,13 €	56 971,59 €
16		- dont contrat d'entretien pour le système de climatisation		1 152,72 €	1 344,06 €	0,00 €
17		- dont contrat d'entretien de la cuve et de la pompe à carburant		2 653,94 €	3 094,47 €	29 257,10 €
18		- dont locations bennes & entretien extérieur		10 034,95 €	11 700,64 €	7 629,55 €
19		- dont travaux batimeents & agence		18 229,12 €	21 254,95 €	20 084,94 €
20		- dont			0,00 €	
21		- dont			0,00 €	
22		- dont			0,00 €	
23		- dont			0,00 €	
24	Gestion / Frais liés aux agents		*Somme des lignes 25 à 33*	8 000,00 €	9 327,91 €	61 944,83 €
25		- dont déplacements professionnels des agents du Concessionnaire et sous-traitants		1 000,00 €	1 165,99 €	0,00 €
26		- dont déplacements professionnels des agents P.M.A.D.		3 000,00 €	3 497,97 €	21 054,68 €
27		- dont formation des agents autres que conducteurs		1 000,00 €	1 165,99 €	40 407,72 €
28		- dont frais liés à la gestion des personnels C.D.D. et interimaires		3 000,00 €	3 497,97 €	0,00 €
29		- dont vêtements			0,00 €	482,43 €
30		- dont			0,00 €	
31		- dont			0,00 €	
32		- dont			0,00 €	
33		- dont			0,00 €	
					0,00 €	
34	Véhicules autres que T.C.		*Somme des lignes 35 à 41*	69 222,36 €	80 712,52 €	51 073,23 €
35		- dont Véhicules de fonction et de service - Location / Amortissement		35 219,11 €	41 065,11 €	37 913,35 €
36		- dont Véhicules de fonction et de service - Roulage		27 391,51 €	31 938,21 €	3 939,32 €
37		- dont assurance, taxe et cartes grises		6 611,73 €	7 709,21 €	9 220,56 €
38		- dont			0,00 €	
39		- dont			0,00 €	
40		- dont			0,00 €	
41		- dont			0,00 €	
					0,00 €	

Fiche 10 du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.) contractuel		Montant annuel (en € HT) indexé		Montant réel
42	Communications		*Somme des lignes 43 à 53*	40 854,70 €		47 636,14 €		32 900,14 €
43		- dont affranchissements		3 350,94 €		3 907,16 €		2 145,88 €
44		- dont télécommunications fixes		13 403,76 €		15 628,64 €		7 724,43 €
45		- dont télécommunications mobiles		15 100,00 €		17 606,44 €		18 233,61 €
46		- dont liaisons informatiques				0,00 €		0,00 €
47		- dont système radiotéléphonie		9 000,00 €		10 493,90 €		4 796,22 €
48		- dont				0,00 €		
49		- dont				0,00 €		
50		- dont				0,00 €		
51		- dont				0,00 €		
52		- dont				0,00 €		
53		- dont				0,00 €		
54	Marketing et relations clientèles		*Somme des lignes 55 à 68*	219 537,32 €		255 978,15 €		310 518,06 €
55		- dont fabrication / Impression, stockage des documents de promotion, publicité, communication		20 965,91 €		24 446,02 €		18 326,22 €
56		- dont fabrication / Impression, stockage des documents d'information voyageurs		119 130,68 €		138 905,09 €		143 645,94 €
57		- dont achat licences				0,00 €		0,00 €
58		- dont achat des supports des titres de transports		30 873,00 €		35 997,59 €		905,00 €
59		- dont gestion et hébergement du Site Internet		5 281,36 €		6 158,01 €		14 981,61 €
60		- dont gestion et hébergement de l'application Smartphone				0,00 €		0,00 €
61		- dont actions promotionnelles		16 002,27 €		18 658,48 €		69 828,13 €
62		- dont techniques de communication avec les usagers (S.M.S., …)		23 284,09 €		27 149,00 €		0,00 €
63		- dont commissions Dépositaires		4 000,00 €		4 663,96 €		62 831,16 €
64		- dont études mobilité territoire de Sète				0,00 €		0,00 €
65		- dont				0,00 €		
66		- dont				0,00 €		
67		- dont				0,00 €		
68		- dont				0,00 €		
69	Équipements de vente et d'exploitation		*Somme des lignes 68 à 77*	564 634,09 €		658 357,27 €		420 883,99 €
70		- dont S.A.E.I.V.	*Report de la fiche 8A*	241 281,17 €		281 331,25 €		234 776,45 €
71		- dont système billettique	*Report de la fiche 8B*	178 475,69 €		208 100,73 €		174 465,93 €
72		- dont bornes d'information voyageurs	*Report de la fiche 8C*	59 817,16 €		69 746,16 €		45 087,37 €
73		- dont maintenance des radiotéléphone		1 876,53 €		2 188,01 €		500,00 €
74		- dont maintenance priorité aux feux		40 144,00 €		46 807,47 €		-33 945,77 €
75		- dont maintenance bornes electriques		20 045,45 €		23 372,78 €		0,00 €
76		- dont maintenance video surveillance parc MR		8 103,18 €		9 448,22 €		
77		- dont cout selon PPI mise à niveau parc (livré, pose, depose divers)		14 890,91 €		17 362,64 €		
78	Autres frais généraux		*Somme des lignes 79 à 85*	427 754,31 €		498 756,92 €		398 319,46 €
79		- dont frais généraux sous traitance		322 002,88 €		375 451,89 €		332 947,00 €
80		- dont maintenance moneyeur, location TPE, divers		11 994,13 €		13 985,03 €		2 829,10 €
81		- dont ramassage de fonds		15 000,00 €		17 489,84 €		21 159,47 €
82		- dont entretien des poteaux		43 085,93 €		50 237,73 €		18 217,19 €
83		- dont investissements divers (amort poteaux, girouettes, bornes elec, outillage….)		35 671,36 €		41 592,43 €		23 166,70 €
84		- dont				0,00 €		
85		- dont				0,00 €		

Fiche 10 du M.F.

N° de ligne	Intitulé	Détail	Méthode de calcul	Montant annuel (en € H.T.) contractuel		Montant annuel (en € HT) indexé	Montant réel
86	Assurances		*Somme des lignes 87 à 95*	111 307,00 €		129 782,76 €	160 453,31 €
87		- dont assurances des bâtiments		2 250,00 €		2 623,48 €	22 740,14 €
88		- dont assurances des véhicules T.C. appartenant à l'Autorité concédante		93 170,00 €		108 635,22 €	116 103,49 €
89		- dont assurances des autres véhicules		13 552,00 €		15 801,49 €	16 887,78 €
90		- dont Responsabilité Civile		2 335,00 €		2 722,58 €	4 721,90 €
91		- dont				0,00 €	0,00 €
92		- dont				0,00 €	
93		- dont				0,00 €	
94		- dont				0,00 €	
95		- dont				0,00 €	
96	Honoraires du Concessionnaire (hors honoraires pris par l'éventuel siège du groupe)		*Somme des lignes 97 à 102*	29 387,92 €		34 265,99 €	118 420,94 €
97		- dont Frais Bancaires		10 387,92 €		12 112,20 €	28 470,49 €
98		- dont Honoraires juridiques		6 000,00 €		6 995,94 €	58 780,41 €
99		- dont Honoraires comptables		13 000,00 €		15 157,86 €	13 414,00 €
96		- dont honoraires assurances, frais d'actes, autres honoraires				0,00 €	17 756,04 €
97		- dont				0,00 €	
97		- dont				0,00 €	
98		- dont				0,00 €	
99		- dont				0,00 €	
100		- dont				0,00 €	
101		- dont				0,00 €	
102		- dont				0,00 €	
103	Impôts et Taxes		*Somme des lignes 104 à 113*	133 196,33 €		155 305,49 €	76 836,64 €
104		- dont Impôts sur les Sociétés		76 855,42 €		89 612,60 €	0,00 €
105		- dont C.E.T.		22 020,24 €		25 675,36 €	27 838,00 €
106		- dont Taxes SACEM		600,00 €		699,59 €	0,00 €
107		- dont Taxes foncières		0,00 €		0,00 €	0,00 €
108		- dont Redevance Ordures Ménagères		368,00 €		429,08 €	0,00 €
108		- dont Taxe Radio		3 000,00 €		3 497,97 €	5 288,12 €
109		- dont Intérêt sur amortissements		30 352,67 €		35 390,89 €	43 710,52 €
110		- dont				0,00 €	
111		- dont				0,00 €	
112		- dont				0,00 €	
113		- dont				0,00 €	
114	Frais de siège, Frais de Région (si affiliation à un groupe)		*Total Fiche 7, Ligne T*	451 789,00 €		526 781,11 €	690 124,00 €
115	Provisions pour Marges et aléas			260 712,36 €		303 987,80 €	292 083,94 €
116	**Total frais de structure par année contractuelle en € H.T.**		*ligne 1 + ligne 15 + ligne 24 + ligne 34 + ligne 42 + ligne 54 + ligne 69 + ligne 78 + ligne 86 + ligne 96 + ligne 103 + ligne 114 + ligne 115*	2 519 533,33 €	16,6%	2 937 748,74 €	2 887 079,74 €
113	**Total frais de structure pour l'année 2022 en € H.T.**		*ligne 116 * 4/12*	839 844,44 €		979 249,58 €	962 359,91 €